

LE DEVOIR

NOUVEAU **TOP-SPEED**
DE SEMPERIT
 le pneu H.R. de qualité
 à un prix doux comme le printemps
 Laval 1435 des Laurentides 669-3141
PNEUS ET SERVICES

Vol. LXXXI — No 97 ★

Généralement ensoleillé. Risque d'orage. Max.: 26. Détail page 16. Montréal, vendredi 27 avril 1990

Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick, 60 cents. Toronto, 80 cents **50 CENTS**

AUJOURD'HUI

Éditorial

Première réaction au budget du ministre québécois des Finances, M. Gérard D. Levesque. Un éditorial de Gilles Lesage. Page 8

Idées

Pour concilier excellence et éducation de masse, il faudra responsabiliser davantage les établissements scolaires et décentraliser les pouvoirs décisionnels, croit M. Paul Gérin-Lajoie. Page 9

Leader colombien assassiné

À un mois des élections présidentielles en Colombie, l'ex-dirigeant du M-19, Carlos Pizarro Gomez, est victime d'un attentat mortel. Page 7



Madone de Port Lligat, (1949), de Salvador Dali.

Dali délirant

Le plus paranoïaco-critique des artistes du XXe siècle, Salvador Dali, disparu l'an dernier, applaudirait comme un fou à l'hommage délirant que lui réserve le Musée des beaux-arts de Montréal, jusqu'au 29 juillet. Page 20

CFCF acquiert CKVL-CKOI

Les hommes d'affaires Pierre Béland et Pierre Arcand achèteront les stations CKVL-AM et CKOI-FM, de Verdun, sujet à l'approbation du CRTC. Page 11

Pilule empoisonnée pour Alcan

Les actionnaires d'Alcan entérinent la proposition élaborée par la direction de l'entreprise dans le but de contrer toute tentative d'OPA hostile. Page 11

Voir la Terre de plus loin

L'équipage de la navette Discovery passe, après la réussite la veille du largage du télescope Hubble, à un autre d'exercice : l'observation orbitale de la Terre d'une altitude record, jamais atteinte auparavant par l'Homme. Page 3



Tex Schramm, commissaire de la nouvelle ligue de football, et Jean Doré.

Du football à Montréal en mars

Montréal accède officiellement à la nouvelle ligue mondiale de football américain. Page 17

Les fumeurs et les buveurs feront les frais de la lutte à la récession

Québec ajoute 500 millions \$ d'investissements publics

Bernard Descôteaux de notre bureau de Québec

UN BUDGET aux allures de relance économique a été présenté hier par le gouvernement Bourassa qui, devant le ralentissement de la croissance, a jugé le temps venu d'accélérer les investissements publics, dégageant à cette fin quelque 500 millions \$ qu'on est allé piger dans la poche des amateurs de tabac, de vin et de bière ainsi que dans celles des entreprises.

D'entrée de jeu, le ministre des Finances, Gérard-D. Levesque, a indiqué, hier soir en présentant ce budget, que la croissance ne saurait être de plus de 1,3 % en 1990, sinon beaucoup moins. Devant un tel signal d'alarme, il fallait avant toute chose penser économie.

Le soutien de l'État à l'économie se fera par des projets spéciaux, a indiqué le ministre, confirmant la mise en place d'un plan quinquennal pour l'entretien et la réfection des routes impliquant des dépenses de 153 millions \$ cette année. Il y aura aussi une série de projets de construction d'édifices publics dans les domaines

Autres informations aux pages 4 et 5

scolaire, social et culturel pour un montant de 279 millions \$.

Pour pouvoir ainsi soutenir l'économie mais aussi lancer de nouveaux programmes, notamment en matière de formation professionnelle, le ministre a dû se dégager une marge de manoeuvre financière.

Les contribuables québécois devront ainsi supporter une augmentation de la taxe sur le tabac (0,40 \$ le paquet de 25 cigarettes dont 0,25 \$ maintenant) et une augmentation de la taxe sur la bière (0,05 \$ la bouteille) et le vin (0,25 \$ la bouteille).

Les entreprises verront pour leur part la surtaxe sur leurs profits passer de 12 à 15 %.

Les particuliers ont pu être épargnés au prix toutefois d'une hausse de 150 millions \$ du déficit qui atteindra 1,75 milliard \$. Le ministre est allé aussi chercher un autre 150 millions \$ soutiré au surplus de la Régie de l'assurance-automobile.

Voir page 10: Récession

Québec refile la transport aux villes

Gilles Lesage de notre bureau de Québec

APRÈS L'ENTRETIEN des équipements scolaires, le financement du transport en commun sera modifié, à la suite de consultations avec les municipalités.

C'est ce que le ministre des Finances a fait savoir hier soir, dans le contexte de l'amorce d'une décentralisation des responsabilités entre Québec, les municipalités et les commissions scolaires.

En vertu du projet évoqué par M. Gérard D. Levesque dans son discours du budget, le gouvernement mettrait de nouvelles sources de financement à la disposition des municipalités situées sur le territoire d'un organisme public de transport en commun. En contrepartie, les municipalités assumeraient les dépenses de fonctionnement de ces organismes, soit quelque 277 millions \$. Le gouvernement continuerait à supporter le financement de leurs immobilisations.

Ce transfert de responsabilités au secteur local, accompagné d'une ouverture équivalente de champs fiscaux, apparaît au gouvernement éminemment souhaitable, dans la mesure où le transport en commun

est une fonction essentiellement locale. Le niveau de service, les conditions de travail et la tarification sont déjà déterminés localement. Il apparaît donc normal et logique que le secteur local assume une plus grande responsabilité à leur égard et qu'il en devienne redevable auprès de ses électeurs et de ceux qui en bénéficient, explique le ministre.

Le gouvernement présentera sous peu un programme de discussions avec les municipalités sur ce projet particulier et sur un ensemble de questions qui les intéressent, précise M. Levesque.

Le gouvernement ouvre ainsi un second front, alors même que le premier, relatif à l'impôt foncier, fait l'objet de vives résistances de la part des municipalités. Or, Québec ne bat pas en retraite sur ce point, mais il atténue l'impact du transfert de responsabilité aux commissions scolaires. Le gouvernement assumera 38 millions \$ de l'augmentation de l'impôt foncier scolaire, évalué à 191 millions \$ pour 1990-91, et 320 millions \$ pour une année complète, soit une hausse moyenne d'environ 90 \$ par ménage. Pour les ménages à faibles et à moyens revenus, l'impact de la hausse sera atténué, voire même annulé, par diverses mesures gouver-

Voir page 10: Transport

La France et la RFA invitent la Lituanie à suspendre sa déclaration d'indépendance

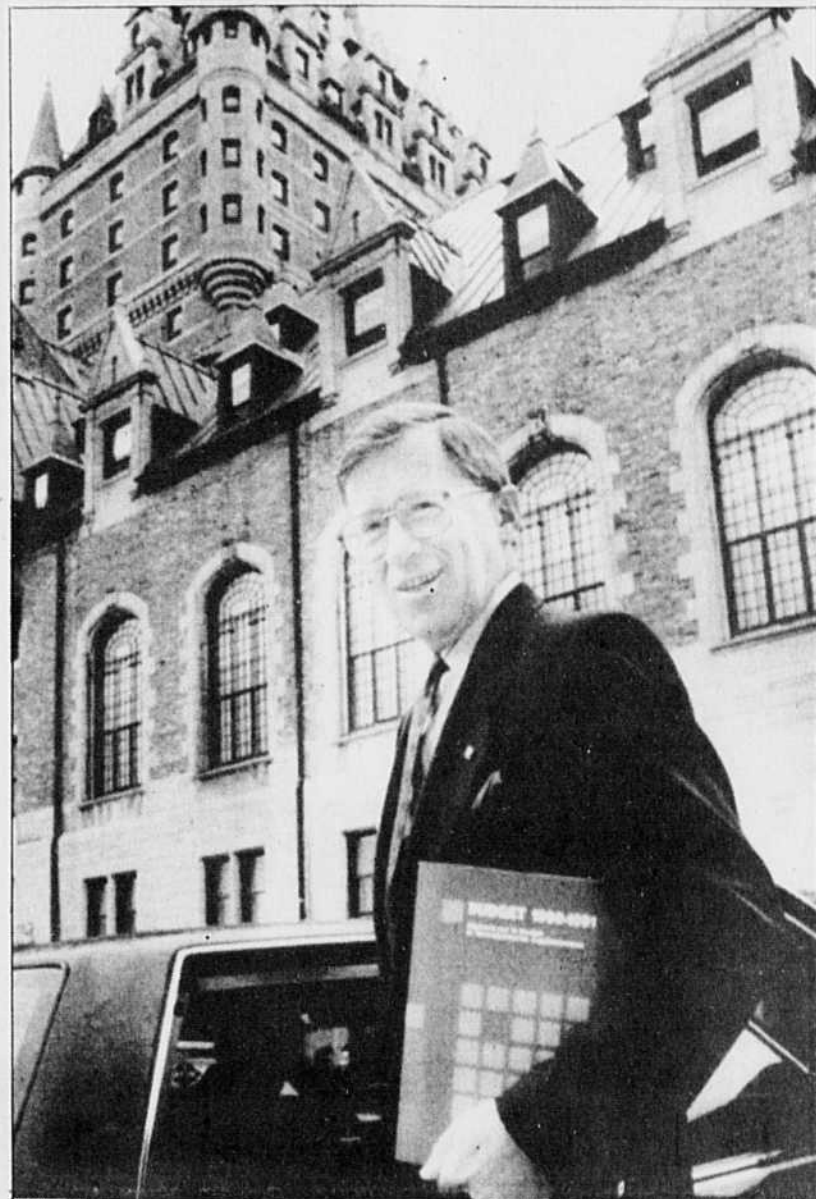
d'après AP, AFP et Reuter

PENDANT que les pénuries commencent à affecter la vie quotidienne en Lituanie et que Moscou ne donne aucun signe d'assouplissement, le gouvernement de Vilnius a dû subir hier une nouvelle déception : la France et la République fédérale allemande, dans une déclaration conjointe à Paris, ont appelé les indépendantistes lituanais à mettre leurs idéaux entre parenthèses.

Après le refus américain, en début de semaine, de décréter des sanctions contre l'URSS, la France et la

RFA ont en effet conjointement invité Vilnius à « suspendre pendant un temps » les « effets » de la déclaration d'indépendance.

Dans une réaction lituanienne dont le service de presse du Parlement de Vilnius a donné lecture à l'AFP tôt ce matin, le président Vytautas Landsbergis a cependant souligné, bon prince, que « la direction lituanienne apprécie grandement cet acte de bonne volonté de la part de deux dirigeants éminents et examinera avec attention la proposition » contenue dans la lettre de MM. Kohl et Mitterrand.



Le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, est monté à bord de sa limousine, hier après-midi, tenant sous le bras le budget qu'il a présenté en soirée.

La communauté noire se dissocie des menaces

La police pourrait tenter des poursuites contre Rémy Mercier

Caroline Montpetit

LA COMMUNAUTÉ noire de Montréal a désavoué hier les propos tenus par le tenancier d'un café de l'avenue du Parc, qui menaçait de tuer le premier policier qui abattrait un Noir au cours de l'exercice de son travail.

« Ces déclarations sont totalement inacceptables et ne représentent pas la pensée de la majorité des Noirs du Québec. Nous cherchons une solution positive au malaise, et non la provocation. Ces propos discréditent la

communauté au lieu de défendre ses intérêts », a déclaré le président de la Ligne des Noirs du Québec, M. Dan Philip.

Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal a pour sa part annoncé que son service des enquêtes spécialisées étudie la possibilité de poursuivre le tenancier pour ces menaces à caractère criminel.

M. Rémy Mercier, propriétaire haïtien du café-bar Crystel, affirmait hier, dans une entrevue au Journal de Montréal, qu'il répondrait désormais par la violence au harcèlement

Voir page 10: Menaces

Les points saillants

QUÉBEC (PC) — Voici les points saillants du budget de l'année financière 1990-1991 présenté hier par le ministre des Finances Gérard-D. Levesque :

■ le gouvernement prévoit dépenser 35,4 milliards \$ et retirer des revenus de 33,6 milliards \$, accusant un déficit de 1,8 milliard \$, en hausse de 150 millions \$;

■ les contribuables bénéficient d'une légère diminution de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 312 millions \$ par suite de l'indexation des exemptions de base des particuliers;

■ le prix des cigarettes, du tabac et de l'alcool augmente : — cigarettes : hausse immédiate de 25 cents le paquet de 25 et autre augmentation de 15 cents à compter du 1er janvier 1991; — tabac en vrac : hausse immédiate d'un dollar par 200 grammes et une autre majoration de 60 cents le 1er janvier prochain; — bière : augmentation de 5 cents la bouteille; — vin et spiritueux : hausse de 25 cents la bouteille;

■ la surtaxe sur les impôts et les taxes applicables aux entreprises est augmentée de 12 à 15 %;

■ plusieurs mesures d'aide à la famille sont annoncées : l'allocation à la naissance du 3e enfant et des suivants passe de 4500 \$ à 6000 \$ — les allocations pour congé de maternité sont portées de 240 \$ à 360 \$ — le plafond de la déduction pour frais de garde pour enfant de moins de sept ans est portée à 4400 \$ et celle pour les autres enfants à 2200 \$;

■ atténuation des effets de la hausse éventuelle des impôts fonciers scolaires pour les bénéficiaires de l'allocation-logement;

■ investissements additionnels de 1,7 milliard \$ sur 5 ans pour le réseau routier;

■ crédits de 50 millions \$ sur 5 ans pour un plan quinquennal de restructuration de l'industrie des pêches;

■ des immobilisations de 3,5 milliards \$ en 1990 pour Hydro-Québec, soit un milliard de dollars de plus que l'an dernier;

■ une somme de 100 millions \$ sous forme de crédits d'impôt pour les entreprises qui investissent dans la formation de leurs travailleurs;

■ aucune taxe sur les produits et services (semblable à la TPS prévu par Ottawa) n'a été annoncée pour le moment;

■ le budget du ministère de l'Environnement est augmenté de 55 millions \$ pour atteindre 470 millions \$ dont 15 millions \$ seront consacrés pour intensifier les activités de prévention, de surveillance et de contrôle en matière de protection de la santé publique et de l'environnement.



François Mitterrand

l'occasion de vous équiper d'un vidéo hi-fi de qualité supérieure à prix fort alléchant!

SPEC Électronique **Grand Choix**

Dumoulin *hi-fi*

Le son autant que l'image vous fascine? voici ce qu'il vous faut:

MAGNETOSCOPE VHS-HQ-HR

- 4 têtes double azimuth
- 4 programmes / 4 semaines
- Télécommande 52 fonctions

VH-5495 ÉTAIT 799\$

RABAIS 150\$
649\$

Quasar

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

Premier voyage du chef Parizeau chez des Américains plus ouverts

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Comme son prédécesseur Robert Bourassa en 1985, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale effectuée en fin de semaine un court séjour dans la capitale américaine, sa première visite officielle aux États-Unis depuis qu'il a pris la direction du Parti québécois en mars 1988.

Et comme M. Bourassa qui s'était rendu à Washington pour lancer son livre *L'énergie du Nord*, M. Jacques Parizeau s'y présente pour discuter de son principal projet politique : l'indépendance du Québec, entrevue par la lognette de l'après-lac-Meech, qu'on considère mort et bientôt enterré au Parti québécois.

En plus d'un dîner avec les correspondants à la Maison-Blanche, à l'invitation du *Wall Street Journal*, M. Parizeau rencontrera en début de soirée des hommes d'affaires d'une association canado-américaine, reçus privément à dîner par le Délégué général du Québec aux États-Unis, Léo Paré.

La visite officielle commence par un dîner-causerie où déjà près d'une centaine d'étudiants de l'université Johns-Hopkins ont signifié leur intérêt pour la conférence sur la souveraineté du Québec.

À preuve, au moment de mettre sous presse, les pourparlers se poursuivaient toujours entre les

représentants de M. Parizeau et la direction de la chaîne de nouvelles CNN, qui tentait de trouver un adversaire au président du PQ pour l'émission *Crossfire*, sorte de tribune télévisée où des invités aux opinions contraires s'engueulent à qui mieux mieux. (Un des animateurs de l'émission, M. Patrick Buchanan, a exposé dans une chronique récente dans le *Washington Post* les avantages territoriaux que l'indépendance du Québec pourrait indirectement consentir aux États-Unis, en bonne position alors pour gouverner une partie du Canada.)

À sa première visite aux États-Unis, M. Parizeau se présente comme le leader d'un parti qui n'aura jamais si bonne presse dans le pays. Certes, il n'existe pas de mouvement de masse favorable à l'indépendance du Québec, mais les positions du PQ sont traitées avec moins de mépris et de hargne par la grande presse. Depuis quelque temps, on y lit des commentaires même favorables.

Pour paraphraser M. Alfred Hero, spécialiste américain du Québec, M. Parizeau aura été le grand responsable de l'amélioration de l'image du PQ dans les cercles informés américains. Car, explique cet universitaire auteur de deux livres sur le Québec, ce que craignaient les États-Unis d'un Québec indépendant n'était pas tant la nature sécessionniste du geste que l'orientation social-dé-

mocrate du parti fondé par M. René Lévesque.

Commentaires analogues du directeur du Centre des études canadiennes à l'université Johns-Hopkins, M. Charles Doran, qui soulignait en interview l'image rassurante de M. Parizeau aux États-Unis. Un homme aux orientations économiques résolument capitalistes, dont la pondération ne suscite aucune nervosité dans les milieux d'affaires, soulignait M. Doran, qui prédit toutefois que le Québec finira à s'entendre à la dernière minute avec le Canada anglais pour dénouer l'actuelle impasse constitutionnelle.

À New York, où il oeuvre dans le domaine des relations publiques, M. Morris Zand, Anglo-Mont-réalais qui fait carrière dans la métropole américaine, décrit la « réaction viscérale » que l'idée que la souveraineté du Québec provoque chez les hommes d'affaires et l'évolution qu'il note depuis quelque temps. « L'idée de l'indépendance est plus importante que l'homme qui la véhicule. Les gens ont toujours leur même réaction viscérale d'opposition à un Québec indépendant. Mais, contrairement au passé, quand on commence à discuter avec eux, ils se montrent plus ouverts et commencent à percevoir l'avenir du Québec comme un État indépendant francophone, un peu comme la Belgique », a-t-il souligné dans une interview de New York.

Voix de feu restera au Musée

OTTAWA (PC) — Le comité de la Culture des Communes a rejeté hier, par huit voix contre cinq, une résolution invitant le Musée des beaux-arts du Canada à envisager la vente de la peinture controversée *Voix de feu*.

Le député libéral Sheila Finestone s'est opposé à la résolution, en affirmant qu'il fallait respecter la tradition de non-ingérence du gouvernement dans ses relations avec les organismes artistiques. « Je ne veux pas que nous ayions l'air d'une bande de béotiens », a-t-elle ajouté.

Agir autrement, selon elle, reviendrait à créer un dangereux précédent et pourrait permettre à des élus de décider quel type de spectacle les

compagnies de danse devraient offrir et quelles émissions Radio-Canada devrait diffuser.

Le parrain de la résolution, le conservateur albertain Larry Schneider, a rétorqué s'être assuré de formuler le texte de façon à ce qu'on ne puisse y voir une directive. La motion incitait le comité à « demander aux autorités du Musée des beaux-arts du Canada d'étudier la pertinence de mettre en vente la peinture *Voix de feu*, et d'affecter les recettes à des oeuvres d'art canadien, pas nécessairement des peintures ».

Voix de feu, une bande rouge entourée de deux bandes bleu foncé, oeuvre de l'expressionniste abstrait américain Barnett Newman, a été au

centre d'une vaste polémique depuis qu'on sait que le gouvernement en a fait l'acquisition au prix de 1,8 million \$. Le président du comité de la Culture, Felix Holtmann, a durement contesté l'oeuvre, mais les responsables du Musée soutiennent qu'il s'agit d'une oeuvre maîtresse d'art moderne valant environ 3 millions \$ selon les cours actuels du marché de l'art.

Par ailleurs le comité a demandé au gouvernement fédéral d'instituer un groupe de travail qui serait chargé, sous la direction du ministre des Communications, de solliciter des fonds pour la Fondation canadienne des arts autochtones.

Le flou s'installe dans le conflit qui affecte le secteur de la construction

Josée Boileau

OBSTRUCTION PARLEMENTAIRE aidant, le flou total régnait hier soir dans le conflit de travail qui affecte le secteur de la construction.

La commissaire parlementaire, qui devait s'ouvrir ce matin pour prolonger le décret de la construction, n'aura pas lieu et tant les parties que le gouvernement ignoraient, au moment de mettre sous presse, la suite à donner aux événements.

Le décret régissant les conditions de travail du secteur de la construction vient à échéance ce soir à mi-

nuit. Les parties en cause étant à 1000 lieues de s'entendre, le ministre du Travail Yves Séguin a annoncé mercredi à l'Assemblée nationale qu'il convoquait une commission parlementaire ce matin à ce sujet.

Selon la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, une telle commission doit se tenir pour entendre les parties si celles-ci ne s'entendent pas pour prolonger le décret. À l'issue de l'exercice, le gouvernement décide d'appliquer ou non la prolongation.

En fin d'après-midi hier, le gouvernement a présenté la motion pour la tenue de la commission, mais le leader de l'opposition, M. Guy Che-

vrette, a questionné pendant près d'une heure la recevabilité de celle-ci, empêchant tout débat sur le fond. Or, un tel débat doit lui-même durer une heure pour que la commission ait lieu.

En soirée, le débat sur le budget a empêché la reprise de toute discussion autour de la motion.

Au cabinet du ministre, on admettait ignorer ce qui allait se passer aujourd'hui, alors que l'échéance du décret est si proche. Hier matin, les deux parties avaient eu une rencontre en présence du conciliateur, mais aucune négociation n'avait alors eu lieu. Une deuxième rencontre devait se tenir hier soir, mais elle a été annulée.

Toutes les hypothèses avaient cours hier dans les couloirs de l'Assemblée, notamment l'adoption d'une loi spéciale pour empêcher le déclenchement d'une grève dans ce secteur.

La coalition syndicale regroupant la FTQ, la CSN et le Conseil provincial des métiers de la construction n'avait aucune déclaration à faire hier soir, mais un membre de celle-ci affirmait au DEVOIR que seule la négociation entre les parties est maintenant possible.

Mercredi, le ministre Séguin a toutefois soulevé l'hypothèse d'une loi spéciale pour empêcher tout vide juridique à la fin du décret. Au gouvernement, on craint comme la peste une grève dans ce secteur névralgique de l'économie, ce que le premier ministre Robert Bourassa lui-même aurait clairement laissé entendre aux délégués syndicaux venus le rencontrer mercredi après-midi.

Ottawa tarde à appliquer une décision judiciaire

Louis-Gilles Francoeur

SIX MOIS après la décision de la Cour fédérale d'appel d'annuler le permis de construction du barrage sur la Oldman River, en Alberta, Ottawa laisse les travaux se poursuivre, ce qui suscite de plus en plus d'inquiétude dans l'opposition sur la volonté du gouvernement d'appliquer avec rigueur les règles de l'évaluation environnementale.

Pour le député Marlene Catterall, six mois de délai pour se conformer à un ordre d'annuler un permis et pour mettre en marche une procédure d'évaluation environnementale serrée exige des explications.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, a précisé qu'il n'a jamais été question pour le gouvernement de ne pas se conformer au jugement, qui a annulé dans les faits le permis donnant le feu vert aux travaux de construction du barrage.

Le ministre a dit que le gouvernement avait l'intention de se conformer au jugement et... de déclencher une véritable évaluation environnementale.

Quant aux travaux qui se poursuivent sans permis, M. Bouchard a déclaré : « On nous dit que certains travaux doivent se poursuivre pour atteindre un niveau de sécurité. Nous ne savons pas exactement de quel niveau de sécurité il s'agit. Nous attendons des rapports pour nous faire une idée. C'est pourquoi nous n'avons pas pris de décision quant à la poursuite des travaux ».

Le ministre fédéral de l'Environnement a aussi été visé par M. Rex Crawford (lib. de Kent, Ont.) qui s'est demandé pourquoi seulement 3 % des pollueurs identifiés l'an dernier par Environnement Canada s'étaient ramassés devant les tribunaux. Le député a noté qu'Ottawa n'a qu'un inspecteur environnemental pour tout l'Ontario.

CARTES D'AFFAIRES

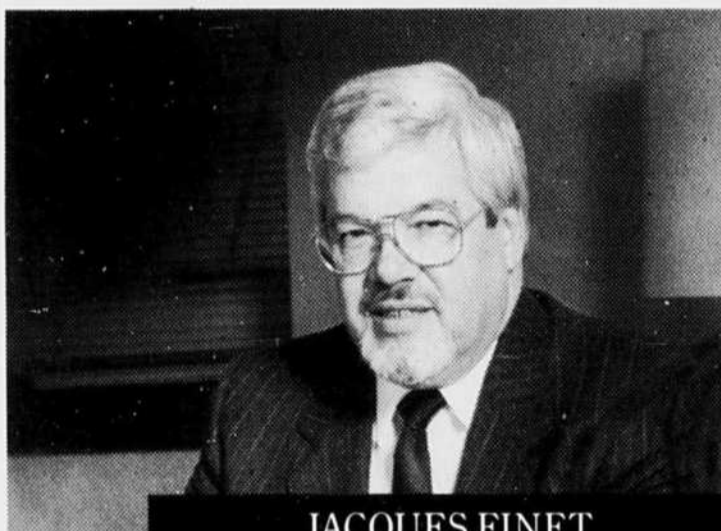
ROBIC
Fondé en 1892.

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

ICI
HYDRO-QUÉBEC

« NOTRE PROGRAMME D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UN AMBITIEUX PROJET DE SOCIÉTÉ. »



JACQUES FINET
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF - MARCHÉS QUÉBÉCOIS

Depuis presque 20 ans, Hydro-Québec invite sa clientèle à utiliser judicieusement l'électricité, servant ainsi un double objectif : rentabilité et respect de l'environnement.

Certains programmes comme le chauffe-eau Cascade, l'isolation thermique, le chauffage bi-énergie ont d'ailleurs connu un vif succès auprès des consommateurs. Dans le cadre du vaste programme d'économies d'énergie pour lequel Hydro-Québec investira 2 milliards de dollars d'ici l'an 2000, de nouvelles mesures vous seront bientôt proposées. Bien utiliser nos ressources, éviter le gaspillage, avoir recours à des appareils plus efficaces et moins énergivores, c'est assurer notre qualité de vie et le maintien de notre confort. Car Hydro-Québec veut, elle aussi, léguer aux générations futures une société qui sera reconnue pour son exceptionnelle qualité de vie.



Hydro-Québec

Le Québec aurait 30 millions de vieux pneus sur son territoire

Louis-Gilles Francoeur

SELON UN CONSORTIUM de consultants et d'ingénieurs en environnement, le Québec abriterait sur son territoire non pas 15 millions de vieux pneus, comme le disent les évaluations officielles, mais beaucoup plus. Et leur nombre pourrait en réalité atteindre le double, soit 30 millions.

Les firmes en question ont proposé au début d'avril au ministre de l'Environnement et à celui de la Sécurité publique, MM. Pierre Paradis et Sam Elkas, de vérifier avec exactitude le nombre de pneus empliés dans les sept plus importants dépôts de pneus de la province avant d'entreprendre leur flottage en vue d'y minimiser les dégâts en cas d'incendie.

Lancement de «Femmes en tête»

NOMBRE DE personnalités participeront ce soir au lancement des festivités de « Femmes en tête » qui se dérouleront toute la fin de semaine à l'Université du Québec à Montréal. La présidente d'honneur, Mme Lise Payette, sera entourée des marraines de l'événement alors que des comédiennes de l'émission *Un signe de feu* donneront un aperçu des activités qui ponctueront ces « 50 heures du féminisme ».

Plus de 5000 femmes sont attendues à l'UQAM au cours des prochains jours pour prendre part à quelque 250 activités.

L'accès à la soirée d'ouverture est gratuit et un service de garderie est prévu sur les lieux. Il en coûte toutefois 20 \$ pour participer aux ateliers de samedi et dimanche et 20 \$ pour assister au spectacle de samedi soir à l'aréna Maurice-Richard.

Sinon, donnent-ils à entendre, les surfaces utilisées pour l'flottage et les crédits alloués pour terminer l'opération pourraient bien s'avérer insuffisants.

De plus, affirme le consortium de consultants, il faut vérifier si la façon d'empiler les pneus peut avoir une influence sur les rejets de contaminants dans l'atmosphère, advenant un éventuel incendie. Il faut aussi vérifier si les distances et les hauteurs sont suffisantes ainsi que les quantités stockées dans chaque îlot : les gouvernements utilisent dans ce domaine des normes qui n'auraient jamais été validées scientifiquement, affirme la proposition des consultants, et il vaudrait mieux vérifier leur valeur avant de dépenser les 5 millions consacrés par Québec à l'flottage des principaux dépôts. Ces normes vont d'ailleurs servir pour les plus petits dépôts qui voudraient grossir.

Il faudrait de plus, affirme le groupe de consultant, vérifier si le déplacement des montagnes de pneus ne créera pas certains problèmes environnementaux ou de santé publique. Des contaminants peuvent être libérés dans le sol lors de cette opération car l'eau, l'air et le soleil ont pu transformer avec le temps une partie des caoutchoucs.

Et on ne sait rien des quantités de carcasses qui pourraient avoir été enfouies profondément dans le sol sous le poids des montagnes dont certaines ont près de 40 mètres de haut.

De plus, aucune mesure n'est actuellement prévue pour contrôler la présence des moustiques fort dangereux qui s'installent dans l'eau stagnante à l'intérieur des carcasses pour s'en faire de véritables couvoirs. Le moustique le plus craint, dont la présence a été relevée au Québec, est capable d'induire une méningite chez les travailleurs qu'il prendrait pour cible. Qu'en est-il alors des populations humaines vivant à proximité si les millions de

moustiques qui bourdonnent dans ces montagnes sont forcés de déménager, demande la proposition du consortium.

Ce dernier est composé de la firme Dynamis-Envirotech Inc.-Westinghouse, une filiale de la firme d'ingénierie Sofati, de Kavatae Gestion, du groupe d'ingénieurs SM Inc. de la firme d'économiste Stratem Inc. Ces firmes travaillent « en collaboration » avec le toxicologue Jacques Normandeau, de DSC de Saint-Jérôme, et le Dr Christian Roy, expert de l'Université Laval en matière de pyrolyse de pneus. Les recherches de ce dernier sont actuellement convoitées par de nombreux hommes d'affaires.

Le consortium estime que l'évaluation du nombre des pneus avancée par Québec ne tient pas compte de la compaction des carcasses sous le poids de la montagne. Il faut, proposent-ils, faire une évaluation rigoureuse de ce phénomène pour ne pas manquer de place ou d'argent. Les ingénieurs associés à cette proposition ont visité les sept sites les plus importants et, comme le révélait LE DÉVOIR il y a un mois, ils estiment que plusieurs sites ont été sous-évalués. Ils donnent en exemple un site de Franklin, qui contiendrait 300 000 pneus. Ils y ont compté 40 îlots de 30 x 30 mètres (100 000 pneus chacun), pour un total d'au moins 3 millions de pneus!

Le projet-pilote de ce consortium nécessiterait deux mois pour permettre de livrer des plans et devis d'flottage testés préalablement en modèle réel. Ces deux mois pourraient apparaître malvenus aux fonctionnaires en train de préparer l'opération flottage, qui a reçu un sérieux coup d'accélérateur avec l'incendie de Sainte-Anne-des-Plaines. Il a été impossible hier d'obtenir du ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, un commentaire sur la stratégie privilégiée par son ministère quant aux aspects environnementaux de cette proposition.

50 projets immobiliers dans le centre de Montréal en deux ans

45 projets de même importance à l'étude

Isabelle Paré

EN DEUX ANS, le centre-ville de Montréal a vu poindre plus de 50 projets immobiliers représentant des investissements de 2,5 milliards \$ et une superficie de 14 millions de pieds carrés. Selon la Ville, au moins 45 autres projets de même valeur sont présentement étudiés par l'appareil municipal.

Si l'économie montre des signes de faiblesse, le nombre de projets qui atterriront sur les bureaux du service de développement urbain ne diminue pas, assure M. Georges Bonhomme, assistant-directeur au Module gestion du Service d'habitation et de développement urbain.

Ce dernier, qui traçait hier un bilan des projets approuvés par la Ville depuis janvier 1988, affirme que 45 projets sont présentement sous la loupe de son service, totalisant des investissements de plus de 2 milliards \$ et une superficie de plus de 10 millions de pieds carrés. Plusieurs projets visent le Faubourg Saint-Laurent, le Vieux-Montréal, mais ne touche pas pour l'instant le Faubourg Québec.

Des 50 projets adoptés au cours des deux dernières années, tous l'ont été sous la nouvelle « approche » du service de développement.

Parmi les plus importants, le 1000 de la Gauchetière (Lavalin), le 1250 René-Lévesque (Marathon), le Centre Eaton, le siège de la Banque de Nouvelle-Écosse et l'édifice du Canada Trust. Dépôt obligatoire de maquettes et de matériaux, étude par équipe plutôt que par un chef de projet et études d'impact sur le milieu, sont du nombre des nouvelles exigences imposées aux promoteurs. Des études de vent exigées des promoteurs de la tour Marathon ont à ce titre permis d'éviter que des bourrasques de 87 km n'accueillent les visiteurs à l'entrée!

Depuis deux ans, des délais sont aussi imposés aux développeurs pour mettre leurs projets en chantier, ce qui n'était pas le cas avant 1988. Les trous béants laissés par la démolition d'Overdale et du projet Centre York en sont d'ailleurs des exemples probants, leurs promoteurs n'étant contraints par aucun règlement à démarrer leurs projets.

Mais la Ville serra bientôt la vis, assure M. Bonhomme, qui prévoit la mise en place, d'ici juin, d'une procédure d'affichage public de tous les projets de plus de six étages. Dès janvier 1991, un comité d'experts chargé de scruter la valeur de chacun des projets devrait entrer en fonction.

« La Commission siègera en public et les délais d'approbation, qui sont de 6 à 7 mois, ne devraient pas être allongés pour autant », assure M. Bonhomme, qui soutient que ce processus évitera



PHOTO ARCHIVES

Les projets immobiliers majeurs, tel celui de Lavalin, ont généré quelque 2,5 milliards \$ d'investissements au centre-ville depuis janvier 1988.

même des dépenses inutiles aux promoteurs.

« Les plans de projets comme ceux de Marathon peuvent coûter jusqu'à 850 000 \$. Mieux vaut que les objections ou les améliorations viennent au premier stade du processus, dit-il. Au moins, les promoteurs ne seront appelés qu'à présenter un programme de projet », beaucoup moins coûteux.

Des tarifs pourraient toutefois être imposés aux promoteurs dont les plans dérogent aux règlements découlant du plan directeur d'aménagement. « Pour l'instant, il en coûte 1000 \$ aux particuliers qui occupent de quelques pieds le domaine public alors que les promoteurs qui présentent des projets de 50 étages dérogatoires ne paient rien », déplore M. Bonhomme.

Un « ticket modérateur » ou « tarif d'entrée » pourrait aussi être appliqué pour s'assurer que seuls des projets « sérieux » soient soumis à la Ville. Ceci pour contourner la pratique de promoteurs qui viennent tater le terrain avec de « pseudo-projets », accaparant le temps des fonctionnaires, afin de savoir si leurs terrains gagnent à être revendus.

Constitués en majorité d'espaces à bureaux et commerciaux, les 50 projets approuvés depuis deux ans ont néanmoins permis l'ajout de 654 logements ou condos dans le centre-ville, dont 220 dans le Vieux-Montréal.

Après Hubble, IMAX

HOUSTON (AFP) — L'équipage de la navette *Discovery* est passé hier, après la réussite de la veille du largage du télescope *Hubble*, à un autre genre d'exercice : l'observation de la Terre d'une altitude record, jamais atteinte auparavant par l'Homme au cours de vols orbitaux.

À plus de 600 km d'altitude, les astronautes de *Discovery* ont effectué à tour de rôle des prises de vues de la Terre avec la caméra IMAX 70 mm dont les images spectaculaires donnent l'impression d'être dans l'espace.

Kathryn Sullivan, spécialiste de mission, qui a entre autres un doctorat de géologie, avait commencé dès mardi à filmer avec cet appareil une bonne partie du Brésil (les zones de drainage de l'Amazonie), ainsi que les côtes du Texas et le Rio Grande à la frontière avec le Mexique.

Les images de cette caméra de conception canadienne sont connues du public grâce au fameux film sur grand écran de la navette « The dream is alive » qui est visionné dans les musées et expositions scientifiques comme à la Géode à Paris.

Ce nouveau film couleur 70mm à haute définition tourné à bord de *Discovery* a été commandé par le Musée de l'air et de l'espace de l'Institut smithsonien à Washington en collaboration avec la NASA.

Pour la première fois, une seconde caméra IMAX a été placée dans la soute de la navette. Elle a permis de filmer mercredi le déploiement et le largage de *Hubble*, le plus gros et le plus complexe instrument jamais lancé par une navette.

Pendant ce temps à Houston, les ingénieurs de la NASA ont commencé à travailler hier sur les systèmes très complexes du télescope spatial *Hubble* et les astronomes, qui attendaient le lancement avec impatience, n'ont pas encore droit au chapitre.

Il faudra plusieurs semaines sinon plusieurs mois, soulignent les spécialistes, avant que ce premier observatoire astronomique spatial ne soit pleinement opérationnel. Déjà au premier jour en orbite, les techniciens responsables de son fonctionnement tentaient de résoudre un problème de communication qui a déjà provoqué deux pertes de contact avec *Hubble*.

« Les astronomes ne peuvent rien faire pour l'instant avec le télescope, a déclaré Robert Bless, l'un des savants du projet, nous sommes comme les maris qui assistent à l'accouchement de leur femme et ne peuvent rien faire si ce n'est être inquiets ».

Moins de 24 heures après le largage de *Hubble par Discovery*, les équipes de techniciens au sol responsables des tests extrêmement compliqués ont perdu contact deux fois pour des périodes d'environ 45 minutes avec le télescope spatial, sans que des dommages s'ensuivent.

Ces deux problèmes mineurs ont été attribués par les ingénieurs à des erreurs humaines et au manque d'expérience général du travail avec un appareil aussi perfectionné. « C'est un engin tout nouveau et nous pensons que c'était dû à de l'inexpérience », a déclaré Jim Elliott, un porte-parole du centre spatial de Goddard (Maryland).

Petro-Canada se dit innocente des neuf accusations portées par le ministère de l'Environnement

Clément Trudel

PETRO-CANADA a plaidé non coupable, hier, en Cour du Québec (chambre pénale), à neuf chefs d'accusation portés contre elle par le ministère québécois de l'Environnement; le procès aura lieu le 15 juin, au Palais de justice de Montréal. Une autre pétrolière, Shell, comparaitra, hier également, devant le juge Robert Iuticone. Shell est aussi accusée d'infractions présumées à la Loi sur la qualité de l'environnement et au Règlement sur les effluents liquides des raffineries de pétrole; les avocats de Shell diront le 20 juin — jour fixé pour le procès — s'ils enregistrent un plaidoyer de culpabilité, ou non, aux neuf chefs d'accusation, similaires à ceux qu'a portés le ministère québécois contre Petro-Canada.

Entamées suivant les dispositions de la Loi sur les poursuites sommaires, des poursuites de ce genre sont rares, a précisé hier Me Charles Charbonneau, chargé des dossiers

reliés à l'environnement au ministère québécois de la Justice. Il appartiendra à Me Charbonneau d'établir, en juin, les éléments de preuve recueillis, s'agissant des infractions présumées, ou de prévoir la riposte si, avant les procès, l'une ou l'autre des pétrolières s'avisaient de présenter, par exemple, des « moyens préliminaires » pouvant mener à la contestation de certains passages des lois ou règlements invoqués.

La plupart des accusations touchant Petro-Canada ont trait à des quantités d'azote ammoniacal déversées, à quatre reprises, dans une mesure excédant la limite autorisée par la loi. D'autres accusations reprochent à Petro-Canada le déversement en quantités excessives d'huiles et de graisses, voire de sulfures.

Quant à Shell Canada Ltée, la dénonciation du ministère de l'Environnement spécifie qu'elle aurait déversé un contaminant (matières en suspension) à cinq reprises dans des quantités qui dépassent les quotas permis par les textes qui régissent ces matières. Shell aurait, toujours selon l'accusation, rejeté du phénol, au-delà des quantités autorisées et ce, à trois reprises.

Pour ne prendre qu'un volet des accusations portées contre Petro-Canada et sa raffinerie de Pointe-aux-Trembles, mentionnons que le 27 mai 1989, cette compagnie aurait rejeté plus de 342 kg de sulfures là où la moyenne tolérée de rejet de ces substances est de 41 kg.

Certains des chefs d'accusation pourraient mener, si la culpabilité était reconnue, à des amendes de 1800 à 3000 \$, ou encore d'un minimum de 6000 \$ et d'une amende maximale de 250 000 \$ par effraction.

21 % des jeunes du secondaire fréquentent l'école privée à Montréal

Jean-Pierre Proulx

PLUS DE 20 700, ou 20,8 %, des jeunes de l'île de Montréal inscrits cette année à l'école secondaire, fréquentent des écoles privées, révèle des statistiques du Conseil scolaire de l'île de Montréal publiées cette semaine.

Il s'agit, en nombre absolu, d'une augmentation de 131 élèves par rapport à l'année précédente, ou de 0,7 %.

Pour établir cette statistique, le démographe du Conseil, M. Albert Côté, a isolé, dans les fichiers scolaires, les élèves qui habitent l'île de Montréal et vérifié ensuite s'ils étaient inscrits dans des écoles privées ou publiques. Ces élèves, il importe de le noter, ne fréquentent pas nécessairement tous des écoles situées sur l'île de Montréal, mais il y

résident tous.

La série statistique du Conseil remonte à l'année scolaire 1980-1981. En chiffre absolu, la variation annuelle du nombre de jeunes inscrits dans les écoles privées secondaires n'est pas très significative. Avant 1984-85, leur nombre a oscillé entre 18 809 et 19 847. Depuis, il se situe entre 20 370 et 20 831.

En pourcentage toutefois, la progression des jeunes fréquentant l'école privée secondaire a été constante, passant de 14,5 % en 1980-81 à 20,8 % cette année. C'est dire que le nombre d'élèves au secondaire public a beaucoup diminué, de 99 791 qu'ils étaient en 1980-81, ils ne sont plus que 78 493 cette année.

Au niveau primaire, la progression des jeunes Montréalais fréquentant l'école privée a été constante depuis dix ans, tant en nombre absolu qu'en proportion. Ils étaient 10 182 ou 8,4 %

en 1980-81; ils sont 12 928 ou 11,4 % cette année.

« Globalement, écrit M. Côté, les tendances divergentes des deux secteurs se maintiennent de façon presque continue à travers la série chronologique : seules les années 1981 et 1988 ont fait subir un léger recul au secteur privé, pendant que chutait le secteur public tout au long de la période étudiée ».

Par ailleurs, l'analyse révèle que c'est principalement la partie ouest de l'île, de même qu'à Verdun, notamment l'île des Soeurs, et sur le territoire de la Commission scolaire Sainte-Croix qui ont le plus contribué au développement du secteur privé. « L'importance du développement résidentiel et le fait que ce sont des secteurs économiquement mieux nantis sont probablement des facteurs importants de cette croissance ».

Incidentement, l'ouverture du col-

lège Saint-Louis, une école « inter-nationale » publiée de la commission scolaire Sault-Saint-Louis paraît avoir eu son effet puisque le nombre d'élèves inscrits à l'école privée en provenance de ce territoire est passé de 1011 en 1987-88 à 873 cette année.

Par ailleurs, un second document du Conseil révèle que c'est la commission scolaire Sainte-Croix (Outremont, Ville-Mont-Royal et Ville Saint-Laurent) qui compte, dans ses écoles secondaires, la plus forte proportion d'élèves nés à l'étranger, soit 33 %. Viennent ensuite dans l'ordre la CÉPM : 25 %; la CÉCM : 19 %; Lakeshore : 14 %; Baldwin-Cartier : 13 %; Jérôme-le-Royer : 8,5 %; Sault-Saint-Louis : 8,3 % et Verdun : 5 %.

En nombre absolu, c'est évidemment la CÉCM qui compte le plus

fort contingent d'enfants immigrants, soit 6684 au primaire et 6829 au secondaire. Elle est suivie de la CÉPM avec 3271 élèves au primaire et 2808 au secondaire. Au total, on compte cette année 27 562 enfants nés à l'étranger dans les écoles primaires et secondaires de l'île.

A noter que cette statistique ne compte que les enfants nés à l'étranger et non pas les enfants nés ici de parents immigrants.

Contrairement à l'idée reçue, il n'y a pas, par ailleurs, une adéquation directe en fait d'être nés à l'étranger. De fait, indique le Conseil, 32 % seulement des enfants immigrants habitent un quartier économiquement défavorisé.

Dénouement imminent du conflit à l'école de Brossard

Jean-Pierre Proulx

LE CONFLIT relatif à la localisation des élèves étudiants en anglais à Brossard trouverait son dénouement final ce matin, a déclaré hier au DÉVOIR l'un des commissaires, M. Pierre Lépine.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé, a-t-il révélé, à fournir quelque 720 000 \$ pour agrandir cette école Saint-Michel afin qu'elle puisse accueillir en septembre les écoliers de l'école Good Shepherd. Fort de cet engagement, la commission scolaire a résolu cette semaine à 11 voix contre 3 de l'agrandir.

Le 29 mars, les parents anglophones ont menacé la commission scolaire d'une injonction pour qu'elle rescinde la décision du 23 mai de relocaliser leurs enfants à Saint-Michel, mais c'était avant que le gouvernement n'accepte de payer pour agrandir l'école dès cet été, ce qui va évidemment coûter plus cher.

D'après M. Lépine, le ministère, la commission scolaire et les parents anglophones représentés par Me Julius Grey mettraient officiellement fin à leur différend ce matin. Nous n'avons pu rejoindre Me Grey pour obtenir confirmation de la nouvelle.

Côté accélère l'étude d'une usine de désencrage au Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre délégué aux Forêts Albert Côté soumettra la semaine prochaine au conseil des ministres un mémoire concernant la construction au Québec d'usines de désencrage de papier usé.

Interrogé en Chambre par le député de Lavolette Jean-Pierre Jolivet, le ministre a laissé entendre que le gouvernement pourrait donner une réponse bientôt. « Je soumettrai un mémoire au conseil des ministres la semaine prochaine et le gouvernement fera connaître sa décision », a-t-il déclaré.

Devant l'insistance du député de Lavolette, M. Côté s'est dit inquiet par la lenteur des procédures et par la menace de la compagnie Cascades de construire une usine de désencrage aux États-Unis. « Je suis entièrement d'accord avec lui, dit-il, je pense que c'est urgent qu'on en ar-

rive à une proposition qui pourra être évaluée par les promoteurs ».

Quatre promoteurs ont présenté à date une proposition d'investissements. Il s'agit du groupe Cascades-Steinbeis, de Kruger, de MacLaren-Donohue et du Groupe Orford. « Chacune des propositions sera examinée avec beaucoup d'attention », a affirmé le ministre Côté.

Par contre, M. Côté a fait savoir qu'il tiendra compte de l'implication des groupes communautaires dans le

dossier de la récupération. « Je crois que le Groupe Orford a l'appui des récupérateurs de toute la région (Drummondville) et ceci est un atout pour un promoteur qui est appuyé par des groupes semblables », a-t-il ajouté.

Le ministre délégué aux Forêts a de plus rappelé à la Chambre que le Québec pourra, une fois les usines de désencrage construites, se comparer aux pays qui font le plus de récupération.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

Ergothérapeute bilingue
Services intégrés pour les enfants du Nord
Rotary Children's Centre

Poste: Ergothérapeute à temps plein
Bilinguisme exigé (français-anglais)
Description des tâches: Le ou la candidat(e) choisi(e) participera au programme intitulé « Services intégrés pour les enfants du Nord ». Ce programme dispense des services de santé, santé mentale et d'éducation spéciale aux enfants qui demeurent dans la région rurale du District de l'Algoma. Les responsabilités comprennent l'évaluation, la consultation et le traitement d'enfants ayant des problèmes multiples.
Qualifications: Une maîtrise en Ergothérapie admissible à l'enregistrement au CAOT. Voiture nécessaire.
Salaire et avantages sociaux: Salaire compétitif, gamme intéressante d'avantages sociaux. Généreux programme de développement professionnel.
Soumettre curriculum vitae: Directrice exécutive Rotary Children's Centre 331 rue Patrick Sault Ste. Marie, Ontario P6A 5N5 (705) 759-1131

Une jolie femme toujours à l'heure.

ROLEX

Bijouterie **GAMBARD**
630-A Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

LE BUDGET DU QUÉBEC

Ottawa et la stagnation économique forcent Québec à accroître son déficit

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ralentissement de l'économie combiné à la stagnation des transferts fédéraux a commencé à produire ses effets sur les finances québécoises, le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, ayant annoncé hier, une augmentation du déficit budgétaire pour la prochaine année.

De 1,6 milliard \$ qu'il était lors du dernier exercice, M. Levesque prévoit qu'il atteindra 1,75 milliard \$ en 1990-1991, en hausse donc de 150 millions \$. Mais en regard des prévisions qu'il faisait l'an dernier lors de son précédent discours sur le budget, l'augmentation du déficit prévu pour la prochaine année est de 275 millions \$, alors que M. Levesque prévoyait une légère baisse.

Les dépenses atteindront 35,4 milliards \$ tandis que les revenus ne seront que de 33,6 milliards \$.

Le ministre des Finances signale que, en regard des prévisions de son précédent discours sur le budget, le manque à gagner total atteignait 338 millions \$.

Il s'explique par l'impact de la stagnation des transferts fédéraux ainsi que par les difficultés conjoncturelles qui viennent miner les bénéfices des sociétés d'État, que le gouvernement consolide dans son bilan. À cela venait s'ajouter l'accroissement des dépenses qui portait « l'impasse » budgétaire à 808 millions \$. Une impasse qui est cependant partiellement comblée par les hausses de taxes à la consommation et des entreprises qui ont été imposées hier.

M. Levesque explique avoir pré-

férent augmenter légèrement le déficit, après cinq années de baisse, afin de « soutenir la croissance économique » par de nouvelles dépenses d'immobilisations de l'État et quelques mesures destinées à aider les entreprises en difficulté.

Pour l'exercice suivant, celui de 1991-92, M. Levesque prévoit pourtant une diminution de son déficit, à 1,6 milliard \$ et de 1,4 milliard \$ lors de l'exercice suivant.

Ces prévisions reposent sur une croissance des revenus autonomes du gouvernement assez importante, de 10 % l'an prochain et de 8 % l'année suivante. En contrepartie cependant, les transferts fédéraux stagneraient et même diminueraient en chiffres bruts de 0,8 % lors de l'exercice 1991-92.

M. Levesque aura d'autant plus de difficulté à atteindre ses objectifs au

cours des prochaines années que les perspectives économiques qu'il trace lui-même sont peu encourageantes.

En effet, alors que la croissance de l'économie était de 2 % l'an dernier, l'augmentation du PIB au Québec serait cette année de 1,3 %. En moyenne, la croissance du PIB serait de 2,8 % de 1991 à 1993. On est loin des 4 à 5 % qui ont prévalu ces dernières années et avaient permis les réductions de déficits.

Pour cette même période de 1991 à 1993, le ministre des Finances du Québec prévoit, comme la plupart des analystes d'ailleurs, que l'environnement économique nord-américain sera moins favorable à la croissance qu'au cours des années 1980. Ceci dit, Québec prévoit que les taux d'intérêt demeureront élevés tandis que le dollar canadien se maintiendra au-dessus de 0,80 \$ US.

Baisse modeste des impôts pour les particuliers et encouragement pour accroître le taux de natalité

Michel C. Auger
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le budget présenté hier, par le ministre des Finances Gérard D. Levesque prévoit une baisse modeste de l'impôt des particuliers par le biais d'une indexation des exemptions personnelles et fait passer l'allocation à la naissance d'un troisième enfant de 4500 \$ à 6000 \$.

Pour la première fois depuis son arrivée au ministère des Finances, M. Levesque a choisi d'indexer les crédits d'impôt de 4,8 % à compter du 1er janvier prochain, alors qu'il refuse toujours d'indexer les paliers d'imposition.

Le crédit d'impôt de base augmente donc de 50 \$, passant de 1056 \$ à 1106 \$, alors que les autres exemp-

tions personnelles et pour personnes à charge augmenteront dans cette même proportion de 4,8 %, tout comme les allocations familiales et pour jeunes enfants et les programmes de sécurité du revenu APTE et APPORT.

Les crédits d'impôts personnels ainsi indexés sont : le crédit de base, celui de personne mariée, les crédits pour enfants à charge, le crédit pour famille monoparentale, le crédit pour personne vivant seule et le crédit pour autres personnes à charge.

Le niveau de revenu à partir duquel les contribuables commencent à payer des impôts est donc relevé passant de 23 234 \$ à 24 324 \$ pour un couple avec deux enfants et de 8479 \$ à 8829 \$ pour un célibataire.

L'indexation, ainsi que ces réductions, coûteront 312 millions \$ au Trésor québécois l'an prochain.

C'est surtout aux familles que le budget déposé hier veut accorder une aide additionnelle. Ainsi, l'allocation à la naissance du troisième enfant et des suivants passe de 4500 \$ à 6000 \$. Elle demeure versée par tranches de 375 \$ par trois mois, mais pendant quatre ans au lieu de trois ans, ce qui constitue un déboursé additionnel de 19 millions \$ par année. Les enfants qui étaient déjà admissibles à ce programme pourront bénéficier de cette extension d'un an.

M. Levesque se réjouit d'ailleurs dans son discours sur le budget des effets de cette politique sur le taux de natalité et note que l'indice de fécondité est passé au cours de la dernière année de 1,41 à 1,52 et que les trois dernières naissances ont augmenté de 13 %.

L'allocation du gouvernement québécois pour les deux semaines où le

régime d'assurance-chômage n'assure pas de revenu pendant un congé de maternité passera de 240 \$ à 360 \$, une mesure qui coûtera 6 millions \$ de plus au gouvernement.

De plus, le plafond de l'exemption relative aux frais de garderie sera indexé de 4,8 % pour passer à 4400 \$ pour les enfants de moins de sept ans et à 2200 \$ pour les autres. De plus, le gouvernement augmentera son aide au financement des services de garde pour atteindre 152 millions \$.

D'autre part, le programme d'accès à la propriété pour les familles sera bonifié, le prix de la résidence admissible passant de 100 000 \$ à 110 000 \$.

Enfin, en tenant compte du budget ontarien déposé mardi, l'écart du fardeau fiscal du secteur privé entre l'Ontario et le Québec demeure au même point que l'an dernier, soit de 3,5 %.

Le fardeau fiscal des entreprises privées augmentera de 86 millions \$ en 1991

QUÉBEC (PC) — Le fardeau fiscal des entreprises du secteur privé augmentera de 86 millions \$ en 1991, a annoncé hier le ministre des Finances Gérard D. Levesque, qui prévoit cependant de nouvelles mesures de soutien pour les compagnies en difficulté.

Ainsi, l'impôt sur les profits des grandes entreprises passe de 6,16 à 6,33 % et celui des PME de 3,36 à 3,45 %. La contribution des employeurs au fonds des services de santé augmente de 3,36 à 3,45 %. Enfin, le taux général de la taxe sur le capital passe de 0,50 à 0,52 %.

Bien que le fardeau fiscal des entreprises augmente encore cette an-

née, il demeure concurrentiel avec celui des entreprises ontariennes, a toutefois souligné le ministre.

Compte tenu du budget ontarien, déposé mardi, l'écart Québec-Ontario du fardeau fiscal du secteur privé demeure stable à 3,5 %, comparativement à 10,5 % en 1985.

Les entreprises en difficulté, dans le contexte d'un ralentissement économique et de taux d'intérêt élevés, pourront par ailleurs bénéficier d'un nouveau programme d'aide de 30 millions \$ qui sera administré par la Société de développement industriel (SDI).

L'entreprise qui se qualifie pourra obtenir pour une durée de

cinq ans un prêt de la SDI, au taux du marché, mais dont le remboursement sera variable en fonction de ses résultats.

Le gouvernement a d'autre part décidé d'encourager le regroupement des PME pour les aider à faire face plus solidement à la concurrence sur les marchés internationaux et de créer un programme de 15 millions \$, administré par la SDI, à cet égard. L'aide prendra la forme de prêts participatifs.

Les modalités de ces deux programmes seront annoncées prochainement.

D'autre part, Québec bonifie certains de ses programmes de soutien à la capitalisation.

M. Levesque a annoncé notam-

ment que le plafond annuel des réductions pour l'achat de parts permanentes Desjardins sera porté de 1000 \$ à 2000 \$ et que le plafond global passera de 3000 \$ à 5000 \$.

Le programme d'aide au démarrage de Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ) est reconduit pour deux ans et le plafond de la subvention admissible est doublé à 10 000 \$.

Enfin, les contribuables qui voudront investir au moins la moitié de leur fonds d'investissement REA (FIR) pourront bénéficier d'un délai supplémentaire de 12 mois pour investir dans des corporations en développement admissibles à ce régime.

Ça, ça fait du bien!

Participation

Effort de 279 millions \$ pour l'éducation, la santé et la culture

QUÉBEC (PC) — Dans le but de soutenir l'économie en cette période de ralentissement, le gouvernement québécois accélérera de 279 millions \$ ses investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la culture.

Il s'agit d'investissements qui étaient d'abord prévus pour les prochaines années et dont la réalisation a été rapprochée, a expliqué le ministre des Finances Gérard D. Levesque. Il a précisé que le montant de 279 millions \$ sera presque entièrement dépensé cette année et qu'il permettra de créer quelque 5000 nouveaux emplois dans le secteur de la construction.

De plus, les régions seront les premières bénéficiaires puisqu'une partie importante de ces investisse-

ments sera effectuée en dehors de Montréal et de Québec.

Dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ce sont 131 millions \$ de plus qui serviront à construire, agrandir et réparer des établissements d'enseignement. Des travaux de réparation seront également effectués dans des établissements de santé et de services sociaux pour un montant de 76 millions \$. Enfin, une somme additionnelle de 72 millions \$ sera investie dans le secteur des affaires culturelles.

On parle ici d'investissements qui seront réalisés avec les municipalités et certains promoteurs privés, notamment dans la construction de bibliothèques publiques ainsi que dans la restauration et la rénovation du patrimoine.

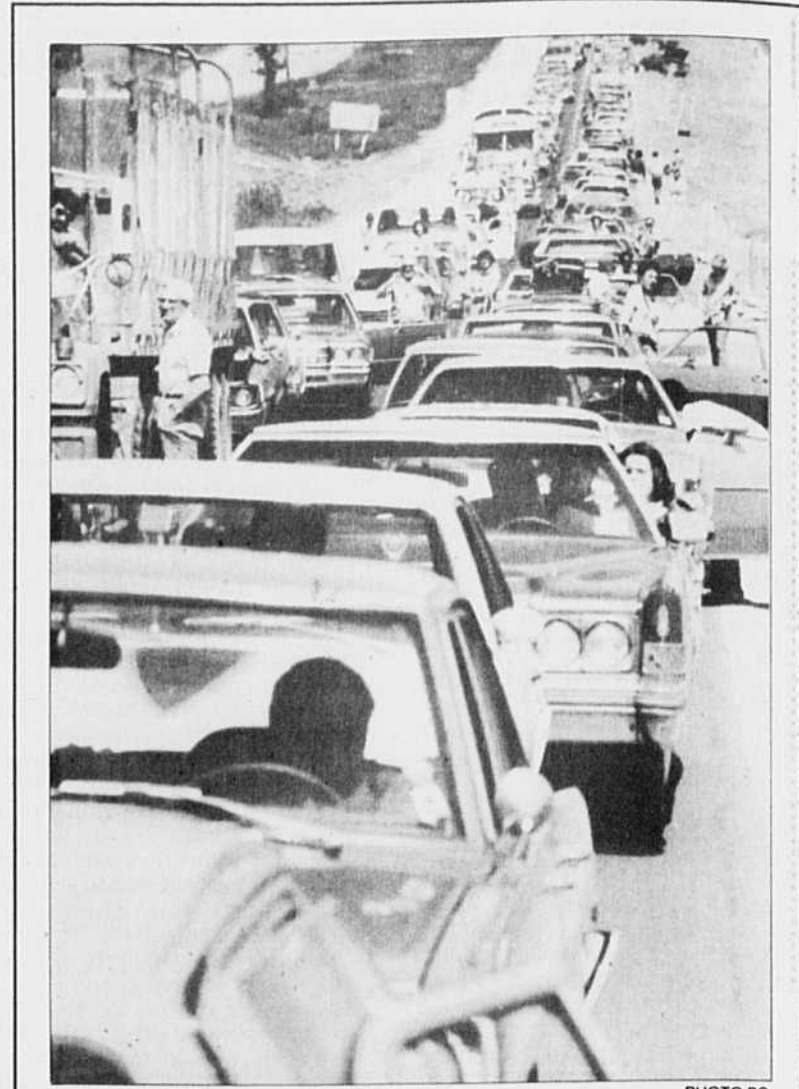


PHOTO PC
Au grand total pour ces cinq prochaines années, c'est un peu plus de 6 milliards \$ qui auront été dépensés pour la construction et la rénovation du réseau routier.

1,7 milliard \$ pour le réseau routier

Robert Lefebvre
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le réseau routier du Québec pourra recevoir quelques améliorations grâce aux investissements additionnels de 1,7 milliard \$ pour les cinq prochaines années annoncés hier soir par le ministre des Finances Gérard D. Levesque.

Il s'agit d'un plan quinquennal qui s'ajoute au budget de base de 867 millions \$ prévu pour le présent exercice financier 1990-1991. Il comprend l'indexation de ce budget de base ainsi que des crédits additionnels pour chacune des cinq prochaines années.

Pour l'année financière qui vient de débuter, une somme de 153 millions \$ a déjà été annoncée le 27 mars lors de la présentation du budget des dépenses, ce qui porte le budget du réseau routier pour cette année à un peu plus d'un milliard de dollars.

Ainsi, en 1994-1995, dernière année de ce plan quinquennal, le budget de base indexé s'élèvera à 1 014 000 000 \$. Avec l'investissement additionnel prévu de 340 millions \$, il atteindra 1 354 000 000 \$.

Au grand total pour ces cinq prochaines années, c'est un peu plus de 6 milliards \$ qui auront été dépensés pour la construction et la rénovation du réseau routier.

Ces investissements, a expliqué le ministre des Finances, serviront notamment à améliorer la sécurité du réseau. Dans ce contexte, une partie des sommes requises pour financer ces investissements proviendra de la Régie de l'assurance-automobile.

Ainsi, la Régie, sans toucher à sa réserve actuarielle, fournira un montant de 625 millions \$ à même son fonds de stabilisation qu'elle a réussi à générer grâce à l'amélioration du bilan sécuritaire des conducteurs.

Ce plan quinquennal d'amélioration du réseau routier doit par ailleurs contribuer au développement économique de l'ensemble des régions du Québec, comme le souhaite du moins le

ministre Levesque.

Pour aider davantage les régions et surtout celles qui souffrent d'un chômage aigu, le gouvernement a annoncé diverses autres mesures, dont une accélération de 279 millions \$ de ses investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et les affaires culturelles.

Il a aussi prévu que l'Office de planification et de développement du Québec pourra engager des dépenses additionnelles de 10 millions \$ au cours de la présente année.

Pour faciliter le démarrage de nouveaux projets miniers dans la région de Chibougamau-Chapais, le gouvernement disposera d'une somme de 4 millions \$ au cours des deux prochaines années.

Le ministre des Finances a aussi annoncé la poursuite du programme fiscal qui permet aux investisseurs de déduire jusqu'à 166 et deux tiers pour cent des frais d'exploration minière engagés au Québec.

Cette mesure favorisera surtout l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue, a noté le ministre Levesque.

De plus, des montants additionnels de 5 millions \$ seront consacrés à l'aménagement des forêts publiques et privées. Cette somme s'ajoute aux 14 millions \$ pour quatre ans annoncés au budget de l'an dernier pour développer des emplois forestiers dans les régions de la Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent.

La promotion touristique profitera de crédits additionnels de 6 millions \$ par année et les résidents de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine bénéficieront d'un programme renouvelé de 6 millions \$ pour la création d'emplois saisonniers.

Enfin, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan quinquennal de 50 millions \$ pour restructurer l'industrie des pêches. Une première tranche de 10 millions \$ sera allouée dès cette année. Cette aide revêtira la forme de subventions, de garanties de prêt et de prises de participation.

La CEQ et la FTQ ont des réactions opposées

Josée Boileau

LA CEQ et la FTQ ont eu des réactions opposées face à l'établissement d'un crédit d'impôt de 100 millions \$ consacré à la formation professionnelle.

« Le gouvernement met les charnières devant les boeufs car de quelle formation s'agit-il ? », s'exclame la présidente Lorraine Pagé.

« Enfin le gouvernement passe à l'action, c'est la mesure la plus intéressante du budget », dit de son côté Jean-Guy Frenette, de la FTQ.

Même si la centrale réclamait qu'un pour cent de la masse salariale soit consacrée à la formation, M. Frenette estime qu'il y a de quoi se réjouir, d'autant plus que l'enseignement sera dispensé dans des établissements reconnus plutôt qu'être fait sur le tas, au travail.

« L'énoncé de politique gouvernementale sur la formation professionnelle n'a pas encore été rendu public, le Sommet sur les ressources humaines annoncé pour le printemps par le ministre Bourbeau n'a pas encore eu lieu et on annonce un crédit d'impôt. Il s'agit là d'une mesure im-

provisée mise en place avoir d'avoir établi une véritable stratégie », a souligné Mme Pagé.

Celle-ci estime néanmoins que ce geste n'a pas été posé plus tôt, tout comme elle déplore que pour la XIème fois, le gouvernement parle de redéfinir le rôle du secteur public, faisant à nouveau planer « une véritable Épée de Damoclès » sur l'accessibilité aux services de santé.

M. Frenette dit pour sa part qu'il s'agit d'un budget de continuité, avec de « petites mesures, correctes, assez bien ciblées, où il y en a un peu pour tout le monde ». Il s'inquiète toutefois du comportement du gouvernement face à la TPS. La FTQ estime en effet que les Libéraux s'acheminent en douceur vers une possibilité d'inclure la taxe de vente provinciale dans la TPS fédérale, reconnaissant la légitimité de celle-ci.

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 90-04-25

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	2 012 104,50 \$
5/6+ 2	380 064,20 \$
5/6 147	3 954,20 \$
4/6 10 480	106,60 \$
3/6 229 426	10,00 \$

VENTES TOTALES: 15 034 674,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 4 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-04-28

Tirage du 90-04-25

NUMÉROS	LOTS
1 9 8 2 5 5	100 000 \$
8 2 5 5	1 000 \$
8 2 5 5	250 \$
2 5 5	50 \$
5 5	10 \$
5	2 \$

Tirage du 90-04-25

NUMÉROS	LOTS
1 3 4 5 7	
8 10 19 20 22	
28 33 34 39 49	
55 56 63 66 70	

Prochain tirage: 90-04-27

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements.....	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Publicité.....	(514) 842-9645
numéro sans frais.....	1-800-363-0305

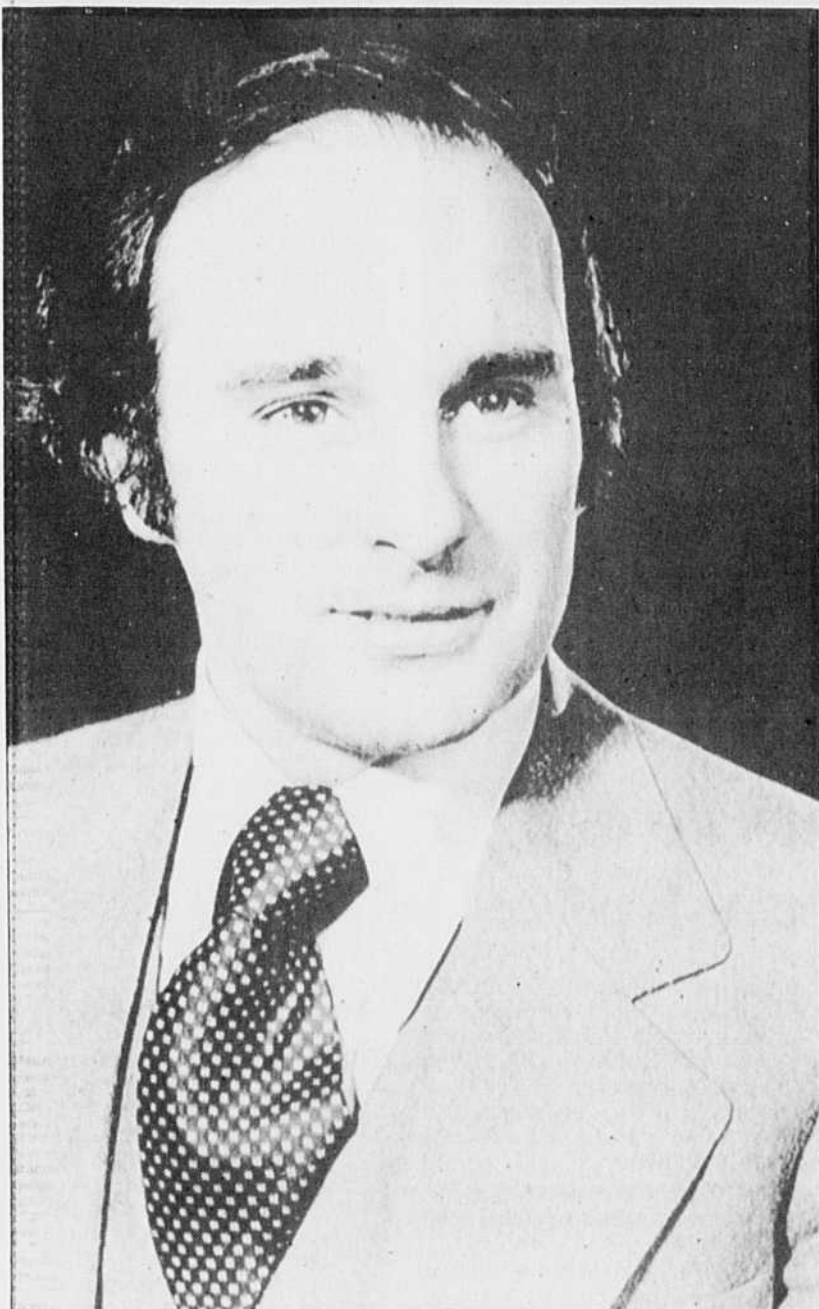
Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

LE BUDGET DU QUÉBEC

L'opposition dénonce les taxes régressives et cachées prévues par le budget Levesque



Jacques Léonard, critique financier du PQ.

Michel VENNE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'opposition péquiste dénonce les taxes régressives contenues dans le budget Levesque, les taxes cachées qu'il annonce et l'absence de mesures pour aider les particuliers et les entreprises à faire face au ralentissement économique.

« C'est un budget gris, c'est le budget des hausses de taxes régressives », a déclaré hier en conférence de presse le critique de l'opposition en matières de finances publiques, M. Jacques Léonard.

Le député péquiste de Labelle déplore par ailleurs le fait qu'il n'y ait rien dans ce budget pour contrer la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée par la Banque du Canada, en particulier pour les jeunes ménages désireux de s'acheter une maison.

Au chapitre des taxes, M. Léonard rappelle que certaines ont été annoncées avant le budget, notamment 191 millions \$ en nouvelles taxes scolaires et 45 millions \$ pour la hausse des frais de scolarité universitaires. À cela s'ajoutent celles prévues au budget sur les cigarettes et l'alcool.

Mais surtout, le critique de l'opposition appréhende les taxes cachées entre les lignes du budget Levesque qui s'abattraient sur les contribuables dans l'avenir.

Ainsi, M. Léonard croit que la décision du gouvernement de puiser 625 millions \$ sur cinq ans dans les coffres de la Régie de l'assurance-automobile du Québec entraînera à terme des hausses de tarifs au niveau des permis de conduire, de l'immatriculation ou de l'assurance.

De même, l'intention annoncée par Québec de céder aux communautés urbaines la responsabilité des dépenses d'opération du transport en commun risque également de se traduire dans l'avenir par des hausses de tarifs ou encore par des augmentations de l'impôt foncier dans les municipalités concernées.

Ce transfert de responsabilités sera lourd de conséquences, prévient M. Léonard, qui s'attend à ce que le gouvernement généralise, partout où

il pourra le faire, cette tendance à « pelletter au niveau local » toute une série de responsabilités.

M. Léonard signale par ailleurs que le plan d'accélération des dépenses publiques est un leurre puisqu'en dollars constants, depuis 1989, les dépenses d'immobilisations du gouvernement ont même diminué.

Il constate que le gouvernement ne respecte pas sa promesse électorale à l'égard de l'environnement et qualifie de timides les mesures prévues pour inciter les entreprises à investir dans la formation professionnelle de leurs employés.

Enfin, le critique péquiste fait remarquer que le gouvernement, qui avait « érigé en principe de sainteté la réduction du déficit », annonce une augmentation de 275 millions \$ par rapport à sa prévision de l'an passé. « Il n'y a pas de quoi se pêter les bretelles », conclut-il.

Déficit décentralisé dans notre cour, dit l'UMQ

de notre bureau de Québec

« CE N'EST pas une décentralisation des responsabilités, mais un transfert de son déficit dans la cour des propriétaires et des locataires que le ministre des Finances vient d'annoncer ».

C'est ainsi que le président de l'Union des municipalités a réagi hier soir au budget de M. Levesque. C'est un budget injuste pour les citoyens et pour les municipalités, proteste M. Camille Rouillard, maire de Valcourt.

Sans services nouveaux le Québec augmente l'impôt foncier de 320 millions \$ dès le 1er juillet. C'est d'autant plus inacceptable que les divers crédits prévus au budget n'absorberont que 12 % de cette hausse. En agissant de façon aussi cavalière, le gouvernement brise le partenariat que

le monde municipal avait bâti avec lui depuis dix ans.

En plus, contrairement à sa prévision, c'est une hausse de 10 % de ses revenus autonomes que Québec s'approprie à faire subir aux contribuables québécois, opine l'UMQ.

Pis encore, le gouvernement veut réduire de 275 millions \$ sa contribution au transport en commun, ce qui entraînera sûrement des frais additionnels pour les usagers et les entreprises, note M. Rouillard.

L'UMQ déplore avec vigueur cette façon de faire du gouvernement, qui dénonce pourtant si vertement l'attitude d'Ottawa : à son tour, Québec fait du dumping fiscal, cette fois, auprès des municipalités.

Le budget serait brutal pour les régions périphériques du Québec

de notre bureau de Québec

LE PRÉSIDENT de l'UMRCQ, M. Roger Nicolet, estime que le budget est brutal pour les régions périphériques, dont la situation économique est déjà fort difficile. À leur fardeau déjà lourd, le gouvernement veut ajouter le fardeau du transport, ce qui réduira encore leur marge de manoeuvre.

Désappointé et insatisfait, M. Nicolet ne comprend pas que le Québec ne taxe pas davantage le tabac et la bière, qui lui rapportent moins que dans les autres provinces.

Quant au nouveau partage des res-

ponsabilités évoqué par M. Levesque, l'UMRCQ reste sur sa faim. Pis, ses appréhensions sont confirmées sans équivoque. Il n'est pas question de concourir à un nouveau partage des services tant que le problème sera aussi mal posé, dit M. Nicolet. En annonçant d'autres ponctions après celle de 320 millions \$ qu'il impose, Québec fait preuve d'incompréhension envers le statut particulier des municipalités.

Pour sa part, par contre, la Chambre de commerce du Québec juge positif et imaginaire le budget de M. Levesque. Le président, M. Jean Lambert mentionne à ce titre l'accélération des investissements publics, la réfection du réseau routier, le pro-

gramme de formation professionnelle, et le reste.

La Chambre s'inquiète par contre que Québec fasse ce qu'il subit d'Ottawa et transfère une partie de ses responsabilités aux municipalités, au lieu d'améliorer sa productivité et de couper ses dépenses. M. Lambert déplore aussi que le gouvernement se sente obligé d'augmenter de 250 millions \$ son déficit budgétaire.

Quant à l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), elle regrette que les 50 millions \$ promis pour l'environnement ne soient pas au rendez-vous budgétaire d'hier, encore loin d'un virage vert.

Québec a dû récupérer un manque à gagner fédéral de 221 millions\$

Michel C. Auger
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Québec doit faire face cette année à un manque à gagner de 221 millions \$ à cause des réductions effectuées par le gouvernement fédéral dans ses transferts aux provinces, ce qui oblige le ministre des Finances Gérard-D. Levesque à augmenter certaines taxes.

Ainsi, les taxes sur le tabac et les boissons alcooliques ainsi que la surtaxe aux entreprises seront augmentées pour contrer les coupures effectuées par Ottawa dans le financement des programmes établis (santé et éducation post-secondaire).

Toutes ces taxes viennent compenser les coupures du dernier budget Wilson qui se chiffrent à elles seules à 221 millions \$, estime M. Levesque. Mais si on ajoute toutes les coupures effectuées par Ottawa dans le financement des programmes établis ces dernières années, le

manque à gagner pour le Québec atteint 1,3 milliard \$ pour l'exercice 1990-1991.

En somme, les transferts fiscaux représentaient 28,9 % des revenus budgétaires en 1983-1984 et ne représentent plus que 21,6 % des revenus cette année et 17,7 % l'an prochain.

Cette situation est d'autant plus difficile à accepter pour M. Levesque qu'il estime toujours que la politique monétaire du gouvernement fédéral est mauvaise pour le Québec et que « les taux d'intérêt sont inutilement élevés et menacent la croissance économique ».

Cet impact négatif est loin d'être corrigé par les transferts fiscaux d'Ottawa, estime le ministre des Finances, puisque le gouvernement fédéral effectue des coupures générales dans ses transferts qui touchent plus sévèrement les provinces les moins bien nanties.

M. Levesque a donc l'intention d'utiliser la renégociation des arrangements fiscaux qui doit débiter

sous peu pour faire des propositions à ses collègues des autres provinces et du fédéral « pour que le gouvernement fédéral assume vraiment son rôle de redistribution au Canada ».

« Les programmes de transferts aux provinces doivent être réaménagés avec comme principal objectif de réduire les disparités économiques au Canada », affirment les documents budgétaires. Québec veut, en particulier, éviter que le système ne pénalise les provinces qui font preuve d'une bonne gestion.

Selon le Québec, les programmes offrant un transfert égal par habitant, sans égard à la capacité financière de la province, ne sont pas compatibles avec l'objectif de la promotion de l'égalité des chances au Canada. De plus, il faut éviter que les autres programmes de dépenses du gouvernement fédéral ne viennent amoindrir les programmes de pérennité visant à réduire les inégalités.

Le gouvernement Bourassa a décidé de taxer la TPS

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa a décidé de taxer la taxe fédérale sur les biens et les services (TPS) qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, a indiqué hier le ministre des Finances.

Le gouvernement québécois ne fait en procédant ainsi, a expliqué M. Gérard-D. Levesque, que se conformer à la pratique actuelle. La taxe provinciale de 9 % s'applique par-dessus la taxe aux manufacturiers de 13 % que la TPS vient remplacer.

Cette « taxe sur la taxe » n'augmentera pas substantiellement les revenus du gouvernement québécois, ont soutenu les conseillers du ministre. Des économistes, notamment Clément Gignac qui est économiste principal à la Banque nationale, a dit croire le contraire.

La TPS s'appliquera sur un certain nombre de produits qui actuellement ne sont pas taxés par le biais de la taxe aux manufacturiers. Exemple les repas. La facture de 100 \$ deviendra avec la TPS de 107 \$ sur laquelle s'appliquera la taxe provinciale.

De l'avis des fonctionnaires du ministère des Finances, l'effet de

la décision du Québec ne peut avoir d'effet majeur puisque le prix de certains produits baisseront avec la disparition de la taxe aux manufacturiers. Ce sera le cas des autos fabriquées au Canada. De plus, la TPS s'appliquera sur des services qui, eux, ne sont pas soumis à la taxe provinciale de 9 %.

La décision du gouvernement québécois aurait pu être autre si les discussions pour en arriver à une harmonisation des régimes provinciaux et fédéral de taxation à la consommation avaient été couronnées de succès. Les discussions n'ont cependant pas abouti et se poursuivront fort probablement encore quelques mois.

L'harmonisation est quelque chose de souhaitable, a souligné hier M. Levesque, qui a précisé que cette harmonisation pourrait être « de minime à très large ».

Pour l'instant, le ministre se garde de préciser sa position sur le degré d'harmonisation qu'il souhaite. Ce n'est pas d'intérêt public, a-t-il dit, ajoutant que ce qui le préoccupe, c'est l'intérêt des consommateurs et des entreprises québécoises.

Une harmonisation « très large » pourrait conduire à la création d'une forme de TPS qué-

bécoise que plusieurs groupes ont souhaitée, notamment le Conseil du patronat.

Le budget d'hier n'écarte rien, si ce n'est de constater que pour l'instant cela est impossible. Techniquement, il semble que de toute façon, il serait quasi impossible de mettre en place une telle TPS québécoise à temps pour le 1er janvier. Il faudrait d'abord s'entendre avec Ottawa puis ensuite soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi réformant le régime actuel.

Le ministre des Finances espère néanmoins qu'une harmonisation minimale sera possible. Si rien n'est fait, il y aura une duplication qui créera un véritable cauchemar pour tout le monde, a-t-il dit. Les entreprises auraient par exemple à appliquer deux taxes qui ne s'appliquent pas aux mêmes produits ou services et ils devraient faire des remises aux gouvernements à des moments différents.

L'objectif du Québec est d'atténuer les difficultés et les confusions qui s'ensuivront, assure M. Levesque, qui ne peut promettre plus que d'indiquer « le plus tôt possible » comment les entreprises québécoises devront fonctionner.

100 millions \$ en crédits d'impôt pour la formation professionnelle

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa accordera quelque 100 millions \$ en crédits d'impôt par année aux entreprises québécoises, grandes et petites, qui investiront dans la formation professionnelle.

Le ministre des Finances, Gérard-D. Levesque, a confirmé hier la création de ce nouvel incitatif fiscal qui, espère-t-il, pourra à moyen terme réduire de façon durable le chômage dit permanent.

Cette mesure, qui entre en vigueur immédiatement, avait été l'objet d'une promesse électorale formelle pendant la campagne électorale. Le Parti libéral avait aussi promis alors de créer un Régime d'épargne formation à l'intention des individus, mais cette mesure ne se réalisera

que plus tard.

Le gouvernement a décidé de mettre l'emphase sur la formation par les entreprises, estimant que celles-ci ne font pas assez pour développer une main-d'oeuvre qualifiée, a expliqué le ministre. Celui-ci note au passage que le gouvernement a aussi à se reprocher certaines choses, ayant dirigé en priorité ses programmes vers les chômeurs plutôt que vers la promotion des qualifications des employés.

L'incitatif fiscal créé s'adressera à toutes les entreprises, mais c'est d'abord aux PME que l'on tentera de s'adresser. Ainsi pour les trois premières années du programme, le crédit d'impôt sera de 40 % pour les petites et les moyennes entreprises. Il sera de 20 % pour les grandes.

Tous les éléments d'un programme de formation seront admissibles aux crédits d'impôt : frais de

formation encourus auprès des institutions, salaires des employés en formation, frais de déplacement. Seront aussi déductibles les frais liés à l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines. Dans ce cas, la déduction pourra atteindre 50 %, le gouvernement favorisera une plus grande planification en ce domaine.

La formation devra être dispensée par des institutions reconnues, mais des sociétés privées pourront aussi les dispenser. On mettra sur pied une procédure pour reconnaître ces sociétés. Cette procédure sera en place d'ici septembre.

Le ministère des Finances estime que ce programme entraînera une dépense fiscale de 100 millions \$ par année. Cette année, elle sera de 67 millions \$. À cela s'ajoutent des dépenses directes par la Société de développement industriel qui viendra

en aide aux entreprises qui ont de la difficulté à financer leurs programmes de formation. Souvent, les institutions financières hésitent à financer des dépenses en capital humain.

L'opposition péquiste avait aussi préconisé l'an dernier un programme pour amener les entreprises à investir dans la formation professionnelle. Selon Jacques Parizeau, il s'agissait de la dépense la plus productive qui soit pour assurer le développement économique.

La voie choisie par le PQ était différente car on imposait à toutes les entreprises une taxe de 1 % sur la masse salariale. Les entreprises qui créaient leurs programmes de formation recevaient un crédit d'impôt.

Le gouvernement actuel a rejeté cette façon de faire qui n'est pas dans la philosophie libérale, a dit M. Levesque. Celui-ci croit qu'il faut laisser plus de liberté aux entreprises.

les 15 millions \$ de crédits nouveaux déjà annoncés en mars lors du dépôt des prévisions de dépenses du Conseil du Trésor.

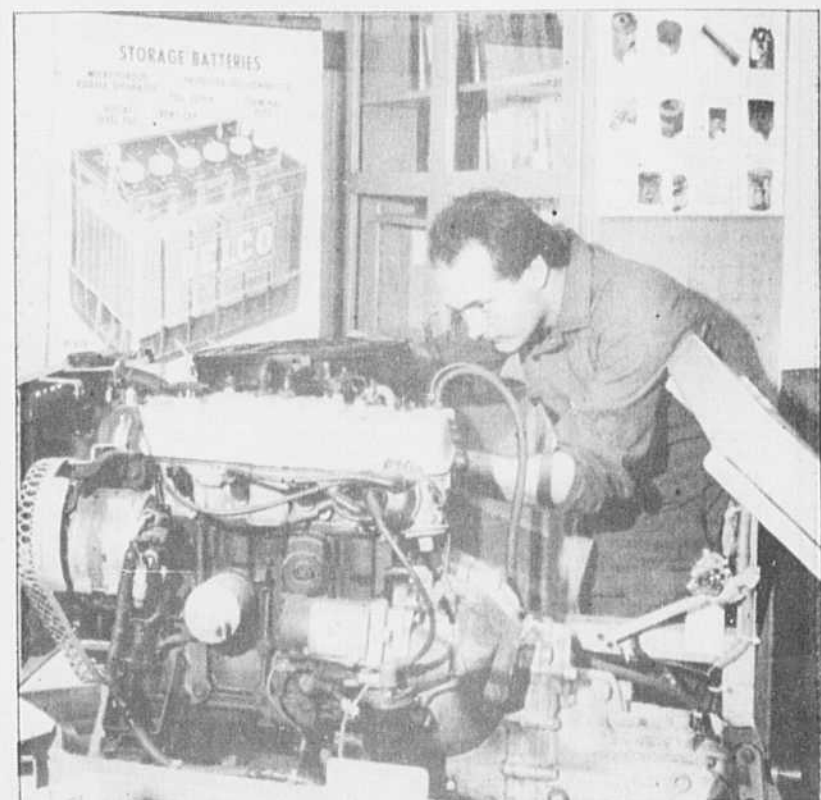
M. Levesque annonce toutefois l'ajout d'un volet environnemental au Fonds de développement technologique créé l'an passé, mais qui est resté inutilisé.

Le gouvernement réservera 10 millions \$ par an pendant cinq ans au financement d'études universitaires ou de projets de recherche réalisés par les entreprises sur des technologies ou des produits respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, Québec créera un

nouvel organisme responsable de la réduction, de la récupération et du recyclage des déchets domestiques ainsi que du développement de marchés pour les produits recyclés. Le mandat, la constitution et les modalités de financement de ce nouvel organisme seront annoncés prochainement.

Enfin, contrairement à la rumeur, le budget ne comporte ni nouvelle taxe ni consigne sur les pneus, taxe qui aurait pu servir à financer la récupération et le recyclage des pneus usagés accumulés dans les dépotiers et qui constituent un risque pour la sécurité des citoyens.



Une incitation considérable à une meilleure formation professionnelle.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'Alliance atlantique renonce à la modernisation nucléaire

Pointer de nouvelles armes de courte portée vers des pays démocratiques n'aurait aucun sens

BRUXELLES (Reuter) — L'Alliance atlantique va renoncer à moderniser ses missiles nucléaires à courte portée en Europe, et va sans doute aussi éliminer des centaines d'obus nucléaires, a-t-on rapporté hier de source proche de l'OTAN.

Cette initiative, qui entre dans le cadre de la restructuration de l'OTAN permise par la fin de la guerre froide, devrait faire l'objet d'une décision officielle des ministres de la Défense de l'OTAN, le mois prochain au Canada.

« Il est maintenant unanimement reconnu au sein de l'Alliance que nous ne pouvons pas déployer un nouveau missile à courte portée qui frapperait des pays démocratiques en Europe de l'Est », a déclaré un diplomate de l'OTAN à Reuter.

Responsables et diplomates font cependant état d'un consensus au sein de l'OTAN sur la nécessité de maintenir certaines armes nucléaires en Europe — surtout des bombes et des missiles lancés par avion.

« L'Alliance conserve sa doctrine de réponse souple, qui nécessite de disposer à la fois d'armes conventionnelles et nucléaires. Mais faire dépendre de l'aviation la plupart des engins de dissuasion devrait poser moins de problèmes politiques », a déclaré un diplomate.

Les experts des questions nucléaires de l'Alliance doivent se rencontrer vendredi afin de préparer la réu-

tion du Groupe de planification nucléaire qui aura lieu les 9 et 10 mai au Canada.

Mais la décision pourrait ne pas être officialisée avant le sommet des dirigeants de l'OTAN, prévu en principe durant l'été.

La réunion du Canada doit aussi permettre de préparer de futures négociations avec Moscou sur la réduction des armes nucléaires à courte portée (moins de 500 km) encore déployées en Europe. La plupart sont installées en RFA.

Ces pourparlers devraient commencer l'année prochaine, après la signature d'un accord Est-Ouest sur une réduction des forces conventionnelles en Europe.

La question de la modernisation des missiles Lance avait provoqué une vive polémique au sein de l'Alliance, l'année dernière. Les alliés avaient adopté une solution de compromis en reportant toute décision à 1992. Mais les événements survenus à l'Est et la perspective d'unification des deux Allemagnes ont amené l'OTAN à prendre une décision dès maintenant.

La Grande-Bretagne et les États-Unis, ainsi que les autorités militaires de l'OTAN, avaient défendu la modernisation des missiles de courte portée en soulignant que le Pacte de Varsovie bénéficiait d'un avantage de dix contre un dans ce domaine, et disposait de beaucoup plus de soldats

et de chars.

Depuis, le gouvernement britannique a confié en privé à ses partenaires qu'il ne tenait plus à cette modernisation. La position de l'administration américaine a évolué dans la même direction pour des raisons budgétaires, dit-on de source diplomatique.

Les États-Unis ont annoncé, la semaine dernière, avoir suspendu les recherches sur le missile qui devait remplacer le Lance, sans annuler officiellement le programme.

« Maintenant que la menace militaire soviétique recule, même les raisons strictement militaires de disposer d'un nouveau missile ont perdu de leur force », a déclaré un diplomate.

L'OTAN dispose par ailleurs de 2400 pièces d'artillerie capables de tirer des obus atomiques. On ignore le nombre d'obus de ce type en Europe, mais des responsables ont estimé que des centaines d'entre eux seraient retirés.

« Le caractère unilatéral de cette décision ne nous pose pas de problème, car la présence d'obus atomiques est de toute façon quasiment impossible à vérifier dans le cadre des accords sur le désarmement », explique un diplomate de l'OTAN.



Adelheid Streidl : un geste apparemment non politique.

Lafontaine hors de danger

Un geste gratuit, pense la police

BONN (Reuter) — Le dirigeant social-démocrate ouest-allemand Oskar Lafontaine, blessé d'un coup de couteau à la gorge mercredi soir, est hors de danger. Il se remet de cet attentat apparemment non politique, et entend rester dans la course à la chancellerie.

Le Parti social-démocrate (SPD) a annoncé hier que le charismatique ministre-président de la Sarre, dont on avait un moment craint pour la vie, restait le rival d'Helmut Kohl aux élections de décembre prochain.

Un bulletin médical a estimé satisfaisant l'état de santé de ce dirigeant politique de 46 ans, qui a juré de mettre fin à huit années de pouvoir conservateur à Bonn.

Lafontaine a perdu trois litres de sang après avoir été frappé par une femme, armée d'un couteau de boucher, à l'issue d'une réunion électorale à Cologne.

Après une intervention chirurgicale de deux heures, il était en mesure jeudi matin, dix heures après l'attentat, de plaisanter avec ses proches dans sa chambre de centre hospitalier universitaire de Cologne.

Dans l'après-midi, le président du SPD, Hans-Jochen Vogel, a tenu à balayer les spéculations sur un retrait de Lafontaine de la bataille pour la chancellerie.

« Il va se consacrer dans les prochains jours et les prochaines semaines à retrouver la santé. Il reprendra ensuite la tâche que le SPD lui a confiée en tant que candidat à la chancellerie. N'ayez aucun doute là-dessus », a déclaré Vogel.

On ignore les raisons qui ont poussé Adelheid Streidl, 42 ans, à frapper le dirigeant social-démocrate. Les policiers chargés de l'enquête estiment que l'attentat n'avait probablement pas de motif politique.

Streidl, assise au deuxième rang

de l'assistance pendant la réunion électorale, avait été autorisée à monter sur la tribune à la fin du meeting. Elle tenait à la main un livre et un bouquet de roses rouges — la fleur symbole du SPD — dans lequel était dissimulé un couteau avec une lame de 20 centimètres.

Elle a frappé Lafontaine alors que celui-ci signait le livre qu'elle venait de lui tendre.

Selon certaines informations, cette femme aurait été soignée pour troubles mentaux et aurait eu maille à partir avec la justice pour un incendie criminel.

Ses voisins de la petite ville de Bad Neuenahr, au sud de Bonn, ont déclaré qu'elle leur avait plusieurs fois demandé comment se procurer un pistolet, car elle craignait d'être victime d'une agression.

Streidl, une secrétaire médicale, vivait chez son père depuis son divorce.

Tous les partis politiques ouest-allemands ont condamné l'attentat. Le chancelier Kohl, qui dinait à Paris avec le président François Mitterrand, s'est déclaré profondément choqué. Mitterrand a adressé un message de sympathie au blessé et s'est dit « très affecté » par cet attentat.

À Berlin-Est, le parlement et le gouvernement de RDA ont exprimé leur horreur et leur consternation. « De tels procédés, quels qu'en soient les motifs politiques, ne sauraient être tolérés dans le mouvement de la démocratie », a déclaré le premier ministre Lothar de Maizière.

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a également dit son horreur devant l'attentat et a souhaité un complet rétablissement à Lafontaine, rapporte l'agence Tass.

LE MONDE EN BREF

Succès du téléthon Tchernobyl

MOSCOU (AFP) — Quelque 1,5 million de dollars et 38 millions de roubles (60,8 millions de dollars) ont été collectés au cours du téléthon de 24 heures organisé par la télévision soviétique en faveur des enfants victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Conclue par un vibrant « Plus jamais ça ! » de l'ancienne cosmonaute Svetlana Savitskaïa, l'émission qui a commencé hier à minuit, en commémoration du quatrième anniversaire de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, a reçu une aide importante de l'étranger. Reportages, interviews, variétés se sont ainsi succédés sur la deuxième chaîne nationale soviétique, entrecoupés d'appels à la générosité des spectateurs. Par ailleurs, dans les républiques de Biélorussie et d'Ukraine, particulièrement touchées par la catastrophe, des requiems ont été joués lors de meetings et des messes ont été célébrées dans toutes les églises orthodoxes et catholiques des deux républiques, a rapporté l'agence TASS. Un cierge à la main, près de 50 000 personnes rassemblées dans le stade central de Minsk, capitale de la Biélorussie, ont ainsi observé une minute de silence pendant que les cloches de la ville battaient à toute volée, selon l'agence officielle soviétique.

Le Canada déçoit

OTTAWA (PC) — Des représentants des pays baltes se sont dit déçus du refus du Canada d'adopter des mesures de protestation contre les sanctions économiques imposées par l'Union soviétique à la Lituanie. Ils venaient d'avoir un entretien avec le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark. « Nous avons été plutôt déçus que M. Clark n'annonce pas quelques mesures symboliques pour indiquer le mécontentement du Canada devant les récents événements en Lituanie », a déclaré M. Al Pacevicius, président de la Communauté lituanienne du Canada. M. Clark n'a pas répondu à une demande de retirer à l'URSS le statut de pays favorisé pour le commerce et de maintenir les restrictions d'exportation de haute technologie.

Retour en Afrique du Sud

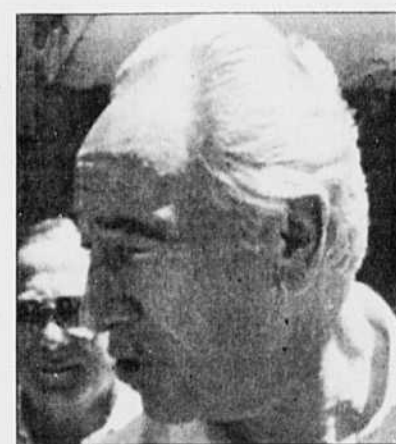
JOHANNESBURG (AFP) — Au moins huit dirigeants de très haut rang du Congrès national africain (ANC), dont certains se sont enfuis du pays il y a près d'un quart de siècle, sont attendus aujourd'hui en Afrique du Sud, en prévision de la première rencontre officielle entre ce mouvement nationaliste récemment légalisé et le gouvernement, a annoncé hier l'ANC. Il s'agira du premier groupe de dirigeants de l'ANC à revenir au pays au grand jour depuis que le président de Klerk a levé, le 2 février, l'interdiction qui frappait le mouvement depuis 1960. Parmi ces dirigeants, tous membres du Comité national exécutif (NEC, instance suprême de l'ANC), et qui arriveront de Lusaka, cinq feront partie de la délégation de 11 membres choisie par l'ANC pour les pourparlers préliminaires avec le gouvernement, qui auront lieu du 2 au 4 mai. L'un d'eux est le secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), Joe Slovo, le seul blanc du groupe.

Manif réprimée au Koweït

LE CAIRE (Reuter) — La police koweïtienne a tiré hier des gaz lacrymogènes pour disperser des milliers de partisans de la démocratie, a annoncé par téléphone le président du parlement dissous, Ahmed al-Saddoun. Il a précisé que les policiers avaient cerné la maison de son adjoint, Saleh al-Fadala, où la foule était allée pour lui offrir ses vœux à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr. Saddoun a expliqué que la réunion était au départ prévue à son propre domicile, mais que le lieu en avait été changé parce que des centaines de soldats avaient cerné sa résidence à l'aube. Un responsable du gouvernement a assuré par téléphone que personne n'avait été arrêté ou blessé. « Une faction a délibérément exploité une cérémonie religieuse pour organiser un défilé, contraignant les forces de sécurité à disperser la manifestation sans blesser ou arrêter quiconque », a-t-il dit.

Expulsion de Juifs

JÉRUSALEM (Reuter) — La Cour suprême israélienne a ordonné hier l'expulsion des Juifs ultra-nationalistes installés dans l'hospice Saint-Jean, à Jérusalem-Est, depuis le week-end de Pâques, a annoncé le radio de l'armée. Les 150 Juifs ont jusqu'à mardi pour quitter l'hospice, un bâtiment appartenant à l'Église orthodoxe grecque et proche de l'église du Saint-Sépulchre, haut lieu du christianisme. L'achat de cet hospice dans des circonstances mal éclaircies avait permis aux nationalistes juifs de s'implanter pour la première fois de manière significative dans la partie orientale de Jérusalem, capturée par Israël en 1967.



Shimon Peres, hier.

Peres échoue, Shamir recommence

JÉRUSALEM (Reuter) — Le chef du Parti travailliste israélien Shimon Peres a renoncé hier à former un gouvernement et le président Chaim Herzog va confier cette tâche à son rival Yitzhak Shamir.

Le bureau de la présidence a annoncé que Herzog avait convoqué Shamir pour aujourd'hui après un coup de téléphone de Peres l'informant de son échec.

« Encore une fois, cela valait la peine de se battre pour la paix », a dit Peres, dépité, sur Radio-Israël.

Après avoir fait tomber le gouvernement de coalition auquel il participait aux côtés du Likoud, Peres tentait depuis cinq semaines de trouver à la Knesset la majorité qui lui aurait permis de former un gouvernement favorable à un déblocage du processus de paix.

Les travailleurs et leurs alliés comptent 60 sièges sur les 120 de la Knesset. L'autre moitié des députés soutient le Likoud de Shamir, président du Conseil par intérim.

Des responsables du Likoud ont dit qu'ils avaient déjà commencé à discuter avec des députés du camp travailliste pour les convaincre de faire défection et de voter pour eux.

Les derniers espoirs de Peres se sont envolés mercredi soir avec l'annonce par le ministre de l'Économie Yitzhak Modaï, qui appartient à la droite israélienne mais sur lequel comptaient les travaillistes, qu'il soutiendrait le Likoud.

Ronni Milo, un ministre du Likoud, a assuré que Shamir formerait son gouvernement en l'espace de quelques jours, sans les travaillistes et sans rien promettre à propos du plan de paix du secrétaire d'État américain James Baker.

Travaillistes et Likoud ont mis fin à leur gouvernement d'unité nationale le mois dernier en raison de l'hostilité du Likoud à ce projet, qui prévoit des négociations préliminaires au Caire entre Palestiniens et Israéliens.

« Il n'y a pas lieu actuellement de parler d'un gouvernement d'unité nationale », a déclaré Milo sur Radio-Israël. « Le gouvernement poursuivra l'initiative israélienne de paix, qui n'a pas à donner de réponse positive à Baker ».

Alors qu'il avait exclu lui aussi de se rassembler aux côtés de ses adversaires du Likoud pour un nouveau gouvernement de coalition, Peres a déclaré hier qu'il envisagerait à condition que les conservateurs acceptent le plan Baker.

Les discussions du Caire doivent permettre l'organisation d'élections dans les territoires occupés, où les Palestiniens poursuivent depuis 28 mois leur insurrection contre Israël.

Ce nouvel échec, qui fait suite à quatre défaites électorales des travaillistes sous sa conduite, devrait cependant mettre Peres sur la sellette au sein de son parti.

avis de demande d'un permis d'alcool

Gouvernement du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'y opposer, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
GILLES MCINTYRE, GUY DUFOUR, Restaurant Au Cachet Enr.	1 Restaurant pour vendre	524, rue Notre-Dame est, Repentigny
MARISAWARI, ANTHONY SAMY, Gloria Dépanneur Enr.	1 Épicerie	5595 B, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
ELGIRO INC., Restaurant l'Elysée	1 Restaurant pour vendre	1190, rue Bélanger est, Montréal
CANTINES BÉBÉ LUC INC., Le Bar Chez Jaco Enr.	Changement d'endroit d'exploitation de 1 bar danse et spectacles	5245, boul. Cousineau, suite 197, Saint-Hubert
LA BRASSERIE DU BRABANT INC., La Closerie des Lilas,	1 Restaurant pour vendre	1327, Ste-Catherine est, Montréal
168228 CANADA CLUB 31/2 INC., Catherine ouest	2 Bars dont 1 avec danse spectacles et films	1226, Ste-Catherine ouest, Montréal
MAISON CHEZ SÉRAPHIN INC., Séraphin	2 Restaurants spectacles pour vendre	960, rue St-Antoine ouest, Montréal
QUÉBEC INC., Le Café du Sport	1 Restaurant pour vendre	3802, rue Notre-Dame, Laval
FRASER, Tod Moustache Café	1 Restaurant pour vendre	207, Mont-Royal ouest, Montréal
DESROSEIL-LIERS, André Dépanneur L.D.R. Enr.	1 Épicerie	2995, Dagenais ouest, Laval
163552 CANADA INC., Pizza Domini de Maisonneuve est	1 Restaurant pour vendre	1113, de Maisonneuve est, Montréal
LES MENUS PLAISIRS INC., Les Menus Plaisirs	1 Restaurant pour vendre sur terrasse	244, Boul. Ste-Rose, Laval
QUÉBEC INC., Le Cultivateur II	1 Épicerie	19, ch. Oka, Ste-Eustache

Le président et directeur général Ghislain K.-Laffamme, avocat

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le leader du M-19 assassiné

Au lendemain de l'attentat meurtrier de Medellín, les *Extradables* tuent un ex-guérillero passé à la politique

Clément Trudel

À UN MOIS des élections présidentielles en Colombie et au lendemain d'un attentat meurtrier au cœur de Medellín, l'ex-dirigeant du M-19, Carlos Pizarro Gomez, a été victime, hier, d'un attentat mortel. L'homme politique se trouvait dans un avion qui le menait de Bogota à Barranquilla, où il devait participer à un meeting politique.

Le vol Avianca à bord duquel se trouvaient environ 120 voyageurs venait à peine de quitter la capitale lorsque, malgré la présence d'au moins six gardes du corps entourant Pizarro, un homme est sorti des toilettes avec une mitrailleuse et a atteint l'ex-guérillero de 15 balles, rapportent les agences de presse.

L'assassinat a par la suite été identifié comme étant Alvaro Rodriguez; il a été tué par un garde du corps de Pizarro, a fait savoir la police colombienne. Certains commentent à accréder la thèse d'un nouveau coup de l'extrême-droite colombienne contre tout ce qui représente les courants de gauche dans ce pays.

L'avion ayant fait demi-tour, Pizarro fut admis d'urgence à l'hôpital. Quelques projectiles l'avaient atteint à la tête. Les médecins le déclarèrent mort une heure plus tard.

Le M-19 est un ancien mouvement de guérilla. Le 8 mars 1989, ce mouvement déposait officiellement les armes et décidait de se transformer en parti politique. Radio-Caracol, de Bogota, a reçu hier un appel d'un correspondant anonyme revendiquant le meurtre de Pizarro au nom des « Extradables », ces barons de la cocaïne qui ont déclaré la guerre à l'État colombien.

Il y aurait eu, selon ce correspondant qui disait s'exprimer au nom de Pablo Escobar et de son entourage, un tirage au sort entre les quatre candidats les plus connus à la présidence, et le nom de Pizarro aurait été pigé le premier.

Depuis août 1989, Pizarro est le troisième candidat à la présidence à tomber sous les balles d'assassins. Les deux autres étant Bernardo Jaramillo (Union patriotique) et le sénateur Luis Carlos



Carlos Pizarro Gomez

Galan. Il est vraisemblable que le M-19 annoncera aujourd'hui, comme l'a fait en mars l'Union patriotique, son retrait de la course aux élections.

Carlos Pizarro, âgé de 39 ans, était l'un des guérilleros latino-américains les plus connus. Le M-19 avait, en 1985, réalisé l'occupation de la Cour suprême, à Bogota. La charge donnée par l'armée contre l'immeuble occupé avait laissé dans les décombres 115 morts, dont 11 membres de la Cour suprême de ce pays!

Déjà, à l'époque, on avait lié la destruction des dossiers de ce tribunal à un faisceau de dossiers portant sur des cas en attente d'auditions, en vue d'une extradition vers les États-Unis, pour y répondre d'accusations de trafic de drogues.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR par téléphone, le 9 juin 1989, Carlos Pizarro disait estimer qu'une « solution politique négociée » était possible dans son pays, que ce n'était pas une chimère. Il invitait les observateurs en grand nombre aux négociations qui allaient se tenir peu après avec les représentants du président Virgilio Barco.

Pizarro avait alors rappelé les trois buts principaux que poursuivait le M-19, dont les leaders se trouvaient alors dans un village isolé du Cauca, département souvent affligé par la *violencia* depuis les années 50 : révision de la

Charte constitutionnelle, pour que tous se sentent « inclus » et que soit garantie la sécurité de tout candidat aux élections; plan d'urgence économique, en raison surtout de l'ampleur de la pauvreté et de la pénurie de logements; enfin, une « nouvelle philosophie de l'ordre public » pour résoudre la question du port d'arme.

Le M-19 accueillait alors favorablement la création, par la présidence colombienne, d'un corps spécial de 1000 hommes chargés de combattre les *sicarios* ou tueurs à gages, et les nombreux escadrons de la mort.

Pizarro insistait alors sur l'établissement d'un processus prudent de dialogue, à la manière de Gabriel Garcia Marquez (écrivain colombien en exil) qui disait identifier une « culture anti-violence », dans un pays où 80 000 marcheurs avaient osé proclamer à Bogota le « droit à la vie ».

On connaît la suite : peu après l'assassinat de Luis Carlos Galan à l'aéroport de Bogota, en août 1989, Virgilio Barco et son gouvernement disaient déclarer une guerre totale aux trafiquants de drogues. On rapportait aussi que les cartels de Medellín et de Cali seraient responsables de 80 % des stocks de drogues atteignant le territoire des États-Unis.

M-19 est une abréviation de « Mouvement du 19 avril 1970 », date où eurent lieu des élections que des Colombiens comme Pizarro disaient frauduleuses. Le M-19 a pu, à certaines époques, regrouper environ 900 combattants, dont la pensée puisait initialement aux sources de l'anticapitalisme et de l'anti-impérialisme.

Mercredi, dans une large avenue de Medellín, fief de l'un des deux principaux cartels de la drogue, l'explosion d'une voiture piégée (220 kg d'explosifs) avait fait une dizaine de victimes.

La charge avait été réglée pour atteindre un camion d'une unité d'élite de la police mais l'on a rapporté de nombreux civils parmi les blessés.

Il s'agit d'un autre épisode de la guerre totale que se livrent trafiquants de drogues et forces de l'ordre se livrent, le pays ayant tout de même commencé à former des ombudsmen des droits humains.

Washington ménage Chamorro

Aucune critique officielle contre le maintien d'Ortega

WASHINGTON, 26 avril, Reuter - Les États-Unis s'abstiennent de reprocher publiquement à la nouvelle présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro, d'avoir décidé de maintenir à la tête des forces armées le général Humberto Ortega, frère du président sandiniste sortant, Daniel Ortega.

Chamorro a prêté serment mercredi après dix ans de régime sandiniste et annoncé en même temps qu'elle se réservait le ministère de la Défense mais qu'Humberto Ortega resterait chef de l'armée nicaraguayenne, qui compte 100 000 hommes.

Le général H. Ortega, qui cumulait jusque-là les deux postes, est le principal stratège militaire et politique

du Front sandiniste.

Certains membres de l'Union nationale d'opposition (UNO) de Chamorro ont critiqué le maintien d'Ortega et, avant même que la nouvelle présidente l'ait officiellement annoncé mercredi, deux des personnes à qui elle entendait confier des postes ministériels se sont retirés.

Le vice-président américain Dan Quayle, visiblement soucieux de ne pas déstabiliser la situation politique fragile du Nicaragua, s'est refusé à toute critique envers Chamorro.

« Cela montre qu'elle s'efforce de concilier des points de vue divergents », a dit Quayle, qui dirigeait la délégation américaine à la cérémonie d'investiture de Chamorro.

« C'est sa décision et je ne hasar-

derai pas à émettre des hypothèses à son sujet. »

Tout en évitant de critiquer publiquement le maintien d'Ortega, les dirigeants américains craignent de toute évidence que sa présence à la tête de l'armée ne permette aux sandinistes de continuer à livrer des armes aux rebelles de gauche du Salvador. Le secrétaire d'État adjoint Bernard Aronson s'était rendu la semaine dernière à Managua pour des entretiens précisément consacrés à cette question.

La décision de Chamorro ne paraît pas devoir remettre en cause l'assistance de 300 millions de dollars qu'ont proposée les États-Unis au nouveau gouvernement nicaraguayen.

Des partis politiques s'associent aux manifestants de Bucarest

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — La contestation antigouvernementale a pris une ampleur record hier alors que des partis politiques ont apporté pour la première fois leur soutien à 10 000 personnes clamant « Victoire ! » et « Nous restons ! » au centre de Bucarest.

Pour désamorcer la crise, des intellectuels influents, réunis dans le « Groupe pour le dialogue social », ont appelé à l'ouverture de discussions entre le gouvernement et les manifestants anticommunistes.

Une foule dense et fervente de plus de 10 000 hommes, femmes, enfants, personnes âgées donnaient tard dans la soirée une allure de Tien An Men à la Place de l'Université, occupée depuis cinq jours.

Ils forment le plus important rassemblement de masse dans la capitale depuis la révolution de décembre qui renversa le dictateur Nicolae Ceausescu.

Des torches à la main, les manifestants refusent de quitter la place, criant à pleins poumons « À bas le communisme », « À bas Iliescu » (le numéro un roumain), ou reprennent en coeur un refrain : « Nous ne partirons d'ici que notre liberté gagnée ».

Alors que le mouvement prenait

de l'ampleur et s'organisait, il a reçu hier le premier soutien émanant de partis politiques.

Le Parti national libéral, un des principaux partis d'opposition en lice aux élections du 20 mai, a estimé que les manifestants luttent contre « les réminiscences totalitaires » soutenues dans la vie politique et économique par « l'ancienne nomenclatura communiste qui voit sa position en danger ».

Le PNL et un autre parti, le Parti républicain dont le président Ion Monzatu est vice-président du Conseil national provisoire (CPUN), ont condamné M. Iliescu pour avoir traité les contestataires de « voyous » au début de la semaine.

Par ailleurs, un universitaire aux manières affables, nommé à la direction des services de renseignement roumains, a la tâche difficile de faire oublier les agissements de la redoutable Securitate, l'ancienne police politique de Nicolae Ceausescu.

Officiellement, la Securitate a été dissoute après la chute du *Conducator* en décembre dernier, mais de nombreux opposants au Front de salut national (FSN) au pouvoir affirment que cette disparition est purement théorique.

Haro sur les lynchages en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Centre haïtien des droits et libertés (CHADEL), un des principaux organismes de défense des droits de l'homme d'Haïti, dirigé par M. Jean-Jacques Honorat, s'est élevé contre la « justice expéditive des rues » dans son dernier bulletin mensuel.

Selon M. Honorat, ce type de justice « n'est rien de moins qu'une négation de la justice et une violation flagrante tant de la Constitution de 1987 que du droit international moderne ».

« À tous ceux qui ont pendant 34 ans violé les droits de la nation, pillé la République et assassiné à tour de bras vieillards, femmes, hommes et enfants, sachons plutôt opposer les rigueurs implacables et sereines de la loi », écrit M. Honorat.

« Justifier les débordements d'intolérance et de violence par l'argument de la souveraineté populaire, c'est revenir dangereusement à la logique duvalériste qui remplissait Port-au-Prince du tumulte des foules transportées pour ratifier périodiquement l'assassinat systématique qui se pratiquait contre les citoyens et la nation », estime-t-il.

M. Honorat a également pris position en faveur du retour en Haïti du responsable du Parti social-chrétien (PSCH), M. Grégoire Eugène.

Une invitation de votre comité-conseil d'arrondissement

Ville de Montréal

Une étape décisive

Sous le thème "Faites votre ville", la population montréalaise, les représentants d'associations ainsi que les élus et élues municipaux de chacun des arrondissements, se réunissent tous ensemble cette fin de semaine ou les 4 et 5 mai prochains.

Priorités, objectifs et actions concrètes sont à l'ordre du jour de ces huit (8) « **sommets locaux** » sur les enjeux d'aménagement et de développement des arrondissements.

Cette étape décisive s'inscrit dans le processus de concertation amorcée en janvier dernier et qui doit permettre à l'administration municipale d'adopter son premier plan d'urbanisme en 1992, année du 350e anniversaire de la fondation de la Ville de Montréal.

27-28 avril 1990:

Ahuntsic/Cartierville
Rosemont/Petite-Patrie
Plateau Mont-Royal/
Centre-Sud
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve

4-5 mai 1990:

Villeray/Saint-Michel
Sud-Ouest
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles

Pour plus de renseignements, composez le 872-1111

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

Un timide budget conjoncturel

Québec préserve les acquis, mais il manque d'audace

CE N'EST PAS, après le conditionnement du public, l'apocalypse appréhendée depuis quelques mois. Avec le cortège habituel de bonnes et de mauvaises nouvelles, somme toute bien graduées de part et d'autre, le budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale est adapté à la conjoncture difficile. Il prend largement en compte le ralentissement économique qui frappe de plein fouet. Mais M. Gérard D. Levesque est si soucieux de préserver les acquis qu'il fait preuve de prudence, excessive dans les circonstances.

Alors que la baisse du déficit était devenue un fétiche depuis quatre ans, le gouvernement augmente légèrement la dette publique. C'est un bon indice que sa marge de manoeuvre est mince et que la réduction des paiements de transferts fédéraux commence à faire mal. Mais le geste est habile. Le chef de l'opposition ayant souvent suggéré d'y recourir, il peut difficilement reprocher au gouvernement d'augmenter le déficit et de continuer à emprunter pour payer les dépenses d'épicerie.

Au chapitre des bonnes nouvelles, il y a un certain nombre de mesures pour aider les familles, notamment au titre d'allocations à la naissance, et pour soulager les plus démunis, par exemple en assumant une partie de l'augmentation de l'impôt foncier scolaire. Mais, tant en ce qui concerne la formation professionnelle que l'environnement,

pour ne nommer que deux secteurs prétendument choyés, les mesures font appel à la bonne volonté, ingrédient aléatoire, à dire le moins.

Sans éclat mais astucieux, le budget pige dès maintenant dans les poches des entreprises, des buveurs et des fumeurs, tandis qu'il ajourne à l'an prochain le saupoudrage des allègements fiscaux. Plus, sans aucun effort, par la magie de la TPS fédérale — si le Sénat la laisse entrer en vigueur le 1er janvier — le gouvernement retirera les fruits de taxes sur les taxes. Ce n'est pas très glorieux!

Gestionnaire prudent à l'excès, le gouvernement n'hésite quand même pas à refiler à ses « créatures » les mauvais traitements qu'Ottawa lui inflige allègrement. Ayant ouvert maladroitement un premier front avec l'impôt foncier scolaire, Québec annonce une autre brèche, cette fois dans le financement du transport en commun. Ça va hurler de plus belle en Laurentie! Nul ne conteste qu'il faille redéfinir le rôle du secteur public et décentraliser les responsabilités. Mais le ca-fouillage actuel n'augure rien de bon. Le mauvais exemple venu d'Ottawa entraîne.

Là où il devrait faire preuve d'audace, Québec est peureux comme un lièvre; là où la prudence s'impose, il fait le fanfaron. Il protège les acquis. Mais à quel prix?

— GILLES LESAGE

Les incertitudes roumaines

Un processus électoral qui paraît très mal engagé

À MOINS d'un mois des premières élections libres depuis 45 ans, la Roumanie vit des heures extrêmement difficiles, et très inquiétantes. Les manifestations se sont succédées sans interruption depuis le début de la semaine dans le centre de Bucarest. Elles témoignent de la nervosité qui règne non seulement dans la capitale, mais dans l'ensemble du pays. Il faudrait plutôt parler de grogne, voire de colère de la part de certains éléments de la population qui craignent un retour — ou plus exactement : le maintien — au pouvoir des communistes à la faveur des élections du 20 mai.

La diffusion à la télévision française et sur les ondes de la télé roumaine du document intégral du procès de l'ancien dictateur Nicolae Ceaucescu et de son épouse a cristallisé les craintes des démocrates et des dirigeants des partis politiques. Outre la dimension odieuse de cette parodie de justice, ce procès semble donner du poids à la thèse qui transformerait la révolution populaire de la fin décembre en un « coup de palais » orchestré par d'anciens collaborateurs du Conducator. Cette hypothèse avait été lancée au moment même où les Roumains croyaient s'éveiller à la démocratie. Trop de détails dans ce simulacre de procès se télescopent pour inciter à ne pas prêter oreille à ces rumeurs mais surtout à ces craintes.

La transformation du Comité de salut national en un véritable parti politique avait d'ailleurs alerté les militants des anciens partis sortis de la clandestinité, à commencer par le Parti paysan. Depuis, le gouvernement issu de ce comité a assuré sa poigne sur le fonctionnement des institutions et, à plusieurs reprises, il a fallu la pression de la rue pour obtenir des corrections de tir, voire l'annulation de décisions qui ne correspondaient pas tellement à la mise en place d'un multipartisme et à la préparation d'élections réellement libres. À titre de mémoire, rappelons l'épisode navrant de la détermination de la date même des élections.

Il y a quelques semaines, des participants du soulèvement de Timisoara ont lancé un appel public qui constitue en fait un cri d'alarme devant la réapparition de certaines pratiques trop associées à l'ancien régime. Cet appel a reçu l'appui de quelques milliers de personnes qui se refusent à voir le fruit du soulèvement des habitants de Timisoara récupéré, puis détourné par des communistes obligés de composer avec les tendances de l'heure et les pressions de l'opinion publique.

Dans les circonstances et en raison du cri d'alarme lancé par les leaders des deux ou trois partis qui peuvent livrer une certaine bataille à l'équipe gouvernementale et surtout au président du conseil, M. Ion Iliescu, le pouvoir en place à Bucarest ne doit pas se limiter à inviter des observateurs internationaux pour surveiller le déroulement du scrutin du 20 mai.

La seule façon de rétablir un minimum de crédibilité et d'assurer un sérieux à cette entreprise, c'est de convoquer immédiatement de tels experts qui pourront témoigner de la validité démocratique ou non de la campagne en cours. Pour le moment, vue de l'extérieur, la partie paraît très mal engagée et suscite de très graves inquiétudes.

Trop d'événements graves et tristement surréalistes se sont accumulés depuis l'élection des Ceaucescu pour ne pas inciter à une extrême prudence devant un processus qui non seulement connaît des ratés caractérisés, mais qui appelle des analogies avec des pratiques stalinienne. Depuis la manipulation des médias aux toutes premières heures de la révolution jusqu'à l'intimidation récente des dirigeants des partis politiques, les gens du pouvoir en place à Bucarest n'inspirent pas une confiance semblable à celle dont bénéficient, par exemple, leurs collègues de Prague.

On comprend les Roumains de craindre de voir se dénaturer ce qui se voulait un changement radical de régime politique et de système idéologique.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le bâtiment et les autres

Drôle de monde, en vérité, mais qui parle d'en changer?

LE RÉGIME de relations de travail dans l'industrie de la construction au Québec ne ressemble absolument à rien de ce qui existe dans quelque pays que ce soit.

C'est vraiment un cas d'espèce.

En fait, le seul modèle théorique que l'on puisse évoquer à son sujet est celui d'un certain corporatisme autoritaire mis de l'avant par la droite des années trente (et, par la suite, le maréchal Pétain!) — modèle avec lequel, assez paradoxalement, le Parti québécois jonglait il n'y a pas si longtemps, en envisageant de l'étendre à toutes les branches de l'activité économique.

On peut juger ce régime très sévèrement, comme on peut lui attribuer des résultats qui sont loin d'être négligeables, dont les moindres ne sont pas 1) d'avoir assuré à cette industrie une longue période de « stabilité sociale », 2) d'avoir permis de conférer certains droits aux « vrais » travailleurs de la construction contre les « voleurs de job » et 3) d'avoir favorisé l'instauration d'un régime d'assurances collectives, y compris la retraite, qu'il aurait été pratiquement impossible de mettre sur pied autrement.

La grande question demeure de savoir si la dynamique d'un tel régime encourage la libre négociation entre les parties ou s'il la décourage. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'expérience des dix dernières années est loin d'être concluante. On peut penser, cependant, que si l'objectif numéro un devenait de favoriser par-dessus tout cette liberté de négociation, c'est tout le système qu'il faudrait revoir de fond en comble.

L'édifice repose sur quatre pièces maîtresses qui en constituent la charpente.

□ Regroupement obligatoire de tous les entrepreneurs en construction, quels que soient leur taille ou leur champ d'activité, en une association patronale unique dont le seul mandat est de négocier une convention collective : l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), à ne pas confondre avec une pluralité de regroupement des mêmes employeurs à des fins strictement professionnelles.

□ Syndicalisation obligatoire de tous les travailleurs, qui de ce fait ne peuvent avoir accès aux chantiers sans avoir, au préalable, signé leur carte de membre. À ceci près, cependant, qu'ils

ont le choix entre l'un ou l'autre des cinq syndicats autorisés par le législateur.

□ Existence d'un organisme tripartite (syndical, patronal, gouvernemental) dont les principaux mandats sont de régler : 1) l'accès des travailleurs à l'industrie ainsi que leur formation professionnelle, de veiller à l'application des conditions de travail convenues et d'administrer les régimes des avantages sociaux (vacances, assurances, retraite...).

□ Très forte implication gouvernementale dans les rapports entre les parties. C'est le conseil des ministres, sur recommandation du ministre du Travail, qui transforme la convention collective négociée en un « décret » applicable à l'industrie de la construction à l'échelle de tout le Québec.

Mais il y a plus. En cas d'impasse, la loi donne au gouvernement le pouvoir de se substituer aux parties. Le conseil des ministres peut prolonger, abroger ou modifier le décret même sans le consentement de l'association patronale et des syndicats, quand il est d'avis, dit la loi, que l'intérêt public l'exige — à une condition cependant : avant de modifier le décret, le gouvernement doit inviter les parties à exposer en commission parlementaire les raisons qui les empêchent de parvenir à une entente négociée.

C'est cette commission parlementaire qui doit siéger ce matin à Québec, pour lever le seul obstacle juridique à une nouvelle intervention gouvernementale dans un secteur qui, depuis plus de dix ans, s'est révélé incapable de se mettre d'accord à peu près sur rien.

À noter que cette intervention en appelle une autre : dès que le décret est prolongé (même contre la volonté des parties), la loi prohibe le recours à la grève ou au lock-out. En cas de violation, c'est le procureur général qui entre en scène, ou l'Assemblée nationale.

Il va sans dire qu'une grève générale et illimitée qui paralyserait tous les chantiers de construction du Québec causerait à des tiers, aussi bien en amont qu'en aval, des torts incommensurables.

Drôle de monde, en vérité, mais qui parle d'en changer?

— JEAN FRANCOEUR

LA MARGE DE MANOEUVRE DE M. LEVESQUE!



LETTRES AU DEVOIR

Avec de l'eau

UN TEXTE paru dans LE DEVOIR Économique d'avril et un autre publié en mars dans le cahier spécial sur la santé affirment que l'homéopathie est efficace. Selon ses pratiquants, on peut traiter une personne souffrant d'un certain mal en utilisant une dose infinitésimale d'un produit connu pour provoquer, à concentration élevée, des symptômes similaires à ceux observés chez le patient.

Le produit en question est donc dilué à plusieurs reprises. Le problème est qu'à la fin de cette opération, la solution peut avoir été tellement diluée qu'il ne reste plus aucune trace du produit initial. On se retrouve alors avec un verre d'eau!

Un article publié dans le journal médical britannique *Lancet* (18 octobre 1986) semble indiquer qu'une préparation homéopathique diminuait le nombre de symptômes du rhume des foies chez certains patients. Il reste à voir si ce résultat pourrait être reproduit. À l'exception de cet article, il n'y a aucune étude expérimentale qui soutient l'efficacité de l'homéopathie.

L'auteur d'un reportage sur l'homéopathie, paru dans *Consumer Reports* en janvier 1987, concluait que même si les produits homéopathiques sont non-toxiques, ils peuvent être dangereux. Une maladie importante ou une douleur mal diagnostiquée peuvent conduire à une situation fatale si elles sont traitées avec un produit inadéquat.

— JEAN ROUSSEAU
étudiant au doctorat en chimie
Stony Brook, N.Y., le 20 avril.

L'Indochine 15 ans après

LE 30 avril marquera le 15^e anniversaire d'une célèbre victoire dont un bon nombre de Canadiens ne voudraient pas se souvenir. Toutefois, si jamais il y a un exemple où une cause juste a vaincu, c'était bien le jour où l'armée vietnamienne a forcé les portes de l'Ambassade américaine.

Summary des combats contre les occupants étrangers qui se sont succédés durant 35 ans et dont le dernier, dans une tentative de subjuguement de la population, a fait tomber plus de 800 000 tonnes de bombes — lesquelles, en plus de causé une surdité permanente à 30 000 enfants, ont rendu un tiers du pays stérile.

Une bonne partie de cet arsenal d'enfer provenait du Canada. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, on a mis à l'épreuve l'Agent Orange, perfectionné par la Dow Chemicals. Qui plus est, 35 000 mercenaires canadiens se sont rendus au Vietnam participer aux massacres.

Pourtant, 15 ans plus tard le Canada refuse d'alléger la souffrance qui y persiste. Au Cambodge, où cette souffrance est même plus aiguë (Radio-Québec, 19 avril), il n'y aurait pas de soulagement pour ce pauvre pays où règne la tragédie. Car, le Canada, en complicité avec la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni a constaté que Pol Pot et ses Kmers rouges (accusés

du massacre de deux millions de Cambodgiens) devraient être restaurés, en compagnie du Prince Sihanouk, avant qu'on dépêche de l'aide.

Même Kafka aurait eu de la difficulté à suivre un tel raisonnement.

Les bombardements destinés à renvoyer les Indochinois à l'âge de pierre auraient réussi sans la bravoure, la résistance, le courage des Vietnamiens.

Par contre, les Cambodgiens, perçus comme différents, d'une douceur et d'une sensibilité plus prononcée que les autres peuples de l'Indochine, ont souffert davantage. D'après ce reportage de Radio-Québec, ce peuple est vraiment en train de faire un retour à l'âge de pierre.

M. Joe Clark et ses séides aux Affaires extérieures (selon l'*Ottawa Citizen*, 20 mars, certains sont d'ex-combattants américains), refusent toute aide, même 15 mois après la retraite des troupes vietnamiennes.

Nous qui nous réjouissons de la victoire du peuple vietnamien depuis 15 ans, mettons en doute le rôle du Canada qui fait durer la misère en Indochine.

— BRIAN T. JEWITT
Hull, le 22 avril.

Bon colloque

LE MINISTRE Séguin s'approprierait, paraît-il, à proposer des modifications à la loi sur la réparation des lésions professionnelles dont l'article premier établit qu'elle a pour objet « la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qu'elles entraînent pour les bénéficiaires ».

Le Conseil du patronat du Québec ne veut pas que ses employeurs-membres soient pris de court. Il organise un colloque pour le 16 mai. Le thème : « Comment tirer profit au maximum des mécanismes d'appel ». Pour ce faire, le CPQ met à contribution des experts et la matière : Me Alain Ménard, vice-président-administrateur de la CSST, le docteur Jean-Charles Patry, directeur adjoint du service de l'arbitrage médical au ministère du Travail ainsi que Me Georges Lalande, président de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP).

L'article 351 de la loi dit que la CSST doit rendre ses décisions « suivant l'équité, d'après le mérite réel et la justice du cas ». Soucieux de l'équité, le CPQ veut enseigner aux employeurs à « tirer profit au maximum des mécanismes d'appel », donc à prendre tous les moyens possibles et imaginables pour que la CSST en accorde le moins possible aux victimes.

Et ce sont apparemment des haut-fonctionnaires de la CSST, du ministère du Travail et de celui de la Justice (dont relève la CALP) qui vont leur enseigner les trucs qu'il convient d'utiliser pour en arriver à ces fins.

Et c'est au conseil d'administration de la CSST, où siègent sept représentants du Conseil du patronat, que le ministre Séguin demande conseil dans la préparation de ses propositions d'amendement à la loi et au fonctionnement de la CSST ainsi que des mécanismes d'appel!

Bon colloque, messieurs les patrons. Le 135 \$ que vous aurez à déboursier s'avérera sans doute un investissement beaucoup plus « rentable » que le coût des mesures de prévention des accidents et des maladies du travail!

— ÉMILE BOUDREAU
Montréal, le 25 avril.

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Que répond-il ?

Lettre à M. Charles Joseph Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures

hier soir Radio-Québec transmettait un reportage bouleversant sur le Cambodge actuel, dix ans après le massacre réifié, calculé, horrible de plus d'un million de ses citoyens par les Khmers rouges.

Milliers de crânes décharnés, cadavres mutilés, enfants et adultes agonisant dans la souffrance, blessés de toutes sortes, hôpitaux dévastés ou ruinés, Khmers rouges menaçants, frappant des villageois inoffensifs ou les dépouillant de leurs biens, rien ne manquait pour soulever notre pitié, mais aussi pour nous révolter.

Surtout que John Pilger, l'auteur, rapportait des témoignages difficilement récussables de la culpabilité des puissances occidentales, États-Unis, Angleterre, etc., comme de la Chine, qui, non seulement refusent d'aider au soulagement du peuple cambodgien, mais — triste réalité — arment et subventionnent ses bourreaux que sont les khmers rouges.

Face à cette tragique histoire, qui déshonore l'humanité, pouvons-nous savoir quelle est la politique du gouvernement canadien? Que répond-il à l'appel au secours du peuple cambodgien?

Nous vous prions de considérer très sérieusement les accusations portées par les agences internationales d'aide ou par des témoins dignes de foi contre les Khmers rouges, deuxièmement d'intervenir pour que tout ravitaillement en armes leur soit refusé et troisièmement d'insister, par ailleurs, pour que les Nations unies et les pays mieux nantis secourent promptement le peuple cambodgien si cruellement éprouvé.

— ROLAND CHABOT
prêtre
Pintendre, le 20 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Excellence et éducation de masse

1) Responsabiliser les établissements et décentraliser les pouvoirs décisionnels

PAUL GÉRIN-LAJOIE

Extraits d'une allocution prononcée au congrès de l'Association des économistes du Québec, à Hull le 19 avril

J'EN PENSE PAS jouer l'alarmiste en disant que le Québec est à la veille de choix capitaux pour son avenir politique. Il n'est pas dans mon propos de traiter de cette question. Mais, avec pareille toile de fond, le thème de votre congrès prend une acuité peut-être insoupçonnée. L'heure de la compétitivité internationale a bel et bien sonné pour le Québec depuis plusieurs années. Demain, quel que soit le dénouement de l'imbroglio constitutionnel, la prospérité économique de la population québécoise dépendra de sa capacité grandissante de conquérir des marchés étrangers. À la base de cette capacité se trouve indiscutablement la qualité de l'éducation et de la formation acquises par les jeunes et constamment adaptées et enrichies chez les adultes.

C'est dans ce contexte que se pose la question contenue dans le titre donné à mon intervention : « Excellence et démocratisation sont-elles conciliables ? »

On se réfère spontanément, à cet égard, aux objectifs proposés par la commission Parent visant l'accessibilité générale du système d'enseignement. Mais, on prostitute le rapport Parent lorsqu'on confond accès à un système diversifié et polyvalent avec l'accès de tous à un même enseignement, ou lors-

qu'on confond égalisation des chances avec égalisation des chemins scolaires.

Bien au contraire, le rapport Parent recommande que chacun puisse poursuivre ses études aussi loin que possible selon ses aptitudes et ses intérêts propres. C'est bien différent. Loin de proposer une égalisation de l'enseignement et de la formation, la Commission a recommandé que chaque élève ou étudiant puisse développer au maximum le potentiel qu'il porte en lui, quel qu'il soit.

Pareil objectif était-il réalisable ? Était-il compatible avec un système d'éducation de masse ? On se pose la question de plus en plus fréquemment. Les conditions requises pour la qualité de l'éducation n'exigent-elles pas qu'on élève les standards de l'enseignement et de l'évaluation, quitte à augmenter le nombre des échecs et des décrochages scolaires ? Par contre, l'on s'inquiète déjà de la proportion considérable des étudiants qui doublent ou qui décrochent au cours des études secondaires.

La commission Parent percevait ce dilemme et proposait des moyens pour le résoudre. Qu'on pense au système de « voies » diversifiées : enrichies et ralenties ! Qu'on pense aux régimes de tutorat et de titulariat ! C'était autant de moyens d'individualiser l'enseignement et de favoriser le développement maximum de chaque étudiant selon son potentiel propre.

Force nous est de constater que la réalité d'aujourd'hui est loin de ces propositions.

Il n'y a évidemment pas de for-

mules magiques pour concilier éducation de masse et excellence. Mais, les propositions de la commission Parent et l'expérience vécue par certains établissements scolaires depuis une vingtaine d'années en disent suffisamment long pour conclure à la possibilité de concilier les deux objectifs.

Je n'ai pas l'intention de me pencher ici sur des mécanismes particuliers susceptibles de contribuer à résoudre dans le concret ce dilemme apparent. Je vais seulement m'attarder sur une double condition qui me paraît être à la base de toute solution en profondeur. Cette condition se trouve dans une plus grande responsabilisation des établissements scolaires, jumelée à une décentralisation effective des pouvoirs décisionnels sur de nombreuses dimensions de la vie scolaire.

Le Québec a vécu pendant les années de la Révolution tranquille une période de structuration et de renforcement des mécanismes de l'État québécois : dans le système d'éducation, les affaires sociales, les institutions d'ordre économique, les relations de travail ou secteur public. Il en est résulté une centralisation et concentration des pouvoirs décisionnels à la grandeur du territoire, qui n'ont cessé de s'accroître au cours des années 1970 et même 1980.

Par contre, au cours de cette dernière décennie, l'on a vu progressivement tous les grands États occidentaux procéder à une libéralisation et un déléguement de leurs institutions. Quoique manifeste surtout dans le domaine éco-

nomique, cette tendance reflète un esprit qui ne peut manquer d'influencer l'évolution de toute la société.

Le Québec n'a pas échappé à ce mouvement, quoique tardivement. C'est seulement au milieu de la dernière décennie que s'y sont amorcées une certaine déréglementation et libéralisation dans les affaires économiques. Il faut bien dire, à ce sujet, que le Québec a des raisons particulières d'attacher plus d'importance qu'ailleurs au rôle actif de l'État dans les affaires de la société. L'instinct collectif de survie et de promotion des valeurs culturelles de sa majorité francophone explique abondamment cet attachement.

À mesure qu'émergent, toutefois, des entrepreneurs bâtisseurs d'empires économiques, des innovateurs industriels, des gestionnaires de grande classe, des scientifiques de stature internationale, des cadres et une main-d'œuvre hautement qualifiés — dois-je ajouter : même des économistes de qualité remarquable ? — la société québécoise se rend compte que son bien-être et son développement reposent sur le dynamisme des initiatives particulières tout autant que sur des mécanismes d'État.

Je crois que le même phénomène est valable dans le domaine de l'éducation et qu'il a commencé à s'y manifester, quoique timidement. Il y a bien le réseau des institutions privées qui a pris une ampleur et une vigueur manifestes depuis plusieurs années. Mais, à l'intérieur du réseau public, les établis-

sements scolaires demeurent, sauf de remarquables exceptions, assez loin des objectifs de la commission Parent, qui leur proposait un véritable rôle d'expérimentation et d'innovation.

En relation avec le phénomène que je qualifie de déresponsabilisation, pour ne pas dire démotivation, au niveau des établissements scolaires, il faut mentionner les conventions collectives de plus en plus contraignantes, de même que la centralisation et la formalisation des processus de pratiquement toutes les dimensions de la vie scolaire : régime pédagogique, règles budgétaires, contrôles administratifs, instructions de tout ordre. Comme l'a écrit le Conseil supérieur de l'éducation, c'est de tous les côtés que la vie scolaire est encadrée centralement.

C'est à croire que nous serions revenus à l'époque d'un Dieu-le-Père à Québec, autrefois dénoncée avec éclat par le Frère Uel. La différence, aujourd'hui, c'est que Dieu-le-Père s'est dépersonnalisé en devenant une vaste machine bureaucratique dont le niveau politique semble prisonnier. Je me surprends parfois à me demander s'il ne serait pas avantageux d'avoir à la tête du ministère de l'Éducation un champion de la déréglementation, comme le ministère des Institutions financières en a connu dans les années qui ont suivi 1985.

Sans aller jusque-là, il ne fait aucun doute que la question donne matière à une réflexion sérieuse et à des changements significatifs.

— A suivre

La saison



Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

LE CHAUD vent d'une douce folie a commencé à souffler. Les glaces craquent sur nos lacs; le sens critique d'un peu tout le monde aussi. Bientôt il sera temps de faire le grand ménage, celui des vieux tapis et des vieilles idées. Pas question cependant de jeter quoi que ce soit : on ne sait jamais, cela peut servir. Le Québec n'est-il pas, selon les mots d'un auteur québécois, un véritable bazar où l'on trouve de tout (hé oui, c'est une *plug* pour mon livre *Le Bazar* : après tout si Jean-Pierre Ferland et RBO le font, pourquoi le commentateur Latouche ne ferait-il pas une fleur à l'écrivain du même nom) ?

Ce vent de folie atteint même les politiciens fédéraux. Que faut-il penser de ce Monsieur (un bien grand mot dans son cas) Nunziata qui s'est retenu pour ne pas suggérer l'empirement à vie pour tous les séparatistes québécois. Doit-on en conclure, selon la logique mathématique du candidat Chrétien, que tous les membres du Parti libéral fédéral sont fous à lier, ou seulement une partie d'entre eux ? Jean Chrétien, dont la nostalgie pour la grande période de la Crise d'octobre est bien connue, pourrait peut-être nous suggérer lesquels. Ha ! la belle époque du FLQ ! Ce qu'elle peut manquer à certains politiciens fédéraux. Rappelez-vous : à l'époque, il suffisait que votre nom apparaisse dans une liste détenue par un felquist pour que vous soyez immédiatement considéré comme suspect. Une inscription dans un livre de téléphone, et vous étiez cuit. M. Nunziata savait-il ce qu'il disait ? Tout à fait, et il ne faut pas croire un instant ceux qui vont expliquer son geste par l'événement d'une campagne au leadership. Avec, les appuis qu'il a, il n'y a pas de quoi être énervé. Mais s'il faut s'indigner des appels à la haine que son commentaire implique, il faut aussi comprendre d'où vient cette exclamation.

Comme bien d'autre représentant du Canada anglais, notre bon député n'en peut plus de voir son pays s'effriter sous ses propres yeux, un peu plus à chaque jour. Tout, mais absolument tout ce qu'il n'aime pas dans ce pays ou ce qui en reste, peut être associé, du moins dans sa tête, avec le Québec et les francophones. Par exemple, on sait que M. Nunziata est fanatiquement opposé à l'avortement. Il est convaincu, sans aucun doute, que c'est le Québec avec ses moeurs légères, son rejet des valeurs traditionnelles et ses idées de gauche qui est responsable de tous ses maux.

Habités que nous sommes à tout remettre en question aux six mois, il est difficile de comprendre le sentiment de panique qui a fondu sur des catégories entières de la population canadienne-anglaise. Nous sommes devenus le mal incarné. On a fini par se laisser convaincre que c'est à cause de la langue et du bilinguisme que bon nombre de Canadiens anglais nous détestaient au point d'en faire des jaunisses successives. C'est vrai que le simple fait que nous parlions une langue différente et minoritaire ne nous aide, pas. Cela n'aide jamais. Mais dans bien des cas, la langue n'est qu'un prétexte et ce sont plutôt les idées en provenance du Québec, les façons de travailler, les valeurs et le style de vie — et surtout l'image qu'on s'en fait — qui motivent ce rejet du Québec. Alors vous comprenez que faire apprendre la langue française à ces gens et leur payer des voyages au Saguenay ne changera rien à leur rejet du Québec.

En soi, ce statut de pestiféré officiel est incommode, mais n'a rien de très déshonorant. C'est le prix, qu'il faut payer si on veut que les choses changent dans ce pays. Le danger vient plutôt du fait que même, lorsqu'on sort de ces cercles restreints de fanatiques de l'anti-Québecitude, on se rend compte combien leurs arguments marquent des points. Certes, ils ne sont jamais repris avec le même mépris, et les plus éclairés des Canadiens anglais vont s'efforcer de s'en dissocier. Ils conservent, même si ce n'est que pour le rejeter, le même schéma de pensée : celui de la dénonciation et de la mise en accusation. Comme ce sont des gens plus éclairés, ils vous servent des versions plus raffinées du même argumentaire. En fait, les arguments à la Nunziata leur font honte, un peu comme à l'époque les créditistes faisaient honte aux bâtisseurs de la Révolution tranquille.

Les Canadiens anglais ont toujours été très fiers de leur pays, à leur façon et dans leurs termes. Depuis peu, la fierté a disparu. Les plus francophiles d'entre eux vont bientôt commencer à nous reprocher de favoriser l'émergence de tristes individus comme Nunziata et les membres de l'APEEC. Cette honte va croître dans les prochaines semaines et je connais bon nombre de Canadiens anglais qui font des cauchemars à la simple idée que Jean Chrétien puisse un jour les représenter à l'étranger. Ils ne sont pas les seuls. À Toronto, cependant, ils auront toujours la possibilité de blâmer le Québec. Pas nous.

C'est la honte qui mène actuellement ce pays.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

Akwasasné : tragédie dans la nation agnier

GILLIO BRUNELLI, JACQUES LANGLAIS et ROBERT VACHON

Les auteurs sont membres du Centre interculturel Monchanin

DEUX PAS de chez nous, la nation agnier (mohawk), une des six nations iroquoises, vit un drame qui rappelle les tragédies de l'antiquité grecque. Malheur additionnel, bien peu d'entre nous en sommes conscients.

Dix ans après Raquette Point, c'est à nouveau la lutte entre conservateurs et progressistes au sein de la réserve d'Akwasasné (Saint-Régis), située sur la frontière entre l'Ontario et l'État de New York.

Mais, cette fois, on retrouve des « traditionnalistes » des deux côtés de la barricade : ceux qui sont déterminés à vivre sans compromis dans l'esprit de leur culture ancestrale, auxquels se joignent en nombre grandissant des familles relevant des Conseils de bande canadien et américain, et les partisans du « progrès », de l'argent vite fait et, au besoin, du recours à la force, qui ont prêté flanc aux manipulations des propriétaires de casinos.

Les premiers recourent aux stratégies non violentes pratiquées depuis un demi-siècle par les Noirs et les autochtones d'Amérique du Nord. Les seconds possèdent une impressionnante force d'intimidation, entre autres un arsenal de AK 47 (7,62 mm), redoutables fusils d'attaque de conception soviétique pouvant se transformer en mitraillettes.

La situation à Akwasasné est devenue intolérable. Tout avait commencé, en 1986, avec le commerce des cigarettes, puis l'ouverture de petits bingos. Maintenant, huit casinos, dont certains ouverts 24 heures par jour, sept jours par semaine, et pouvant accueillir jusqu'à 1700 joueurs, s'empilent littéralement sur trois kilomètres, le long de la route 37 qui relie Massena et Hogansburg, entre les rivières Raquette et Saint-Régis, à la sortie du pont de Cornwall.

Ventes de cigarettes canadiennes à rabais, passées par la filière américaine, bingos monstres, slot machines et l'inévitable infiltration de la drogue font de cette enclave amérindienne un petit Las Vegas à la portée des clientèles de Montréal, Ottawa et Toronto, sans compter les villes américaines tout près. On estime qu'en 1989, et pour le seul commerce des cigarettes, sur le territoire voisin de Kahnawake, le gouvernement du Québec aurait perdu quelque 33 millions \$ en taxes non perçues. (Akwasasné Notes, Vol. 21, no 4 (Fall 1989), p. 3)

On comprend que cette pluie de millions ait fait perdre la tête à une partie de la nation agnier, même parmi quelques-uns de ses « traditionnalistes », convaincus. C'est au nom de la défense des droits ancestraux que les Guerriers avaient acheté les AK 47. C'est au nom du relèvement économique de la nation qu'ils avaient ouvert les bingos et plus tard introduit les slot machines. Mais, devant le refus de la Maison Longue (Long House) de s'engager plus avant sur cette pente, les partisans des casinos recourent à l'intimidation contre les leurs.

Le samedi 24 mars, un des chefs spirituels et politiques des Agniers, Sakokwenokwas (Tom Porter pour les Blancs), faisait appel au Centre interculturel Monchanin pour qu'il envoie d'urgence des observateurs à la réserve d'Akwasasné. Que s'était-il passé ?

En prévision de la fin de semaine, les traditionnalistes de la Maison



Longue avaient dressé des barricades à chacun des ponts, pour empêcher les clients du Canada et des États-Unis d'envahir la réserve. Dans l'avant-midi, une délégation des casinos avait sommé les chefs de lever les barricades, sinon ils procéderaient eux-mêmes au déblocage, « déclinant toute responsabilité de ce qui pourrait arriver par la suite ». Après réunion d'urgence des trois conseils de la réserve et sur l'avis des gardiens des barricades de ne pas céder à l'intimidation, environ 300 personnes, hommes, femmes et jeunes gens, vinrent se joindre aux

gens de la Maison Longue.

Devant la protestation silencieuse de cette foule, où les Guerriers pouvaient reconnaître des parents et des amis d'enfance, le parti des casinos recula. Mais la menace des AK 47 demeurait et le fond du litige, d'où l'appel de Sakokwenokwas à une délégation d'observateurs.

Il était 22 heures lorsque nous sommes présentés à la frontière canadienne. Les agents de la Sûreté, dont un Agnier, nous déconseillèrent de traverser le barrage des *troopers* américains, de l'autre côté du pont, à cause du tir possible des belligé-

Une solution : boycotter les casinos et leurs rackets

rants. Mais peu avant 23 heures, Sakokwenokwas est venu, accompagné d'un assistant, nous escorter jusque chez lui.

La nuit était particulièrement noire dans cette zone mal éclairée. Aux barricades, regroupés autour des bivouacs et d'un autobus-cantine, déambulaient les jeunes gens, hommes et femmes, plusieurs munis d'un bâton de baseball « pour leur défense personnelle ». Ils étaient une cinquantaine à braver le froid et l'incertitude d'une attaque surprise surgie des casinos, tout près. Assise au milieu de la route, une nonne bouddhiste, enveloppée de couvertures, chantait des *mantras* en s'accompagnant d'un tambour.

La maison du chef n'est pas différente de nos maisons rurales traditionnelles : immense cuisine avec, à l'étage, les chambres à coucher. Assis face à la fenêtre panoramique, à la table familiale où brûlaient deux lampes à pétrole, nous étions dans la ligne de tir du plus important des casinos, de l'autre côté de la route. Sakokwenokwas résuma la situation et nous invita à visiter à notre guise les barricades des deux ponts.

De minuit à deux heures du matin, nous avons pu causer avec les gens. Ils nous ont raconté comment, quelques heures plus tôt, une voiture avait tenté de forcer le barrage. Mais, en somme, peu de clients canadiens ou américains se présentaient aux barricades, la plupart étant dissuadés par les *troopers*, du côté du pont.

Avant de retourner à Montréal, nous avons prié notre hôte de nous

dessiner, à main levée, un plan détaillé pour comprendre un peu mieux la géographie compliquée de la zone de conflit.

Nous sommes retournés le lendemain après-midi. Vers 19 h, les casinos faisaient parvenir aux chefs un nouvel ultimatum : « Vous avez une heure pour lever les barricades ». En réponse, les quelque 200 personnes massées à la sortie de chaque pont se sont préparées au pire. Les observateurs du mouvement du Pasteur King venus de New York étaient arrivés. On nous invita à nous tenir à l'un et l'autre des ponts pour être en mesure de témoigner au besoin de ce qui se passerait.

À la rivière Saint-Régis, on s'attendait à un assaut de béliers mécaniques. Une chaîne humaine d'une cinquantaine d'hommes et de femmes prirent place au milieu du pont. Immédiatement derrière, un barrage improvisé constituait la deuxième ligne de défense : une vieille voiture renforcée de barres métalliques prenant appui sur deux vieilles camionnettes, moteurs en marche, munies de phares additionnels pour éclairer la scène. Tout autour, une soixantaine d'hommes munis de leurs bâtons. Les chefs, mains nues, allaient et venaient, exhortant leurs troupes à la non-violence.

À 8 h 10, le vrombissement de puissants moteurs se fait entendre. Deux béliers mécaniques viennent de s'engager côte à côte sur le pont. Ils s'arrêtent à quelques mètres de la chaîne humaine. Les casinos sont au rendez-vous. De cette chaîne humaine s'élevèrent des chants scandés par le balancement des corps. De temps à autre, les hommes de la Maison Longue frappent le parapet du pont de leurs gourdin. Les mastodontes avancent. La chaîne humaine ne bronche pas. Et, pendant une demi-heure, c'est le suspense. La tension monte. Des rumeurs circulent à l'effet que, derrière les béliers mécaniques, il y a des hommes armés. Le moindre incident pourrait mettre le feu aux poudres.

Soudain, demi-tour des mastodontes. Devant le pont vide, les hommes et les femmes de la Maison Longue se regardent. Ils ont évité le pire. Discrètement, ils laissent transparaître leur joie par des sourires libérés. Transis, ils retournent aux bivouacs pour se réchauffer un peu et prendre un café chaud. Demain, les négociations reprendront, mais nul ne sait quand finira l'épreuve de forces.

S'il était permis de faire aux « Blancs » quelques suggestions, nous dirions qu'une des façons efficaces d'aider à ramener la paix sociale chez nos voisins agniers serait le boycott par tous les moyens légitimes des casinos d'Akwasasné et de leurs rackets. La source du mal social et spirituel qui les ronge étant tarie, il y aurait de meilleures chances pour les deux parties de revenir à la case départ, c'est-à-dire à l'après-Raquette Point, alors que s'annonçait, en 1980, un début prometteur d'unification de la nation autour d'objectifs constructifs, avant que ne survienne l'affaire des cigarettes, avec ses tragiques retombées.

Pour sa part l'État, aussi bien à Toronto et Québec qu'à Ottawa, pourrait sans doute, au besoin en conjonction avec la Maison Longue qui le souhaite, trouver moyen de stopper la contrebande déguisée des cigarettes, dont les pertes en taxes non perçues, donc en fin de compte, en argent du public, s'élevaient à des dizaines de millions par année.

Le phénomène tend à gagner les autres nations et Kanawake a aussi demandé l'aide du Centre interculturel Monchanin, pour essayer de contrecarrer l'invasion des jeux.

Les syndicats repartent en guerre contre la loi 160

Joseph Boileau

MAINTENANT que les négociations dans le secteur public sont bel et bien terminées, les syndicats reviennent à la charge pour réclamer la levée de la loi 160.

Sur la base de témoignages recueillis auprès de travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, Gérard Larose, Lorraine Pagé et Diane Lavallée ont souligné, hier en conférence de presse, les effets dévastateurs de la loi 160 sur le climat de travail dans les établissements.

« En soi, la loi pose problème, a noté la présidente de la CEQ Lorraine Pagé. Mais le régime de terreur qu'elle impose vient renforcer l'arbitraire de son application tout en obligeant les syndicats à suivre tout ce qui se passe ».

L'application de la loi 160 a fait perdre aux syndicats du secteur de la santé un an d'ancienneté par jour de grève illégale, modifiant liste de rappel et choix des périodes de vacances.

À la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec, les membres ont signé des engagements moraux assurant le maintien de l'ancienneté qui existait avant la loi 160.

Ces engagements sont en général respectés dans les cas de remplacements à long terme ou pour les vacances, mais l'importante partie des remplacements à assurer au jour le jour échappe complètement au contrôle syndical.

« Nos engagements sont respectés par les administrations parce qu'il y a suivi syndical. À court terme, c'est relativement gérable, mais ce n'est pas le rôle d'un syndicat d'agir ainsi », insiste par ailleurs Diane Lavallée.

Les syndicats estiment que dans les établissements de santé, plus de la moitié du personnel est inscrit sur des listes de rappel.

« La précarité d'emploi est un phénomène tellement florissant dans le secteur de la santé que toute atteinte au principe objectif de l'ancienneté est une attaque très grave », a affirmé Mme Pagé. Deux infirmières présentes à la conférence de presse ont ainsi fait état des pertes de revenus qu'elles ont subies.

La loi 160, c'est comme un cultivateur qui veut tuer des coquerelles, mais en mettant tellement d'insecticide qu'il détruit aussi sa récolte », a lancé Gérard Larose pour illustrer la démesure des sanctions gouvernementales.

Les leaders syndicaux estiment pour leur part que seule la levée de la loi 160 permettra de restaurer le climat de travail. Ils souhaitent donc rencontrer le plus tôt possible le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté pour discuter de la question, comme le ministre lui-même en avait émis l'idée il y a quelques semaines en commission parlementaire.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Menaces

des policiers à l'égard des minorités visibles. M. Mercier est également propriétaire de quatre écoles de karaté à Montréal.

« J'ai dit ça sous le coup de la rage, a-t-il expliqué hier. Je ne mettrais jamais ces menaces à exécution. Je voulais dire que les jeunes policiers travaillent mal, qu'ils abusent de la violence envers les gens qui ont des casiers judiciaires, et envers les Noirs. Ils me harcèlent depuis quatre ans et je n'ai même pas de dossier ».

Une trentaine d'habitues du café-bar Crystal et de ses écoles de karaté soutiennent d'ailleurs toujours M. Mercier dans son action.

« Dire qu'on va tuer un policier, c'est un peu fort, mais il est certain qu'on ne laissera pas des responsables d'actes comme l'assassinat d'Anthony Griffin ou de Leslie Presley impunis », a déclaré hier Prudhomme Antoine, 19 ans, qui étudie également le karaté.

Le 10 avril dernier, Leslie Presley, un jeune Noir de 25 ans et ami de Rémy Mercier, était abattu par un policier, au bar Thunder Dome, après avoir tiré un coup de feu en direction d'un client et un autre dans les airs.

« Ils lui ont tiré dessus tout de suite au lieu d'essayer de le maîtriser, c'est inacceptable », poursuit M. Mercier, qui était ami de M. Presley.

Les habitués du café Crystal se plaignent de descentes fréquentes (environ une par mois) et de fouilles injustifiées dans l'établissement de M. Mercier.

« Les policiers battent des jeunes Noirs dans la rue avant d'émettre des mandats d'arrestation. Ils nous traitent de tous les noms et ne respectent pas les droits de la personne. Les propos de M. Mercier vont trop loin, mais ils expriment très bien la rage de la communauté », affirme Me Philippe Guillaume, qui conseille M. Mercier dans son action.

La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal s'est dite de son côté exaspérée de se faire accuser de bigoterie ou de racisme à chaque fois que ses membres effectuent une opération policière auprès d'une minorité visible.

« Ces gens-là sont mal informés des lois et des coutumes québécoises. Le gouvernement devrait mettre en place un processus d'intégration des immigrants, leur expliquer comment ça fonctionne ici. Ils nous traitent de boubous macoutes, c'est complètement ridicule », a déclaré M. Yves Prud'homme, le président de la Fraternité, en conférence de presse.

M. Prud'homme a toutefois admis que ce malaise persistant pouvait mener à certains excès de brutalité chez les policiers. Il a même dénoncé une certaine complaisance de la direction de la police de Communauté urbaine de Montréal et de la CUM à l'égard des minorités visibles.

« La direction de la police s'est par exemple déclarée désolée et en a appelé de la réintégration de l'agent Gosset à ses fonctions après l'affaire Griffin, alors que cette réintégration était recommandée par l'arbitre du ministère du Travail ».

En août dernier, l'agent de police

Allan Gosset obtenait du ministère du Travail l'autorisation de réintégrer ses fonctions après avoir été acquitté d'avoir volontairement abattu Anthony Griffin, un jeune Noir adolescent, alors que celui-ci était désarmé.

◆ Lituanie

faciliter l'ouverture de ces pourparlers, de suspendre pendant un temps les effets des décisions prises par votre Parlement ». Toutefois, soulignent-ils, celles-ci ne priveraient rien de leur valeur dès lors qu'elles s'appuient sur un principe universellement admis : le principe d'autodétermination des peuples ».

M. Gorbatchev, actuellement en déplacement dans l'Oural, avait auparavant remarqué, en réponse à une question de travailleurs, que le Kremlin n'avait pas ouvert de négociations directes avec la Lituanie puisque « le pouvoir central négocie avec des gouvernements étrangers, mais non avec ses propres républiques ».

En Lituanie, les effets de l'embargo étaient de plus en plus perceptibles. Après un semaine de blocus de carburant soviétique à destination de la Lituanie, la circulation routière tend progressivement à s'immobiliser dans la république.

Hier, le trafic était encore important dans les rues de Vilnius, la capitale, du moins en ce qui concerne les transports publics (autobus et taxis) et les transports de marchandises. Les voitures particulières, en revanche, se font plus rares : leur propriétaire n'ont droit qu'à 30 litres de carburant par mois.

Les chiffres sont éloquentes : le trafic des transports publics a chuté de 37 %, selon Jonas Birzskis, le ministre des Transports. Sur le parc de 11 000 camions, 5000 sont déjà immobilisés et 4000 chauffeurs se retrouvent sans travail. Les transports fluviaux et les liaisons interurbaines par autobus ont été interrompues, a indiqué le ministre à l'AFP.

Pourtant, Vilnius est loin de ressembler à une ville en état de siège. La foule qui déboule sur le boulevard Gediminas, l'ancien boulevard Lénine, ne semble pas, pour l'instant, concernée par le blocus.

Sur les bancs, autour de la statue de Lénine, des couples sont assis au soleil. Des fleurs déposées la semaine dernière au pied de la statue à l'occasion du 120^e anniversaire de la naissance de Lénine sont encore là.

Mais les hôpitaux, dont les réserves en médicaments diminuent, conseillent à leurs patients de reporter toute intervention non urgente.

La commission spéciale « anti-blocus » présidée par le premier ministre, Mme Prunskiene, a annoncé son intention d'ouvrir des négociations commerciales immédiates avec des entreprises ou organisations à Moscou, Leningrad, Lvov (Ukraine) et dans la région pétrolière de Tioumen, dans le reste de l'URSS.

Mais jusqu'à présent, les démarches entreprises par la Lituanie auprès des pays européens n'ont eu que peu de succès. Même si elle réussit à obtenir les produits recherchés, la Lituanie aura du mal à les acheminer : le pouvoir central contrôle tous les moyens de transport à destination de la république balte sécessionniste.

Les responsables lituaniens ont estimé mercredi que leur république tiendrait deux semaines à un mois sans pétrole soviétique, la seule source d'approvisionnement. Le journal soviétique *Selskaïa Jijn (Vie Rurale)* rapportait le même jour que « l'économie lituanienne est au bord de l'effondrement ».

Un Lituaniien a apparemment voulu exprimer son dégoût et sa colère en tentant de s'immoler par le feu, hier dans le centre de Moscou. Mais, rapportait Interfax, une publication de Radio-Moscou, un passant l'a rapidement secouru et éteint les flammes. L'homme, brûlé aux jambes, a été hospitalisé et se trouvait dans un état satisfaisant.

Enfin, la Pologne appuie les aspirations de la Lituanie à l'indépendance, a déclaré hier le ministre polonais des Affaires étrangères, Krzysztof Skubiszewski.

Dans un discours de politique étrangère à la Diète, il a souhaité l'ouverture d'un dialogue entre Moscou et Vilnius, estimant que les sanctions économiques prises par le Kremlin contre la république balte ne pouvaient résoudre la crise. Il a ajouté que la Pologne jouerait volontiers le rôle d'intermédiaire.

« Des mesures économiques n'amèneront pas de solution durable. De nombreux intérêts doivent être pris en compte. Il est nécessaire de répondre aux aspirations de la nation lituanienne », a lancé le ministre sous les applaudissements.

Cette crise, a ajouté Skubiszewski, a des répercussions inévitables sur la Pologne et les autres pays de l'Est.

« L'important, c'est la réussite des réformes dans cette partie de l'Europe. La condition pour cela, c'est la stabilité de notre région. Toutes les

◆ Récession

La recette suivie par le ministre pour son sixième budget est classique. Il a fait ce que depuis plusieurs mois l'opposition péquiste réclamait afin d'éviter que le ralentissement de l'économie ne se transforme en récession. Au Parti québécois, on qualifiait hier ce budget de « gris », voyant un effet négatif pour l'économie dans les augmentations de taxes indirectes décriées par le ministre.

Une certaine modération s'imposait, a fait valoir le ministre des Finances. S'il faut aujourd'hui intervenir pour soutenir l'économie, il ne faut pas pour autant déséquilibrer trop les finances publiques. Aussitôt la situation rétablie, il faudra revenir à « notre objectif le plus cher » qui est la réduction du déficit, a-t-il dit. Déjà, il promet de ramener le déficit à 1,6 milliard \$ l'an prochain et de resserrer la croissance des dépenses à 5,6 % puis 5 %. Cela se fera grâce notamment à une révision du partage des responsabilités avec les gouvernements locaux.

Le ministre était heureux de constater que grâce à la gestion serrée des années passées, il n'avait pas eu à présenter « un budget de crise ». Les contribuables s'en tirent relativement bien, estime-t-il.

Les augmentations de taxe sur le tabac et les alcools sont relativement minimes. Malgré les 236 millions \$ qu'il va chercher dans les goussets des fumeurs, c'est encore au Québec que la taxation sur le tabac (0,0552 \$ la cigarette) est la plus basse au Canada, a-t-il dit.

Pour les entreprises, il en est de même dans la mesure où le niveau de fiscalité des entreprises québécoises est du même niveau qu'en Ontario. L'augmentation de la surtaxe rapportera 86 millions \$.

M. Levesque a pu faire preuve de modération dans la mesure où il prévoit que, malgré la situation économique difficile et les réductions de paiements de transferts fédéraux tant décriés, les revenus du gouvernement augmentent cette année de 7,9 %. Cela s'explique par le fait que les investissements des entreprises augmenteront d'au moins 13 % cette année. Si l'augmentation anticipée ne se réalisait pas, M. Levesque n'aurait alors d'autre recours que d'augmenter davantage son déficit en cours d'année.

Confiant que ses prévisions se réaliseront, M. Levesque a non seulement jugé bon de ne pas augmenter l'impôt des particuliers, mais il a estimé qu'il pouvait indexer de 4,8 % à compter de janvier 91 les principaux crédits d'impôt, soit le crédit de base, les crédits pour personne mariée, pour enfants, pour famille monoparentale, pour personne vivant seule et celui pour autres personnes à charge. Il leur évite ainsi une augmentation indirecte d'impôt. Notons qu'il applique la même indexation pour les allocations familiales et les prestations d'aide sociale pour les personnes aptes au travail.

Le ministre s'est permis par ailleurs d'ajouter diverses mesures de remboursement des impôts fonciers afin d'atténuer l'augmentation de l'impôt scolaire auprès des personnes à faible revenu. Cette année, il assumera 38 millions \$ à cet égard.

Le ministre a jugé par ailleurs qu'il pouvait se permettre de poursuivre ses efforts pour encourager la natalité. Ainsi, il porte à 6000 \$ le « bébé-bonus » pour les troisièmes enfants et les suivants. Cette somme sera versée par montants de 375 \$ trimestriellement pendant quatre ans au lieu de trois.

Le ministre croit que les mesures d'encouragement à la natalité ont porté fruit. L'indice de fécondité est passé de 1,41 à 1,52 depuis 1988. L'an dernier, les naissances ont augmenté de 5,7 %, a-t-il dit, ajoutant qu'il fallait poursuivre les efforts.

Le ministre n'a pas craint de se priver par ailleurs de revenus en créant un nouvel incitatif fiscal à des fins de formation de la main-d'œuvre. Cette année, il prévoit accorder pour 67 millions \$ en déductions fiscales aux entreprises alors que l'an prochain, ce sera 100 millions. Celles-ci regagneront amplement ainsi ce que M. Levesque leur prend en augmentant la surtaxe sur leurs profits.

En créant ce crédit d'impôt pour fins de formation professionnelle, M. Levesque donne suite à un engagement pris l'an dernier. Pour le gouvernement, l'objectif est de réduire le chômage sur une base permanente en se dotant d'une main-d'œuvre qualifiée. Les entreprises pourront déduire les dépenses pour l'élaboration d'un plan de formation, pour les frais de formation encourus auprès d'institutions reconnues et pour les salaires des employés.

Cette mesure viendra compléter

la série de mesures que prend le court terme le gouvernement pour soutenir l'économie, a expliqué le ministre. Celles-ci sont multiples, la plus importante étant la création d'un plan quinquennal d'entretien du réseau routier. Il s'agit de combler un vaste retard accumulé au fil des ans.

Au total, le gouvernement dépensera 1,7 milliard \$ dont 625 millions \$ viendront des coffres de la Régie de l'assurance-automobile. Celle-ci financera ces travaux au nom de la sécurité routière. Cette année, la RAAQ financera presque 100 % de ces travaux puisqu'elle fournira 150 millions \$ sur des dépenses prévues de 153 millions \$. Selon le PQ, il est évident que cette contribution de la RAAQ sera répercutée sur l'automobiliste par le biais d'augmentations du prix des plaques et des permis.

Ce programme soutiendra l'emploi, tout comme le devancement de certaines dépenses d'immobilisations dans le secteur scolaire (131 millions \$), social (76 millions \$) et culturel (72 millions \$).

Dans le même esprit d'aider l'économie, le ministre ajoute par ailleurs des crédits pour la promotion touristique (6 millions \$), pour l'aménagement des forêts privées (5 millions \$), pour le démarrage de projets miniers (4 millions \$), pour l'industrie des pêches (50 millions \$ sur cinq ans), pour le développement des régions éloignées (10 millions \$).

Dans ce budget, le ministre des Finances ne s'est pas préoccupé par ailleurs de répondre aux attentes des milieux culturels et environnementaux. Il n'y a pas d'augmentation du budget des Affaires culturelles, si ce n'est le devancement de certains travaux. Il n'augmentera pas non plus le budget du ministère de l'Environnement comme l'espérait le ministre Pierre Paradis.

Le ministre a annoncé toutefois la création prochaine d'un organisme pour la récupération et le recyclage des déchets solides. Des crédits pourraient alors être ajoutés pour pouvoir au financement de cet organisme, a-t-il laissé entendre.

◆ Transport

nementales visant à les aider à défrayer leurs coûts de logement.

La nécessité de poursuivre l'assainissement de la situation financière ainsi que l'impact négatif des politiques fédérales obligent le Québec à adopter une approche nouvelle en matière de gestion des dépenses publiques, dit M. Levesque. Cette approche est fondée sur l'obligation de contraindre le niveau global des dépenses publiques. La stagnation des transferts fédéraux, la faible hausse des revenus budgétaires qui découle de la croissance économique ne permettent pas de faire face à toute l'augmentation automatique des dépenses sans devoir recourir à l'endettement ou à la hausse continue du fardeau fiscal.

Il faut donc redéfinir le rôle du secteur public au Québec et trouver une meilleure allocation des responsabilités budgétaires et fiscales entre les paliers provincial et local de gouvernement. Pour maintenir des services publics de qualité et assurer les besoins prioritaires des Québécois, dit le ministre, il faudra éliminer les dépenses les moins utiles et continuer d'améliorer l'efficacité.

Il faut d'abord remettre en question des services dont l'utilité est trop faible, réévaluer des services ou des subventions à offrir, resserrer des critères d'admissibilité, restructurer des services publics, les tarifier de façon plus intensive, augmenter les taxes à la consommation, et le reste.

Maximiser l'efficacité du secteur public implique pour l'avenir une opération encore plus fondamentale : attribuer les responsabilités aux niveaux de gouvernement les plus aptes à les assumer en conformité avec les besoins de la population. Deux principes guident le gouvernement dans cette démarche. Le premier est que tout transfert de responsabilité doit être accompagné d'un accès à des ressources équivalentes. Le second est que les modalités de ce transfert doivent faire l'objet de consultations avec les autorités concernées.

A ce sujet, M. Levesque déplore que le contexte n'ait pas permis de consulter le monde municipal aussi rigoureusement qu'il l'aurait souhaité, au sujet des responsabilités additionnelles confiées aux commissions scolaires. « Notre intention est certes d'établir avec le monde municipal un dialogue approfondi dans la poursuite de cette démarche, assure le ministre des Finances. Le ministre des Affaires municipales a donc reçu le mandat de diriger les discussions à tenir à cet effet ».

M. Levesque insiste longuement sur l'impact négatif des politiques fédérales : une perte de 221 millions \$ cette année, ce qui porte à 1,3 milliard \$ le manque à gagner total. Ce

qui l'oblige à recourir à la fiscalité pour en combler une partie. « On en arrive à cette situation plutôt paradoxale où, pour contrer la croissance trop élevée des paiements de transferts dans les provinces les plus riches du pays, le gouvernement fédéral coupe sans distinction, y compris dans les provinces les moins bien nanties ». M. Levesque dit qu'il faut créer de nouveaux instruments de redistribution dans la fédération canadienne. « La renégociation des arrangements fiscaux, qui s'ouvrira sous peu, doit être l'occasion de renouveler le fédéralisme économique au Canada, pour qu'il soit encore possible d'atteindre les objectifs que nous poursuivons. Pour le Québec, si un tel renouvellement est impossible à réaliser, le maintien des acquis au niveau des finances publiques deviendrait encore plus difficile ».

Le fonctionnement des programmes de transferts fédéraux représente un problème sérieux pour le Québec. La marge de manoeuvre du gouvernement en est hypothéquée et elle le sera davantage, si aucun changement n'est apporté aux fondements mêmes des programmes de transferts d'Ottawa.

D'autre part, il y a une accélération de la croissance des dépenses prioritaires. Il est plus difficile, année après année, d'appliquer des mesures générales d'économies budgétaires, et la satisfaction des nouveaux besoins requiert des ressources financières croissantes.

27 avril

par la PC et l'AP

1988: le premier ministre Brian Mulroney amorce un sommet avec le président américain Ronald Reagan.

1985: selon la police, un incendie, qui s'est déclaré la veille dans un établissement psychiatrique de la banlieue de Buenos-Aires, a fait 78 morts et 192 blessés.

1979: cinq dissidents soviétiques sont libérés et expulsés vers les États-Unis, en échange de deux soviétiques condamnés pour espionnage et emprisonnés en Amérique.

1974: un avion soviétique s'écrase au décollage de Leningrad: les 108 personnes qui étaient à bord sont tuées.

1972: les trois astronautes américains d'Apollo 16 amérissent dans le Pacifique, au retour de leur voyage sur la Lune.

1968: le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, qui fut le premier homme envoyé dans l'espace, trouve la mort dans un accident d'avion.

1967: inauguration de l'Exposition internationale de Montréal, Expo-67.

1966: le pape Paul VI reçoit au Vatican le ministre soviétique des Affaires étrangères, Andreï Gromyko, premier dignitaire du Kremlin à rencontrer le chef de l'Église catholique.

1960: le Togo accède à l'indépendance.

1959: Liou Chao-Chi est élu président de la République chinoise et succède à Mao Tse-Toung, qui demeure chef du Parti communiste.

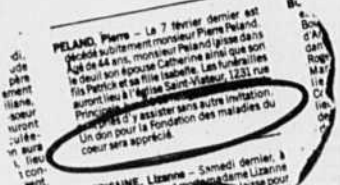
1945: Mussolini est capturé et exécuté, avec sa maîtresse, Clara Petacci, par des partisans italiens.

1865: explosion du navire américain *Sultana* sur le fleuve Mississippi: on compte entre 1400 et 2000 morts.

Il s'agit de nos jours:

L'ingénieur américain Samuel Morse, inventeur du télégraphe électrique (1791-1872); le général Ulysse Grant, président des États-Unis (1822-1885); l'écrivain américain Martin Gray (1926); l'actrice française Anouk Aimé (1932).

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX



Il s'agit de nos jours:

DONNEZ DE TOUT COEUR DES AUJOURD'HUI!

AUGMENTER VOS CHANCES DE VOTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400, Montréal, Québec, H2Z 1V7 871-1551, 1-800-361-7650, Fax 871-1464

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à Chomedey, Laval, au Centre Laval, 1600 Le Corbusier, de 10 h 30 à 20 h 30; à Saint-Jean, Collège militaire royal de Saint-Jean, gymnase, rue Jacques-Cartier nord, de 9 h 30 à 15 h 30; à St-Lazare, École Auclair, gymnase, 1550, boul. des Cèdres, de 15 h à 20 h, et à Ste-Pie de Bagot, Caisse populaire de Ste-Pie de Bagot, organisée par les Chevaliers de Colomb en coll. avec la Caisse populaire de Ste-Pie de Bagot, École du Sacré-Coeur, de 15 h à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

Le Comité d'organisation de Jour de la Terre 1990 Québec étudie présentement l'envergure et l'impact de Jour de la Terre au Québec. On demande à tous les groupes et organismes qui se sont impliqués dans les activités au nom de Jour de la Terre, de nous envoyer les détails de leur participation (incluant photos, films, etc.). Rens. 284-4356 ou 848-1990.

Détour Nature offre des excursions en randonnée pédestre, le 29 avril au mont Cascade et le mont Porter dans les Adirondacks (État de New York) et le 6 mai au mont-Catamount (NY); et en vélo, le 28 avril dans la région de Rouses Point, frontière entre l'État de New York et le Québec, et le 5 mai dans la région de Foglia (Cantons de l'Est). Inscr. : 271-6046.

Table ronde sur la place des femmes en environnement dans le cadre de la Fête du 50^e ann. du droit de vote des femmes, avec Diane Goulet, (Greenpeace), Sr Estelle Lacoursière (Univ. du Québec à Trois-Rivières), Chantal Rouleau (prés. des Papiers Taiga), Solange Vincent (militante écologiste-féministe-pacifiste), et Claudette Journault (Commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), le samedi 28 avril à 9 h 30 à l'UQAM, Salle A-M-050. Rens. : 522-4518.

Colloque intitulé : *Diabète et Sexualité*, à l'Auditorium de l'Hôpital Saint-Luc, Auditorium Édouard Asselin, 1112 rue Sanguin à Montréal, les vendredi 27 et samedi 28 avril à compter de 8 h 30. Rens. : 281-2121.

Ce soir à 19 h 30, conférence avec Mme Josette Ghédon-Stanké sur le thème *Les crises d'amour, occasions pour grandir*, au Centre les Nouveaux Couples, 356 Sherbrooke est à Montréal. Rens. : 845-

1830.

La réunion triennale de l'Amicale des infirmières et infirmiers de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus se tiendra le samedi 5 mai à 13 h 30, au 2075 rue Vitry à Québec.

Ce soir à 19 h 30, conférence présentant l'oeuvre *Dans la lumière de la vérité*, message du Graal de Abd-ru-shin. Les thèmes abordés seront les grandes lois universelles, l'intellect ou l'intuition, et l'importance de l'expérience vécue, au Buffet des 4 As, 7327 St-Zotique est à Anjou. Rens. : 687-4779.

Le Centre des femmes de Montréal, 3585 rue St-Urbain, vous invite à une conférence du Dr. Guylaine Lanctôt sur le thème *De belles jambes à tout âge*, le mardi 1^{er} mai à 19 h. Conf. : 842-4780.

Ce soir à 19 h 30, conférence sur le stress émotionnel. Découvrez-en les causes et les solutions pratiques pour y remédier. Endroit : Centre de célébrité, 65 Sherbrooke est, suite 110 à Montréal. Rens. : 849-9441.

Le Groupe Scout-Guide Notre-Dame-des-Neiges tiendra son Bazar annuel, le 28 avril de 9 h à 16 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges. Rens. : 738-7795, 277-7582.

Rassemblement le samedi 28 avril dès 12 h 30 à l'occasion de « La journée mondiale des animaux de laboratoire ». Rendez-vous devant l'Univ. McGill (entrée principale) rue Sherbrooke ouest, près de McGill College. Rens. : 932-4260.

Atelier sur l'Ennéagramme, animé par Marie-Anne Quenneville, du 11 au 13 mai, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet à Montréal. Rens. : 524-3561, poste 303.

JASS Inc., organisme à but non lucratif, est un club social et sportif qui propose aux célibataires un programme de plein air. Le 6 mai, marche en montagnes au Mont-St-Hilaire et le 13 mai au Mont Sutton Rens. : 388-8727.

Cours sur la maîtrise de la parole par le contrôle corporel (pose de voix, respiration, relaxation, exercices psycho-corporels, etc.) est offert aux enfants et adultes le jour et le soir au 1655 rue Fleury. Rens. : 388-7941.

Joseph Boileau

L'AFFAIRE PÉLADEAU semble avoir atteint un point final. Dans un communiqué laconique émis hier en fin d'après-midi, la direction de Québec indique qu'à la suite d'une rencontre entre M. Pierre Péladeau et deux organisations juives, celui-ci a fait part de ses regrets à l'égard de l'ensemble de cette communauté.

« Je regrette que la communauté juive ait pu se sentir offensée par l'observation, citée hors contexte, que les Juifs prennent trop de place. Non seulement je n'ai pas eu l'inten-

tion de faire une observation désobligeante, mais je suis au contraire bien conscient du rôle positif et historique de l'apport de la communauté juive à la vie sociale, culturelle et économique du Québec », peut-on lire dans le communiqué qui cite M. Péladeau.

Cette déclaration satisfait le Congrès juif canadien et la Communauté sépharade du Québec, qui avaient rencontré mardi M. Péladeau. Les deux organismes considèrent maintenant l'incident clos.

Désireux de ne pas commenter davantage un incident qui a déjà fait beaucoup jaser, M. Mike Cohen, du Congrès juif, s'est toutefois dit par-

ticulièrement satisfait que M. Péladeau ait reconnu le rôle positif joué par sa communauté.

Le président de la Communauté sépharade, M. Salomon Oziel, était pour sa part heureux que M. Péladeau ait tenu parole aussi vite en émettant le communiqué. Il ajoute que la rencontre a permis à M. Péladeau de « nous faire comprendre qu'il n'y avait pas de malice derrière ses propos et nous avons pu lui dire à quel point de telles déclarations peuvent faire mal à notre communauté ».

La rencontre s'est déroulée mardi soir, à la demande de M. Péladeau. La veille, lors de l'assemblée des ac-

tionnaires de Québecor, celui-ci avait fait état des préjudices que lui avait causés toute cette affaire, précisant qu'il avait même reçu des menaces.

Chez Québecor, on se refusait hier à tout commentaire, s'en tenant au communiqué émis. « On aimerait bien maintenant que tout soit complètement fini », a simplement dit le porte-parole de l'entreprise, M. André Bachand.

« Personnellement, je considère que tout est terminé. Mais je garde un très bon souvenir de cette réunion avec M. Péladeau et j'espère avoir un jour l'occasion de le rencontrer à nouveau », a conclu de son côté M. Oziel.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

Crow hausse encore le taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a relevé, hier, son taux d'escompte de 3 centièmes de point, le faisant passer à 13,80 %, de 13,77 % qu'il était depuis une semaine.

Cette hausse, légère, ne devrait pas inciter les grandes banques à charte canadiennes à rajuster à la hausse leurs propres taux d'intérêt pour leurs prêts et dépôts.

La semaine dernière, le taux d'escompte de la banque centrale avait fait un bond important, de 13,61 à 13,77 %, soit une hausse de 16 centièmes de point. Cette augmentation avait été suivie d'un relèvement important des taux d'intérêt dans la plupart des banques du pays, tant pour les corporations que pour les petits épargnants.

En effet, le taux d'intérêt que consentent généralement les grandes banques à charte pour leurs plus gros clients corporatifs avait été haussé d'un demi-point, soit de 14,25 à 14,75 %. Décidée vendredi, cette hausse avait été appliquée dès lundi.

Le taux de la Banque du Canada est établi chaque semaine à un quart de point au-dessus du rendement des bons du Trésor à trois mois vendus par la banque centrale aux institutions financières.

Le rendement des bons du Trésor a été d'environ 13,55 %, c'est-à-dire à quelque 5,5 points plus haut que les bons du même genre qu'offrent les États-Unis.

L'assemblée d'Alcan avalise la pilule empoisonnée

Serge Truffaut

LES ACTIONNAIRES d'Alcan ont entériné hier lors de leur assemblée annuelle la proposition élaborée par la direction de l'entreprise dans le but de contrer toute tentative d'OPA hostile. Désormais, Alcan disposera de ce qu'on appelle dans le jargon financier d'une « pilule empoisonnée ».

Par 54 % de pour et 44 % de contre, les actionnaires présents ont accepté de modifier le régime des droits des actionnaires afin de permettre aux porteurs de l'achat de titres supplémentaires, sous réserve des conditions de la convention du régime ». Bref, les personnes rassemblées hier ont fait en sorte de majorer le « prix » de la compagnie à un niveau tel qu'il serait trop onéreux pour un prédateur d'acquiescer Alcan.

Lors de la conférence de presse tenue en marge de l'assemblée, M. David Morton, président du conseil et chef de la direction d'Alcan, M. Jacques Bougie, président et chef de l'exploitation, et M. François Sénécal-Tremblay, président et chef de la direction de la filiale Société d'électrolyse et de chimie Alcan, ont été longuement interrogés sur l'avenir des usines situées au Lac Saint-Jean.

En premier lieu, M. Morton et ses collaborateurs ont indiqué que la date de la mise en chantier de l'usine qui sera construite à Alma n'a pas encore été arrêtée. Faute d'avoir en mains toutes les réponses technologiques nécessaires à ce projet, il n'est

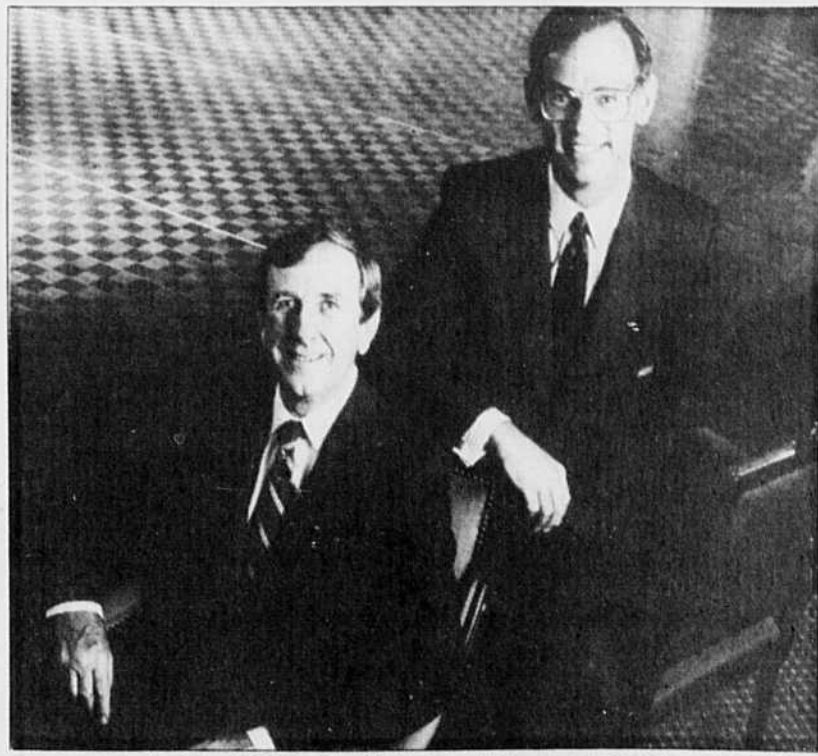
pas encore possible de déterminer quand il sera décidé de donner l'aval à ce dossier.

Pour ce qui a trait à l'usine de Laterrière, construite au coût de 700 millions \$, elle sera opérationnelle à sa pleine capacité au cours du premier trimestre de l'année 1991. À la mi-mai, le plan de Laterrière sera en mesure de produire 100 000 tonnes. Soit un volume qui sera soustrait à l'usine qu'Alcan exploite à Arvida.

Cette modification dans les mécanismes de production, cette réorientation des sites de production et la modernisation technologique qui l'accompagne, auront pour effet de réduire les effectifs nécessaires. Les contre-coups à la baisse du plancher d'emplois seront atténués par l'attrition. « Il n'y aura pas de mises à pieds attachées à l'usine de Laterrière parce que nous fonctionnerons par attrition », a précisé M. Fernand Leclerc, porte-parole de la compagnie.

Lorsque Laterrière sera opérationnelle à 100 %, elle aura une capacité de production de 200 000 tonnes qui seront autant de tonnes enlevées à Arvida. Au sein de cette dernière, la production ne sera plus alors que de 232 000 tonnes. C'est lors de l'inauguration de l'usine qui sera édifée à Alma que le plan d'Arvida sera définitivement fermée. Celui d'Arvida mais également ceux de Shawinigan et Beauharnois.

Lors de son allocution, M. Jacques Bougie, s'appuyant sur l'expérience des dernières années, a souligné qu'au cours des années 90, les cré-



Dans l'ordre habituel, MM. David Morton et Jacques Bougie, respectivement président du conseil et chef de la direction et président et chef de l'exploitation.

neaux de la canette et du transport seront en forte progression. Ces marchés prometteurs ont monopolisé 70 % de l'augmentation totale de la consommation en 1989.

Selon M. Bougie, « nous restons persuadés que la demande de canettes en aluminium augmentera sensiblement en Europe et en Asie, où

les niveaux de consommation par habitant restent assez faibles par rapport à ceux qui sont atteints en Amérique du Nord. Les États-Unis utilisent actuellement 320 canettes d'aluminium par habitant chaque année, contre 52 pour le Japon et 20 seulement pour l'Europe ».

Quant au transport, l'utilisation de pièces moulées ne devrait pas cesser de croître d'autant plus que les constructeurs Jaguar, Ferrari, Honda et Audi ont opté au cours des derniers mois pour ce type de produit.

« En 1989, de poursuivre M. Bougie, la voiture nord-américaine contenait en moyenne 158 livres d'aluminium. Dans le cadre des applications actuelles, nous nous attendons à ce que cette consommation atteigne 200 livres en moyenne d'ici la fin des années 90, ce qui correspondrait à une augmentation d'environ un million de tonnes par an ».

Au cours de son dernier exercice financier, la compagnie Alcan a enregistré un bénéfice net de 835 millions \$, soit 10 % de moins qu'en 1988. Le rendement sur l'avoir moyen des actionnaires fut de 19 % contre 24 % en 88.

Décentralisation à la tête de la Fédération des caisses Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec

Claude Turcotte

QUATORZE mois après son élection comme président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, M. Jocelyn Proteau a complété la réorganisation du leadership de cette fé-

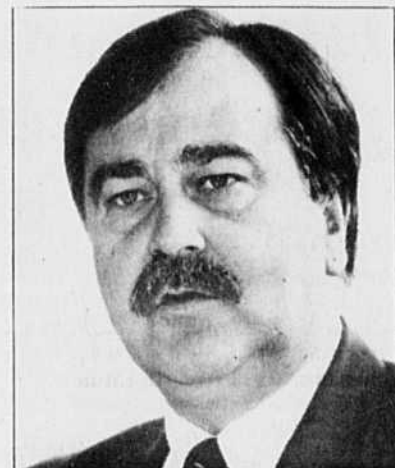
dération autour d'une équipe de cadres réduite mais qui exerce plus de responsabilités que par le passé, en visant l'objectif d'une plus grande souplesse, rapidité et efficacité dans les décisions.

Présentant les résultats financiers annuels pour un exercice qui s'est déroulé pour la première fois entièrement sous sa présidence, M. Proteau a surtout voulu expliquer aux journalistes que le leadership de la fédération a fait l'objet d'une révision. Dans les sept premiers mois, il s'est contenté d'observer. Il a demandé ensuite au groupe Bourbonnais de procéder à un examen complet des activités de la fédération. Le rapport fut présenté en septembre dernier et puis il y a eu « un remaniement à la haute direction autour de M. Pierre Barnès, vice-président exécutif et chef de l'exploitation ». Des paliers de la hiérarchie ont été abolis et on a demandé aux cadres de prendre des décisions. « Vous serez jugé sur votre moyenne au bâton et non pas à la pièce », leur a-t-on dit.

Pour sa part, M. Proteau, en tant que président et chef de la direction,

a pris un certain recul par rapport aux activités quotidiennes, de manière à pouvoir consacrer plus de temps à la réflexion, à être plus visible dans le réseau des caisses et à mettre plus d'attention aux autres fonctions au sein de la Confédération des caisses, de la Société d'investissement Desjardins, etc. M. Proteau a mis en place un système qui lui permet de jouer davantage le rôle de « rassembleur » et de pratiquer la collégialité. « Nous nous disons que si tous les dossiers arrivaient sur mon bureau ou celui de M. Barnès, il y aurait quelq'un quelque part qui ne ferait pas son travail ».

M. Proteau ne cache pas que ce style de leadership contraste avec celui que pratiquait M. Guy Bernier, son prédécesseur décédé en mai dernier. M. Bernier centralisait davantage la prise des décisions, ce qui nécessitait une structure plus lourde. Le nouveau président ne veut cependant rien renier du passé. Au contraire, il est convaincu que M. Bernier passera à l'histoire comme « l'un des grands bâtisseurs de Desjardins » et plus spécialement pour être



M. Jocelyn Proteau.

« celui qui a permis à Desjardins de se faire une place dans le monde des affaires ».

En ce qui concerne la dernière année, M. Proteau a dû non seulement se recycler lui-même, mais il a fallu de plus s'adapter à une nouvelle loi des caisses et plus récemment prendre en considération une conjoncture politique transformée à cause de la question constitutionnelle. Sur le plan économique, ce fut « une année charnière dans un contexte économique resserré au terme d'une décennie marquée par une forte croissance ».

La Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, qui représente avec ses 321 caisses populaires 42 % des actifs de Desjardins et 50 % de ses membres, a connu des bénéfices record en 1989. Il s'agissait d'un exercice de dix mois seulement, ajustement qui a été rendu nécessaire pour que la fédération se conforme à la nouvelle loi des caisses qui exige la fin des exercices le 31 décembre au lieu du 28 février. Les bénéfices ont donc progressé de 32,4 % pour atteindre 89 millions \$ comparativement à 67,2 millions \$ en 1988.

Le rendement des caisses fut de 65 cents par 100 \$ d'actif, comparativement à 53 cents en 1988. Sur une base annuelle comparative, le ratio serait de 73 cents. Toutefois, l'objectif de la fédération est d'atteindre dès la fin du mois de juin prochain un rendement de 1 \$ par 100 \$ d'actif. Les caisses de cette fédération ont vu leur actif augmenter de 6 % comparativement 10,7 % un an plus tôt. Le portefeuille de prêts s'est accru de 4,2 % pour atteindre 11,4 milliards \$. Le crédit aux entreprises a connu la plus forte croissance avec 7,7 %. Par ailleurs, la croissance de l'épargne fut de 7,2 % pour totaliser 12 milliards \$.

Il y a quelques semaines la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, c'est-à-dire de la région de Québec, divulguait aussi des résultats pour 1989. Elle déclarait un bénéfice de 73 millions \$, en hausse de 40 %. Le rendement de ses caisses passait en un an de 74 à 93 cents par 100 \$ d'actif.

La BN perdrait 70 millions \$ dans la débâcle de Campeau

Serge Truffaut

DANS LA FOULÉE du déclin de l'empire Campeau, et à la suite d'un accord intervenu hier, tout indique que la Banque Nationale perdra environ 70 millions \$ relativement au mauvais prêt consenti à l'homme d'affaires franco-ontarien.

Hier en début de soirée, l'institution financière a émis un communiqué laconique dans lequel il est indiqué qu'aux termes « de cette entente, la Banque recevra une somme de 40 millions \$ d'ici le 31 mai 1990 et une somme additionnelle de 40 millions \$ d'ici le 31 janvier 1992, cette dernière somme portant intérêt à compter du 31 mai 1990. Cette entente devrait permettre à M. Campeau d'élaborer un plan de restructuration financière, et la perception des sommes mentionnées ci-haut est conditionnelle à la source de ce plan ».

Un porte-parole de la Banque Nationale s'est refusé, hier, à tout commentaire et n'a pas voulu donner de précisions sur cette entente. Les actionnaires de la Banque devront donc rester dans l'i-

gnorance et ne rien savoir, pour le moment, de l'influence qu'aura cette entente sur les résultats de l'institution financière.

On se souviendra que la Banque avait accordé des prêts totalisant environ 153 millions \$. Faute de paiement sur ces prêts, la Banque avait intenté en janvier dernier une poursuite pour un montant de 50 millions \$.

Simultanément à cela, elle avait également décidé de saisir certaines valeurs détenues par M. Campeau et ses holdings. Ces valeurs équivalaient à 35 % des actions votantes de Campeau Corporation.

À l'occasion de la dernière assemblée annuelle des actionnaires, le président du conseil et chef de la direction de la Banque avait demandé aux détenteurs de titres alors présents de faire preuve de patience à l'égard de ce dossier pour lequel « on a pris toutes les mesures nécessaires pour récupérer notre prêt », avait-il déclaré. M. Bérard avait soutenu que la Banque ne souffrirait aucunement de la débâcle de Campeau. On peut se demander comment une telle perte de 70 millions \$ ne peut influencer le bénéfice de la Banque.

CKOI et CKVL passent aux propriétaires de CFCF et CFQR

Pierre Roberge de la Presse Canadienne

LES HOMMES d'affaires Pierre Béland et Pierre Arcand vont acheter Radio Futura et ses stations CKVL-AM et CKOI-FM, de Verdun. CKOI domine le marché montréalais, avec une portée hebdomadaire de plus de 900 000 auditeurs à la dernière compilation BBM.

Le président et fondateur de CKVL et Radio Futura, Jack Tietolman, a annoncé hier qu'une entente de gestion sera en vigueur le mardi 1er mai. M. Tietolman reste propriétaire, jusqu'à ce que la vente reçoive l'approbation du CRTC.

Communications Mont-Royal, compagnie de M. Arcand et Béland, contrôle déjà deux stations anglaises de Montréal, CFQR-FM et CFCF-AM.

« Ce sont de bonnes propriétés, a souligné M. Arcand. CKVL a été un peu abandonnée depuis un bout de temps mais il y aura quand même moyen de mener une bonne bataille. J'ai même un concurrent qui vient de me dire 'Enfin, il va se passer quelque chose sur la bande AM' ».

Les deux stations verdunoises comptent 65 employés syndiqués (affiliés à la CSN) et presque autant de surnuméraires. Au sujet de l'effectif, dit M. Arcand, « nous n'avons pas d'idée préconçue... j'entre là seule-

ment la semaine prochaine ».

L'actuel directeur général, Malcolm Scott, doit quitter ses fonctions mais le directeur de la programmation à CKOI, Bob DeBoard, reste. « Je connais leur excellente réputation (les deux acheteurs). Ça me motive de commencer avec eux, on en a toujours à apprendre », dit M. DeBoard.

Communications Mont-Royal va acquérir le fonds de commerce (licences, antennes, équipements) de Radio Futura mais pas son immeuble, rue Gordon.

« Nous allons déménager nos bureaux et studios, peut-être au centre-ville, dit M. Arcand. Mais nous allons rester à Verdun pour deux ans encore ». L'antenne de 50 000 watts de CKVL est située à Saint-Constant, sur la rive-sud, celle de 300 000 watts de CKOI sur un gratte-ciel du centre-ville.

Par ailleurs Radio Futura sous-traite la vente de son temps commercial à une agence spécialisée, All Canada Radio, ce qui permet d'éviter que les vendeurs se syndiquent.

L'an dernier, M. Tietolman avait conclu avec Selkirk Communications la vente de ses deux stations, une transaction alors évaluée à 33 millions \$. Cette fois-ci, Communications Mont-Royal a pu les obtenir à meilleur prix.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

1740.65
+ 15.69

Indice TSE-300

3369.48
+ 26.31

Indice Dow-Jones

2676.58
+ 10.14

Dollar canadien (Cents US)

86.20
+ .07

Or (Toronto, US\$)

371
+ 1

Le Mouvement Desjardins aura ses propres bureaux de change

Claude Turcotte

LE MOUVEMENT Desjardins se prépare à instaurer des bureaux de change et même des guichets automatiques pour distribuer des monnaies étrangères. Le premier bureau de change qui devrait ouvrir ses portes cette année sera très probablement situé au Complexe Desjardins.

C'est ce qu'ont révélé hier les dirigeants de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, au cours d'une réunion de presse convoquée par M. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction pour faire état des résultats financiers de cette fédération.

Déjà des études de marché ont été faites et une stratégie d'implantation de bureaux de change est en voie d'élaboration, afin de déterminer quels sont les milieux les plus propices.

On commencera par ouvrir un seul bureau de change et il apparaît d'ores et déjà tout naturel de situer ce bureau au Complexe Desjardins où se trouve déjà une caisse populaire très active, de laquelle relève-rait d'ailleurs ce bureau. D'autres facteurs contribuent néanmoins à implanter un tel service à cet endroit, notamment la présence de l'hôtel Méridien et du service des passeports dans l'édifice voisin. Il y a en outre un bassin de clients fort important avec tous les bureaux du voi-

sinage. Les études de marché montrent qu'il y a une demande réelle pour ce type de services. On pourrait échanger dans ces bureaux des dollars canadiens pour des monnaies étrangères, américaine, française, etc. et vice versa évidemment.

De plus, il est probable que Desjardins installera éventuellement des guichets automatiques pour distribuer des monnaies étrangères. On peut facilement concevoir de tels guichets dans les hôtels par exemple. Comme les frais de manutention seraient moindres, on pourrait s'attendre à ce que les frais de services soient un peu plus bas. Ces guichets automatiques pourraient de plus distribuer des chèques de voyage. Toutefois, selon M. Proteau, les chèques de voyage constituent un produit qui pourrait devenir beaucoup moins en demande au cours des prochaines années à cause de l'usage de plus en plus universel des cartes de crédit. Pourquoi trainer dans ses bagages des sommes importantes sous forme de chèque, alors qu'on pourra obtenir en tout temps de l'argent comptant avec sa carte de crédit ?

M. Pierre Barnès, chef de l'exploitation de la fédération, a par ailleurs fait allusion à d'autres nouveaux produits ou services qui font l'objet de recherches et qui pourraient être mis en marché progressivement. Il y a notamment la mise en commun ou en paquet de tous les services que peut offrir Desjardins à un client ou

Voir page 12 : change

CAHIER SPÉCIAL

LE SYNDICALISME

PARUTION LE 3 MAI DANS LE DEVOIR

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les États-Unis et l'URSS normaliseront prochainement leurs relations commerciales

PARIS (AFP) — Les États-Unis et l'Union soviétique sont « très proches » de la conclusion d'un accord bilatéral prévoyant la normalisation des relations commerciales entre les super-puissances pour la première fois depuis la guerre de Corée, a annoncé, hier soir à Paris, le chef des négociateurs américains.

« Nous avons accompli plus de 95 % de notre travail », a indiqué M. Julius Katz, représentant commercial adjoint américain, après trois jours de négociations serrées avec une délégation soviétique à l'ambassade des États-Unis à Paris.

« Nous avons virtuellement conclu un accord » et « notre intention reste

toujours de le signer à Washington » au cours du prochain sommet américano-soviétique qui se tiendra à partir du 30 mai, a précisé M. Katz devant la presse.

Seuls trois ou quatre points resteront encore à régler à l'issue des discussions en cours à Paris, qui devront se terminer aujourd'hui. « Mais je pense que tout sera résolu avant le 30 mai » par la voie diplomatique, a-t-il dit, ajoutant qu'il ne prévoyait pas de nouvelle réunion des deux délégations d'ici là.

Interrogé sur le problème de la Lituanie, il a souligné par ailleurs que la question n'avait pas été soulevée au cours des discussions, qu'il a qua-

lifiés de « très sérieuses ».

Selon M. Katz, l'accord, mis au point au cours d'une série de quatre rencontres entre négociateurs des deux pays depuis le sommet de Malte qui avait réuni début décembre dernier le président George Bush et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, prévoit le rétablissement au bénéfice de l'URSS du statut de la « nation la plus favorisée », dont ce pays a été privé depuis le début de la guerre de Corée en 1951.

Le texte a été élaboré par M. Katz et son interlocuteur soviétique, M. Yuri Tchoumakov, vice-ministre pour les relations économiques extérieures, « dans la perspective de

l'évolution vers une économie de marché en URSS, mais reflète le fait que les Soviétiques n'y sont pas encore », a indiqué le négociateur américain.

M. Katz a précisé que l'accord, qui sera conclu pour trois ans renouvelables, prévoit notamment des mesures pour faciliter le commerce, assurer la transparence des lois et des réglementations et permettre le rapatriement de bénéfices en devises convertibles pour les entreprises étrangères implantées en URSS.

Des protocoles annexes traiteront notamment du tourisme et de la protection de la propriété intellectuelle.

Wilson n'aura pas recours au contrôle des salaires

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Il est totalement exclu pour le ministre des Finances Michael Wilson d'avoir recours à un programme de contrôle des prix et salaires pour juguler les pressions inflationnistes et faire baisser les taux d'intérêt.

« Je ne crois pas au contrôle des prix et salaires, a affirmé le ministre aux Communes. Ça ne fonctionne pas ».

L'Association des manufacturiers canadiens (AMC) n'est pas de cet avis. Elle pense justement que le gouvernement aurait probablement avantage, dans le but de réduire l'inflation, à substituer un tel programme de contrôle à sa politique de taux d'intérêt élevés.

L'association soutient que les taux d'intérêt élevés ont plongé le secteur manufacturier canadien dans une récession. Elle déplore qu'une politique monétaire soit imposée pour régler des problèmes inflationnistes dont elle n'est pas responsable.

M. Wilson demeure indéfectiblement fidèle à la stratégie monétaire mise de l'avant par le gouverneur de la Banque du Canada John Crow, qui a incidemment relevé hier le taux d'escompte de 13,77 à 13,80 %. Il s'agit de sa sixième hausse hebdomadaire consécutive et de son niveau le plus élevé en huit ans.

Le ministre ne pense pas que contrôler les prix et les salaires, comme l'a fait au début des années 80 l'ex-gouvernement Trudeau, soit la bonne solution. Le ministre d'État aux Finances Gilles Loiselle est sensiblement du même avis, estimant

que ce genre d'initiative a généralement « un impact très artificiel » sur l'économie.

Selon l'AMC, le gouvernement aurait plus de succès qu'il n'en a eu jusqu'à présent dans sa lutte contre la surchauffe économique s'il limitait, à 4 % cette année et à 3 % l'année prochaine, les augmentations des prix et des salaires dans la fonction publique. Une solution que les libéraux avaient préconisé il y a une dizaine d'années en mettant sur pied leur programme — passé à l'histoire — des « 6 et 5 % ».

Il serait absurde, selon M. Wilson, d'appliquer une politique qui, combinée à l'insouciance des libéraux en matière économique, n'a pas empêché le taux d'inflation de franchir les 10 % à cette époque. Un taux qui atteint 5,5 % maintenant.

Les arguments du ministre n'ont cependant pas convaincu le député néo-démocrate Rod Murphy, qui a rappelé en Chambre que M. Wilson appliquait aujourd'hui une politique de taux d'in-

térêt élevés à laquelle il s'opposait quand les libéraux étaient au pouvoir. M. Murphy ne croit pas dans ces conditions à l'impossibilité que M. Wilson fasse volte-face et mette éventuellement sur pied un programme de contrôle des prix et salaires.

Le libéral Jim Peterson a fait état quant à lui de l'impact dévastateur des taux d'intérêt sur le secteur manufacturier, où le nombre d'emplois a chuté de 77 000 depuis août dernier et où les profits ont baissé de 4,3 milliards \$ l'année dernière.

La politique économique du gouvernement ne fait même pas l'unanimité parmi ses propres députés. En début de semaine, le député Don Blenkarn, président du Comité des finances, affirmait que M. Wilson parviendrait à mieux contrôler l'inflation en plafonnant, par exemple, les sommes que les consommateurs canadiens seraient autorisés à emprunter pour l'achat d'une maison. M. Blenkarn attend toujours la réaction du ministre.

L'unification des deux Allemagnes sera financée grâce à la croissance économique, estime Bonn

BONN (AFP) — L'union monétaire et économique entre les deux États allemands aura « comme première source de financement la croissance, issue de la disparition des frontières inter-allemandes », a déclaré le ministre fédéral des Finances, M. Theo Waigel, lors d'un congrès de banquiers qui se tenait hier à Bonn.

Cette croissance supplémentaire pour la RFA, estimée par beaucoup d'experts à au moins 1 %, se traduira par environ 10 milliards de DM de recettes en plus pour l'État, a souligné

le ministre. « Pour les cinq ans à venir, nous pouvons compter sur près de 75 milliards de DM de rentrées fiscales supplémentaires », a-t-il indiqué.

Pour les seules années 1990 et 1991, les entrées d'impôts supplémentaires pourront atteindre 30 milliards de DM, a estimé M. Waigel.

M. Waigel a réaffirmé qu'une augmentation d'impôts en RFA ne serait pas nécessaire.

Par ailleurs, « il n'existe aucune différence de vues entre le gouvernement ouest-allemand et la Bundesbank à propos de l'union monétaire inter-allemande », a assuré le ministre des Finances. Les deux parties travailleront, comme par le passé, ensemble afin de protéger le pays de l'inflation et des erreurs financières.

a-t-il affirmé.

Parlant à la même rencontre, le président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, a jugé que la proposition d'union monétaire était « une offre généreuse, qui se trouve à la limite de ce qui est économiquement défendable ».

Dans cette première réaction à la proposition de Bonn, M. Poehl a indiqué que, contrairement au gouvernement fédéral, il n'excluait pas une augmentation des impôts en RFA pour financer l'union monétaire et économique inter-allemande.

Le responsable monétaire ouest-allemand a estimé « exagérée » la peur de l'inflation et d'une hausse des taux qui se développe actuellement sur les marchés, du fait de l'union économique inter-allemande.

De son côté, le bras droit du chancelier Helmut Kohl, Rudolf Seiters, n'a pas exclu hier que la RFA réponde aux souhaits de la RDA en vue d'une amélioration des conditions posées par Bonn pour l'union monétaire allemande, prévue le 1er juillet.

Le ministre à la chancellerie fédérale a jugé « envisageable » que le

traité d'Etat prévu entre les deux Allemagne « ne soit pas identique avec l'offre du gouvernement fédéral » qui prévoit un change à 1 mark-Ouest pour 1 mark-Est pour les revenus et retraites mais fixe un plafond à 4000 marks pour les comptes d'épargne.

M. Seiters, qui allait s'entretenir avec le Premier ministre Lothar de Maizière, a souligné que les négociations se déroulaient entre partenaires égaux, ce qui impliquait du côté de la RFA une marge de négociation.

Pendant ce temps, le ministre est-allemand des Finances, Walter Romberg, a estimé hier à 16 milliards de marks (9,5 milliards \$ US) le déficit budgétaire de la RDA en 1990, soit un peu plus de 6 % des dépenses totales.

M. Romberg (parti social-démocrate SPD) qui intervenait devant le parlement à Berlin-Est, a indiqué qu'il manquait d'ores et déjà 3,2 milliards de marks dans les caisses de l'État à la fin du premier trimestre.

Selon M. Romberg, la suppression des subventions ne pourra être entièrement réalisée au jour de l'union monétaire allemande le 1er juillet.

Change

un ensemble de clients particuliers, par exemple un projet industriel. L'expérience a déjà été faite pour une compagnie belge de verre dans Portneuf, où Desjardins a proposé un service à peu près complet, depuis la fiducie et la Caisse centrale pour des capitaux jusqu'à la location d'autos et le service de la paie.

M. Barnés a parlé également d'un autre projet en gestation, destiné à la Floride celui-là, où Desjardins pour-

rait offrir grâce à la collaboration d'une institution locale des prêts hypothécaires aux gens d'ici qui veulent acheter un condo ou une maison dans cet État. Desjardins a déjà un fonds américain, de sorte que ce ne serait pas trop compliqué de trouver l'argent pour répondre à la demande de prêts. Desjardins surveille de plus en plus ce qui se passe en Europe en ce domaine, il y a là des exemples de produits nouveaux qui paraissent très aguichants et qui pourraient être importés.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée annuelle des actionnaires de L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE (« Société ») se tiendra dans la salle Athos du Holiday Inn Richelieu, 505 Sherbrooke Est, Montréal (Québec), le mardi 15 mai 1990 à 19 heures, heure locale, aux fins suivantes:

1. recevoir et examiner les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs;
3. traiter tout autre sujet qui pourrait être dûment soumis à l'assemblée.

Montréal, le 23 avril 1990.
PAR ORDRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suzanne Marchand
Secrétaire

Ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde



Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la RUSSIE!



RUSSIE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone résidence	Téléphone bureau
Mots passeport	Date de diffusion

exotik
tours

Tirage le
30 avril 1990



BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA

Avis de dividende

Actions ordinaires
(Dividende no 417)

La Banque a déclaré un dividende régulier trimestriel de 15 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} mai 1990 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 avril 1990.

Par ordre du conseil d'administration
Louis Bernard
Secrétaire

Chambre de
Commerce du
Montréal
Métropolitain



DÉJEUNER-CAUSERIE HORS-SÉRIE

Monsieur Jean Doré
Maire de Montréal



Le vendredi, 4 mai 1990 à midi
Bonaventure Hilton International
Salle de bal

Allocution:

«Montréal: les défis
des années 90»

Prochain déjeuner-causerie — hors-série: 23 mai 1990

L'honorable Lucien Bouchard
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Canada
Le Reine Elizabeth

Renseignements et réservations:
Adèle Cabana (288-9090)
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1

VIE DES ENTREPRISES

Bombardier reçoit le feu vert pour Learjet

LA COUR américaine des faillites a accordé l'autorisation à Integrated Resources, de New York, l'autorisation de permettre à sa filiale à part entière, Learjet Corporation, de Wichita, Kansas, de vendre ses actifs à Bombardier, a affirmé celle-ci, hier, dans un communiqué. Selon l'annonce faite le 9 avril dernier, Learjet Corporation a convenu de vendre pour la somme de 75 millions \$ US son exploitation et ses actifs à une filiale américaine nouvellement créée de Bombardier inc. Pour sa part, Bombardier a convenu d'assumer les passifs reliés aux affaires courantes de Learjet, y compris les emprunts que Learjet a contractés en vertu de sa marge de crédit de 39 millions \$ US. L'entente devrait se conclure vers le 31 mai prochain.

Domtex : 16,8 millions \$ de bénéfice

DOMINION TEXTILE a réalisé un bénéfice de 16,8 millions \$ (0,44 \$ par action ordinaire) pour les neuf mois de l'exercice 1990 qui prenait fin le 31 mars dernier, en comparaison d'une perte de 3,1 millions \$ (0,28 \$ par action) au cours de la période correspondante, il y a un an. Les ventes consolidées se sont chiffrées à 1002,3 millions \$ comparativement à 1005,7 millions \$ durant la même période en 1989. Pour le troisième trimestre de l'exercice 1990, Dominion Textile a enregistré un bénéfice net de 1,5 million \$ sur des ventes de 317,4 millions \$. Au cours de la même période, il y a un an, la société avait enregistré une perte de 3,3 millions \$, soit 0,18 \$ par action, sur des ventes de 341,2 millions \$. Pour fin de comparaison, les ventes du troisième trimestre ont augmenté de 3 % par rapport aux 307,8 millions \$ de l'an dernier.

Chute du bénéfice net pour Tembec

LE BÉNÉFICE net consolidé de Tembec inc. pour la période de trois mois terminée le 31 mars dernier a été de 4,7 millions \$ (0,28 \$ par action), comparativement à 8,2 millions \$ (0,54 \$ par action) pour la même période de l'année dernière. Les fonds auto-générés de l'exploitation se sont élevés à 10,7 millions \$ en comparaison des 14,6 millions \$ au cours de la même période, en 1989.

Circo Craft : ralentissement dû au rodage

LA PÉRIODE de rodage prévue pour l'assimilation des technologies de fabrication avancées et les conditions du marché défavorables sont responsables de la diminution temporaire des ventes de circuits imprimés de Circo Craft, affirmait la compagnie dans un communiqué émis, hier, à l'occasion de la publication des résultats du dernier trimestre. Les ventes pour le trimestre clos le 1er avril dernier ont totalisé 19 238 000 \$ en comparaison de 23 179 000 \$ pour les activités poursuivies, et un chiffre d'affaires total de 24 861 000 \$ au cours de la même période en 1989. L'entreprise a affiché une perte nette de 404 000 \$.

Change

un ensemble de clients particuliers, par exemple un projet industriel. L'expérience a déjà été faite pour une compagnie belge de verre dans Portneuf, où Desjardins a proposé un service à peu près complet, depuis la fiducie et la Caisse centrale pour des capitaux jusqu'à la location d'autos et le service de la paie.

M. Barnés a parlé également d'un autre projet en gestation, destiné à la Floride celui-là, où Desjardins pour-

rait offrir grâce à la collaboration d'une institution locale des prêts hypothécaires aux gens d'ici qui veulent acheter un condo ou une maison dans cet État. Desjardins a déjà un fonds américain, de sorte que ce ne serait pas trop compliqué de trouver l'argent pour répondre à la demande de prêts. Desjardins surveille de plus en plus ce qui se passe en Europe en ce domaine, il y a là des exemples de produits nouveaux qui paraissent très aguichants et qui pourraient être importés.



AVIS PUBLIC

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les articles 392, 415 et 419 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3), à l'effet que:

- Le Conseil scolaire de l'île de Montréal entend adopter, lors de sa séance régulière du 28 mai 1990, les règlements suivants:

1. Lieux des séances ordinaires
2. Jours et heures des séances ordinaires du Conseil - année scolaire 1990-91
3. Authentification des documents ou des copies qui émanent du Conseil ou font partie de ses archives
4. Règlement sur la mesure alimentaire en milieux défavorisés
5. Règlement instaurant le comité de coordination des mesures de rattrapage en milieux défavorisés
6. Abrogation générale des règlements adoptés en vertu de l'ancienne Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. I-14) et des règlements 163 et 164 du Conseil

- Le comité exécutif entend adopter, lors de sa séance régulière du 12 juin 1990, un règlement pour fixer les jours et heures de ses séances ordinaires durant l'année scolaire 1990-91.

Toute personne désirant prendre connaissance de ces projets de règlements peut le faire en se présentant au secrétariat général du Conseil scolaire, sis au 500 boulevard Crémazie Est, à Montréal, durant les heures d'ouverture des bureaux.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 27^e JOUR D'AVRIL 1990.

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal

Nicole M. Pelletier, avocate
Secrétaire générale

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL

Banques et mines mènent la reprise

MONTREAL (PC) — Les bancaires et les minières ont mené la reprise du marché, hier, sur le parquet de la Bourse de Montréal dont l'indice général a grimpé de 15,69 points pour finir la journée à 1740,65. Un total de 4 282 287 actions ont été transigées, en comparaison de 4 428 047 lors de la séance précédente.

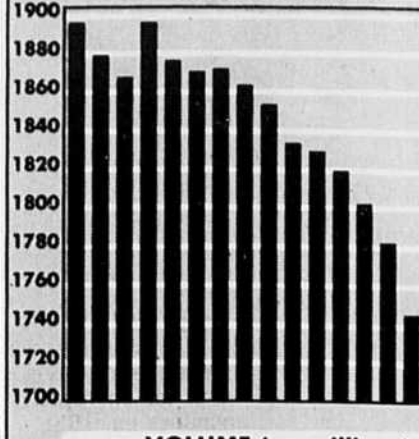
L'indice des minières a haussé de 25,92 points à 1854,42 tandis que les bancaires gagnaient 21,52 à 1581,2, les industrielles, 9,88 à 1509,44, les services, 9,1 à 1548,51, et les pétrolières, 3,17 à 1564,29; pour leur part, les forestiers glissaient de 4,7 points à 2434,77.

MacMillan Bloedel a été le titre le plus nerveux des industrielles, en baisse de 3/4 à 16 \$ pour des transactions impliquant 229 350 actions. Le titre le plus actif des minières a été Corona A qui a toutefois clôturé inchangé à 7 1/4 \$ pour 55 400 actions transigées. Parmi les autres titres qui ont suscité l'intérêt, Canadian Pacific a gagné 1/4 à 21 1/4 \$, Banque Royale, 1/2 à 21 \$, Imasco, 3/4 à 34 1/4 \$, Banque Nationale, 1/4 à 9 1/4 \$, Alcan, 5/8 à 23 1/4 \$ et Novoco, 1/4 à 14 1/4 \$.

Des 436 titres transigés, 150 ont réalisé des avances, 114 ont reculé et 172 sont demeurés inchangés.

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 1880 1860 1840 1820 1800 1780 1760 1740 1720 1700

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

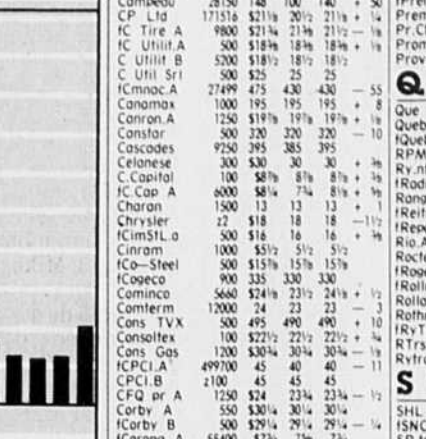
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 1880 1860 1840 1820 1800 1780 1760 1740 1720 1700

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

Ventes: 1990 1989 1988 1987 1986 1985 1984 1983 1982 1981 1980

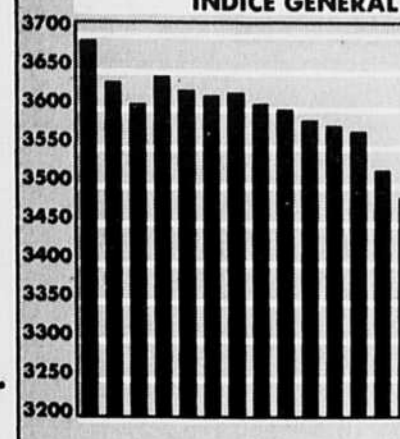
1990 16 14 12 10 8 6 4 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

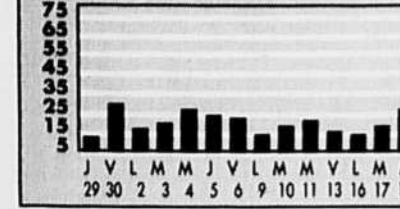
L'ACTUALITE BORSIERE

TORONTO

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



GH

Table of stock prices for various companies under the GH section, including GTC, GWH, Galoc, etc.

OP

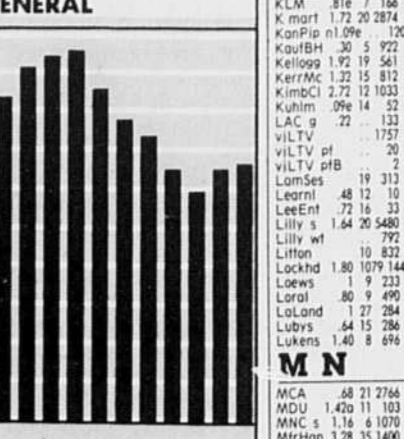
Table of stock prices for various companies under the OP section, including Ocelar, O Canada, Olin, etc.

AB

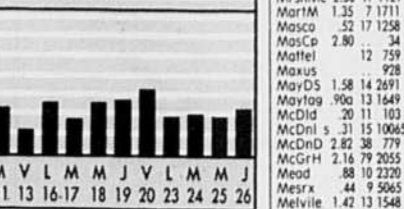
Table of stock prices for various companies under the AB section, including AGFA, AM, AMCA, etc.

NEW YORK

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



KLM

Table of stock prices for various companies under the KLM section, including KLM, Koff, Koff, etc.

AB

Table of stock prices for various companies under the AB section, including AGFA, AM, AMCA, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

OP

Table of stock prices for various companies under the OP section, including Ocelar, O Canada, Olin, etc.

AB

Table of stock prices for various companies under the AB section, including AGFA, AM, AMCA, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

AB

Table of stock prices for various companies under the AB section, including AGFA, AM, AMCA, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

OP

Table of stock prices for various companies under the OP section, including Ocelar, O Canada, Olin, etc.

AB

Table of stock prices for various companies under the AB section, including AGFA, AM, AMCA, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

CHUM

Table of stock prices for various companies under the CHUM section, including CHUM, CIBC, CIBC, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

CD

Table of stock prices for various companies under the CD section, including CAE, CCL, CCL, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

160 App. et log. à louer

ROSEMONT (métro Joliette), luxueux 6½, genre cottage, très clair, 2 chambres, salle de jeux, foyer, 3 balcons, cour arrière, ter. juillet, 523-8670.

RUE BERNARD Superbe 6½ très ensoleillé, impeccable, 3 c.c., tout équipé, 1250 \$/mois, 987-1641.

ST-JACQUES / LAMONTAGNE Condo 1,600 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, garage int., foyer, air clim., grand balcon, sécurité, vue sur ville, 950 \$ 664-1156 — 932-0064

TÉTREAUVILLE, Centre-Coeur, haut duplex, 5½, près des commodités, 490\$, 352-3579.

V.M.R. — GRAHAM: Bas duplex, 3 c.c., 2 s/bains, s/jeu, garage, jardin. Libre imm. 1 550 \$/mois. 879-1847 — 844-9218, soir.

YAN HORNE près OUTREMONT 4½ spacieux, impeccable, poêle/frigo, 505 \$/mois, 389-2090.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiqué avec
M. André Leblanc au 844-7531
entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

591 Occasions d'affaires

***** KIOSQUES *****

30 kiosques à louer au plus grand festival à Québec: le FESTIVAL WESTERN DE ST-CALIXTE, 323-3876.

AUBAINE

Motel 105 unités, 3 salles de réception, restaurant-bar
1-418-652-7741
page 664-6532

AUX PERSONNES CHOISIES

Millionnaire en 5 ans ou moins, franchises, magasin clé en main, produits recommandés par médecins et économistes réputés, territoires protégés Mit et province. Assistance aux franchisees, capital min. requis de 50 000 \$ à 300 000 \$ selon territoires, 1-514-326-3950.

BAR + BÂTISSE à St-Zotique près Lac St-François, région Valleyfield, beaucoup de potentiel, à vendre ou prêt associé actif ou silencieux, projet d'agrandissement, 305 000 \$ Inf.: Georges Ducharme, 1-267-0377.

EXCLUSIF ASSOCIÉ(E)

DEMANDE(E) Nouveau brevet international pour s/manger, rest., bar, salon, hôtel, motel, disco, club, résidence, etc. Capital requis 450 000 \$ distribution dans le monde entier. Candidat(e) sérieux(ue)s seulement. Confidentialité. Écrire à: 896 Iverly, Ste 302, Repentigny, Qué. J5Y 1Z7.

695 Automobiles à vendre

TOYOTA SUPRA TURBO 1989
Noire, impeccable, 30 000 km 37 000 \$, 637-0994

VOLKSWAGEN CABRIOLET 87: convertible, charcol, toit gris, 65 000 km 5 vit. man. excel. condition, 14 500 \$, Jr. 735-5274, Sr. 485-3965

DECES

SOEUR PAQUET YVONNE C.N.D.

À Montréal, le 25 avril 1990 à l'âge de 74 ans, est décédée, Soeur Yvonne Paquet, S.S. Yvonne des-anges native de Val-Brunant, Matabédia. Soeur Yvonne Paquet a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1939. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse: ses deux sœurs, Mme. Gérard Jean (Théodora), Mlle. Rita Paquet, son frère, Oméri, sa belle-soeur Blanche Turcotte, son beau-frère, Gérard Jean, de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, dont M. Alexis Paquet, F.M.

Exposée à la maison mère, dimanche, le 29 avril, de 14h00 à 21h00. Les funérailles auront lieu le 30 avril à 14h00 en la chapelle de la maison mère, 4073, avenue Westmount.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction: Salon Alfred Dallaire Inc.

101 Propriétés à vendre

BEACONFIELD Bungalow, complètement rénové, 3 chambres à coucher. Près du train et magasins. Grand terrain. Thermopompe. Salle de réception, solarium, garage. Occupation immédiate, prix pour vente rapide. 149 000 \$
Jour: 695-1545, soir: 695-7547.

CANTONS DE L'EST Vendu! Résidence 40 x 40, garage, terrain 132 X 135. 115 000 \$ (819)843-7963.

CANTONS DE L'EST
Entre Sherbrooke & Mt-Orford. Maison style québécois, 2x3x8, 10 ans, pierre des champs, 3 s/b, 2 garages, terrain 9 acres. 179 000 \$ (819)646-4370

CHAMPLAIN, près de Trois-Rivières, maison rénovée 1987, garage, grand terrain, vue partielle sur le fleuve, 59 500 \$ (819) 377-3030, 377-3014

HÉROUXVILLE 28' x 38', style québécois, abri auto, terrain paysager, lopin de terre et bâtisses récentes, tranquille près Grand-Mère. Après 17h: 418-365-5365.

KIRKLAND Magnifique cottage moderne, 800 p.c., 3 chambres, 5 s/b, grand, salle de jeux, 11 s/bains, foyer, garage, terrain clôturé paysager, piscine. 168 000 \$ Sans agents
630-4583

LAC BRÔME (Inversney), terre rêgée. Vue magnifique. 2 c.c., tennis, golf, piscine. À vendre ou louer. 672-1031

LAVAL Près boulevard Concorde Split rénové, luxueux 8 pièces + 2 s/b, garage double, piscine creusée chauffée. 164 000 \$ 629-1154.

MAISON CANADIENNE en pierre de 3 étages, bâtie en 1839, partiellement rénovée, avec terrain de 240 000 p.c., dont 250 p.c. de façade sur le Lac des Deux-Montagnes, site exceptionnel, situé à St-Placide près d'Ok, 1-258-4304 ou 1-258-4651

MERCIER St-Denis, De Brouage, duplex très propre, pierre-brique, avec garage, 6½ bas lib. ter. juil., armoires chêne, planchers bois, 2e rénové complètement, fenêtres et clôture aluminium, 169 500 \$, négociable. Agent s'abstenir.
464-9082, 354-3844

121 Condos à louer

CONDO NEUF: Près Village Olympique, 1 255 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, s/lavage, garage int., piscine int./ext. Poss. semi-mobilier, 435-0672

CONDO: Grand 3½ spacieux, neuf, moderne, semi s/so, Plateau Mt-Royal, 650 \$/mois, 382-7821, après 18 heures

ESTUAIRE II - LONGUEUIL
4½, face fleuve, relié métro, garage int. piscine ext. Aire j. 664-2427 — 664-2659

LE-DES-ŒURS VAL DE L'ANSE
Magnifique app. traversant, vue ville, fleuve. Situé au 7e, 2 c.c., 2 s/bains, 2 s/bains, confort, cuisine granit, ascenseur semi-pro, piscine int./ext., salle d'entraînement. Libre 1er juillet. 1 500 \$ Mme Fillion: 288-1890

LA CHANCELLERIE, condo 4½, étage supérieur, vue panoramique, cheminée, climatisation, poêle, frigidaire, piscine, sauna, garage, 1025 \$, 254-1373, 467-6113

LONGUEUIL
Penthouse avec foyer 4, 2 s/bains, garage int., relié au métro Longueuil, vue fleuve. 1100 \$, 482-9849.

LUXUEUX CONDO, verrière, terrasse, 2 c.c., 2 s/b, 2 garages, a.c., 15ième étage. Le Presqu'île à Laval, libre 1575 \$, 667-9029

MERCIER: Condo luxueux, 3 c.c., grandes pièces, foyer, ext. stat. près services, 975 \$ Colette Bonenfant, 655-1375 Le Permanent Ctr.

ST-LAMBERT Maison de ville 3 étages, foyer, bain tourbillon, 3 chambres, environnement agréable, accès à la piscine. Occupation juillet. Mensualité 950 \$ Frais de condo inclus.
671-7466

VIIEUX-LONGUEUIL: Super condo sur 2 étages, meuble ou non, grande c.c. avec jacuzzi (spa), 2 s/b, cabine bronze, ext. stat. int., pl. de rangement. Dans édifice de prestige, bord fleuve, accès lac, abri fiscal, etc. Jour: 932-3471, soir: 253-3911.

MERCIER St-Denis, De Brouage, duplex très propre, pierre-brique, avec garage, 6½ bas lib. ter. juil., armoires chêne, planchers bois, 2e rénové complètement, fenêtres et clôture aluminium, 169 500 \$, négociable. Agent s'abstenir.
464-9082, 354-3844

141 Maisons de campagne à vendre

A ST-PATRICE DE BEAURIVAGE 35 min. des ponts. Magnifique résidence, 14 grandes pièces, foyer, piscine, garage, grand terrain. Tél. Québec: (418)858-5447.

GRANDES PILES en Mauricie, maison de campagne, construction 11 ans, 4 côtés brique, garage, s-sol fini, piscine creusée avec remise, vue sur la Rivière St-Maurice, à quelques minutes du Parc National, de 2 centres de ski, 3 golf, terrain 300 X 300 borné par petite rivière. 85 000 \$, 819-538-2100.

HEMINGFORD L'heure de la retraite est arrivée? Fermes et maisons, village près du golf à partir de 85 000 \$. Imm. McKinnon (Can) Inc. cr. 1-247-2704, Mtl. 878-2226.

NOTRE-DAME DE PIERREVILLE A 70 min. de MtL, très rénové, superbe maison 1800, restaurée avec style. Beaux planchers et boiseries anciennes, grandes cuisines, 5 c.c., grand terrain et petits bâtiments.

RACINE Maison centenaire, cuisine et s/bains neufs. Vue superbe, 9 acres en partie boisés et excellente étalé-écure. Aussi autres fermes et maisons de campagnes.

NICOLE GAUTHIER ENR. Courtier 676-9647, (819)265-2822

PRÈS MT. ST-GRÉGOIRE
Maison de campagne pour bricoleurs, 35 min. MtL, prix raisonnable, 1-293-6374.

ST-BARTHELEMY
Maison rénovée, 4 c.c., 2 s/bains, bain, piscine, poêle, terrain 43 000 pi.ca., près autoroute 40 et route 138. 1-514-885-3066.

STANSTED, 52 arpents, coteau 3 chambres, bord lac privé, 12 arpents, pentes de ski. Aubaine, 1-819-876-5022 ou (514) 366-0924.

STE-PERPÉTUE, comté de Nicolet, belle grande maison avec 2 garages et grand terrain. (819) 336-6306.

160 App. et log. à louer

APP DE LUXE
Secteurs variés. Tout équipés. Mois/année. 702-1255.

BULLION ET SHERBROOKE, 5½, loyer réduit pour 1er mai, propre, 332-2121, 685-1774.

C.D.N. Coin Sherbrooke, 4½, 3½, 1½, tout rénové, 1 mois gratuit, 931-1979, 935-6941.

C.D.N. Édouard-Montpelier, Haut duplex, 6½, avec poêle, entièrement rénové, chauffé, 731-0950.

C.D.N. Haut duplex, 8 pièces, près métro U.D.M., ensoleillé, chauffé, eau chaude, foyer, cuisine/frigo, garage 900 \$/mois, 737-3232.

C.D.N.: Grands 3½ - 4½, Près métro, services, 320 \$, 375 \$, 733-5743, après 18h.

C.D.N.: Haut duplex, 6½, ensoleillé, rénové, équipé, garage, balcon, 760 \$, 271-8015

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4½ rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./sec., style loft avec c.c. fermée, ter. juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

CENTRE-VILLE
Grand 4½ avec foyer, rue tranquille, très ensoleillé, garage chauffé, 850 \$ Douc. voir: 931-0248

CHABOT/DES CARRIÈRES, 4½, 2e étage, Bordeaux/Beaubien, 3e étage, 300\$/juillet, 661-9758.

COMPLEXE QUI FAVREAU, 4½, thermostat, 780\$/mois, 1er juillet, contact: Paul, 296-2498, 284-8036.

CÔTE STE-CATHERINE: 3½ grand, coin, jardin, stat. privé, chauff. élec. près. Références. 380 \$, 342-6466, 225-2259 (jour), 648-7175 (soir + fin sem.)

DE MAISONNEUVE, spacieux 3½, poêle, frigo, lave-vaisselle, stationnement disponible, 700 \$, Linda, 345-0007.

DR. PENFIELD (1460) Redpath, 3½, sans balcon, 1000 p.c., portier, gar. 665\$/juillet, 642-1834.

ED-MONTPELLIER, V. d'Indy, Lake U de M., Sepsium, 5½ chauff. juil. Visite sam. dim. 2h. 341-6148, 642-0443.

EDOUARD MONTPELLIER U de M., Superbe 3½, meuble, dans immeuble Art Déco. À la semaine. À partir de 245 \$ 735-7528, 735-3983.

ESPLANADE / LAURIER 6½, 2ème étage, non-chauffé, 745 \$, juillet, 274-4158

FRONTENAC/STE-CATHERINE, 5½, 2e, remis à neuf, stationnement, 500\$/juillet, références, 271-7015.

ILE DES ŒURS Verrières 181, 17ième étage, air climatisé, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, artères ménagères. Garage. 1 550 \$ par mois. Jour: 961-3488, soir et fin de sem: 766-6108.

JEAN-LALONDE 6292-82, 4½, 5½, 4½, entrée lav./sec. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 712-2317

LAVAL: Luxueux 4½, bien éclairé, dans duplex, près centres d'achats et Autoroute 15. 593-6481

MÉTRO CRÉMAISON, nouvelle construction, grand 5½, pour juillet, non-chauffé, non-éclairé, entrée lav./sec./700\$, 497-5069.

MÉTRO PLACE ST-HENRI: 7½ r-d-c chauffage élec. près parc. 1er juillet, 620 \$/mois, 931-6768

MÉTRO ROSEMONT: 2e étage, Grand et luxueux 3½, salon 17 X 29, chambre 14 X 21, ventilateurs, four encastré, plaque chauff., tapis. Personne sérieuse avec références. Libre 1er juillet, 550 \$, Jr: 276-4888, Sr: 322-4482

MONTREAL-NORD, 3½, ensoleillé, grand, propre, calme, stationnement, près des services. 328-9962.

MTL-NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre, 620-7546.

MTL-NORD, penthouse, 5½, béton, ascenseur, chauffé, 3794 H.-Bourassa Est. 329-1985, 327-0074.

N.D.G., 6½, bas duplex, rénové, jardin, chauffé, entrée lav./sec. Libre pour mai. 680\$, 484-2308.

N.D.G.: Amons le calme autant que vous. Bas duplex 6½, boiseries, foyer, grande terrasse, métro Villa-Maria, 910 \$/mois non-chauffé, 482-3932

NOUVEAU ROSEMONT, bas de duplex 7½ avec s/jeu, foyer, bar et garage, maison très propre, 975 \$, jour: 387-9247, soir: 259-0563.

OUTREMONT - 4½ ensoleillé, 3e étage, cuisinière/frigo, 675 \$/mois. 270-8788

OUTREMONT: Haut duplex, 3 c.c. + den, solarium, garage, foyer, condition parfaite. Libre imm. 1 450 \$/mois. 879-1847 — 844-9218, soir.

OUTREMONT: Près Bernard R-D-C, 8½ rénové, 4 c.c., cour + stat., (5) électroménagers. 990 \$, 274-9505

OUTREMONT: 4½ ensoleillé, 1½ s/bains, garage, juillet, 1 000 \$, Jr: 874-7883, Sr: 934-2106

PARC OLYMPIQUE, neuf, luxueux, 10e, 2 chambres, 2 s/bains, piscine, stationnement, 325-0712.

PLATEAU, 2 chambres, Bordeaux, app. 3, 5½, 2e, 2 chambres, élect. loc, 540\$, libre juillet, 622-1555.

PRÈS MÉTRO PAPINEAU, magnifique 5½, pour 1er mai, 495\$/mois, 597-0750

PRÈS U. DE M.: Bas duplex, 8½ avec foyer + pièce s/so, chauffé, eau chaude compris. 1 100 \$, 735-1445

QUARTIER VILLERAY, 2 X 3½, libre immédiatement, idéal pour jeunes. Secteur tranquille. 271-2181, Raphaël.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus, 654-5261, 654-6483, 353-4192.

ROCKLAND, haut duplex, face centre d'achats, 6 app., chauffé, garage, très grande ch. lavage, autres extra, 900\$, juin, 733-6562.

ROSEMONT - 4½, près métro Iverville, non-chauffé, 370 \$/mois, 729-6981

ROSEMONT 3½ rénové avec foyer, près métro Rosemont, libre juillet, 400\$, 271-9501.

160 App. et log. à louer

APP DE LUXE
Secteurs variés. Tout équipés. Mois/année. 702-1255.

BULLION ET SHERBROOKE, 5½, loyer réduit pour 1er mai, propre, 332-2121, 685-1774.

C.D.N. Coin Sherbrooke, 4½, 3½, 1½, tout rénové, 1 mois gratuit, 931-1979, 935-6941.

C.D.N. Édouard-Montpelier, Haut duplex, 6½, avec poêle, entièrement rénové, chauffé, 731-0950.

C.D.N. Haut duplex, 8 pièces, près métro U.D.M., ensoleillé, chauffé, eau chaude, foyer, cuisine/frigo, garage 900 \$/mois, 737-3232.

C.D.N.: Grands 3½ - 4½, Près métro, services, 320 \$, 375 \$, 733-5743, après 18h.

C.D.N.: Haut duplex, 6½, ensoleillé, rénové, équipé, garage, balcon, 760 \$, 271-8015

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4½ rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./sec., style loft avec c.c. fermée, ter. juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

CENTRE-VILLE
Grand 4½ avec foyer, rue tranquille, très ensoleillé, garage chauffé, 850 \$ Douc. voir: 931-0248

CHABOT/DES CARRIÈRES, 4½, 2e étage, Bordeaux/Beaubien, 3e étage, 300\$/juillet, 661-9758.

COMPLEXE QUI FAVREAU, 4½, thermostat, 780\$/mois, 1er juillet, contact: Paul, 296-2498, 284-8036.

CÔTE STE-CATHERINE: 3½ grand, coin, jardin, stat. privé, chauff. élec. près. Références. 380 \$, 342-6466, 225-2259 (jour), 648-7175 (soir + fin sem.)

DE MAISONNEUVE, spacieux 3½, poêle, frigo, lave-vaisselle, stationnement disponible, 700 \$, Linda, 345-0007.

DR. PENFIELD (1460) Redpath, 3½, sans balcon, 1000 p.c., portier, gar. 665\$/juillet, 642-1834.

ED-MONTPELLIER, V. d'Indy, Lake U de M., Sepsium, 5½ chauff. juil. Visite sam. dim. 2h. 341-6148, 642-0443.

EDOUARD MONTPELLIER U de M., Superbe 3½, meuble, dans immeuble Art Déco. À la semaine. À partir de 245 \$ 735-7528, 735-3983.

ESPLANADE / LAURIER 6½, 2ème étage, non-chauffé, 745 \$, juillet, 274-4158

FRONTENAC/STE-CATHERINE, 5½, 2e, remis à neuf, stationnement, 500\$/juillet, références, 271-7015.

ILE DES ŒURS Verrières 181, 17ième étage, air climatisé, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, artères ménagères. Garage. 1 550 \$ par mois. Jour: 961-3488, soir et fin de sem: 766-6108.

JEAN-LALONDE 6292-82, 4½, 5½, 4½, entrée lav./sec. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 712-2317

LAVAL: Luxueux 4½, bien éclairé, dans duplex, près centres d'achats et Autoroute 15. 593-6481

MÉTRO CRÉMAISON, nouvelle construction, grand 5½, pour juillet, non-chauffé, non-éclairé, entrée lav./sec./700\$, 497-5069.

MÉTRO PLACE ST-HENRI: 7½ r-d-c chauffage élec. près parc. 1er juillet, 620 \$/mois, 931-6768

MÉTRO ROSEMONT: 2e étage, Grand et luxueux 3½, salon 17 X 29, chambre 14 X 21, ventilateurs, four encastré, plaque chauff., tapis. Personne sérieuse avec références. Libre 1er juillet, 550 \$, Jr: 276-4888, Sr: 322-4482

MONTREAL-NORD, 3½, ensoleillé, grand, propre, calme, stationnement, près des services. 328-9962.

MTL-NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre, 620-7546.

MTL-NORD, penthouse, 5½, béton, ascenseur, chauffé, 3794 H.-Bourassa Est. 329-1985, 327-0074.

N.D.G., 6½, bas duplex, rénové, jardin, chauffé, entrée lav./sec. Libre pour mai. 680\$, 484-2308.

N.D.G.: Amons le calme autant que vous. Bas duplex 6½, boiseries, foyer, grande terrasse, métro Villa-Maria, 910 \$/mois non-chauffé, 482-3932

NOUVEAU ROSEMONT, bas de duplex 7½ avec s/jeu, foyer, bar et garage, maison très propre, 975 \$, jour: 387-9247, soir: 259-0563.

OUTREMONT - 4½ ensoleillé, 3e étage, cuisinière/frigo, 675 \$/mois. 270-8788

OUTREMONT: Haut duplex, 3 c.c. + den, solarium, garage, foyer, condition parfaite. Libre imm. 1 450 \$/mois. 879-1847 — 844-9218, soir.

OUTREMONT: Près Bernard R-D-C, 8½ rénové, 4 c.c., cour + stat., (5) électroménagers. 990 \$, 274-9505

OUTREMONT: 4½ ensoleillé, 1½ s/bains, garage, juillet, 1 000 \$, Jr: 874-7883, Sr: 934-2106

PARC OLYMPIQUE, neuf, luxueux, 10e, 2 chambres, 2 s/bains, piscine, stationnement, 325-0712.

PLATEAU, 2 chambres, Bordeaux, app. 3, 5½, 2e, 2 chambres, élect. loc, 540\$, libre juillet, 622-1555.

PRÈS MÉTRO PAPINEAU, magnifique 5½, pour 1er mai, 495\$/mois, 597-0750

PRÈS U. DE M.: Bas duplex, 8½ avec foyer + pièce s/so, chauffé, eau chaude compris. 1 100 \$, 735-1445

QUARTIER VILLERAY, 2 X 3½, libre immédiatement, idéal pour jeunes. Secteur tranquille. 271-2181, Raphaël.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus, 654-5261, 654-6483, 353-4192.

ROCKLAND, haut duplex, face centre d'achats, 6 app., chauffé, garage, très grande ch. lavage, autres extra, 900\$, juin, 733-6562.

ROSEMONT - 4½, près métro Iverville, non-chauffé, 370 \$/mois, 729-6981

ROSEMONT 3½ rénové avec foyer, près métro Rosemont, libre juillet, 400\$, 271-9501.

275 Locaux à louer

5638 JARRY EST. St-Léonard, bureau professionnel 700 pi.ca., ou 1200 pi.ca. + magasin 900 pi.ca., 326-2576, 376-8155

A BAS PRIX - MONTREAL
1 000 à 5 000 pi.ca., béton, gicleurs 550 V, tout usage. Heures d'affaires: 270-4027.

BEAUBIEN EST, 6903 LOC. 1430 pi.ca. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

Laurier Est. 1656-58 magasin ou bureau avec s/so, peut être séparé en 2 locaux. 529-1462.

283 Commerces à vendre

ÉPICERIE licenciée, Laurentides, 30 minutes de Montréal. Bon chiffre d'affaires. Comprenant terrain et immeuble. Grand logement pour propriétaire. Faire un lac. Fait voir (514)224-2313.

AUBAINE Magasin vêtements cuir, jeans, s.c. Complexe Desjardins. Bas loyer, sans inventaire. 987-9573

BOUCHERIE, bien équipée, chiffre d'affaires 625 000 \$ avec ou sans bâtisse, à Charlesbourg (Québec). Demandez le prospectus: (418) 622-5223, soir (418) 843-0601.

CAFÉ RESTO
Tout équipé, bonne clientèle, centre-ville. 526-1541 sur semaine.

DÉPANNAGE A-1, 400 000 \$, annuel, rive-sud, place à expansion, vente de propriétaire, cause maladie, 125 000 \$, 653-7669.

FAUT VOIR
Restaurant licencé à vendre. 40 places, 70 000 \$. Très bonne occasion sur rue Papineau, 525-0741.

FRANCHISE
BOUTIQUE SCALA MILANO
Boutique pour vêtements homme et femme, dans les meilleurs lieux de la ville à Montréal et Québec.
271-7711, demandez Marco Revah, 27 magasins disponibles immédiatement.

GARAGE À VENDRE, prix discutable. Tél. jour: 766-5564, après 6h: 768-1839, demandeur Claude.

GARAGE DÉBOSSÉLAGE peinture, M-Gord, bien équipé, espace 6 autos, très bon chiffre d'affaires, 585-3881.

NOUVEAU RESTAURANT PIZZERIA
Bien situé, à bon prix, à vendre ou actionnaire demandé. Tony, 321-1985.

NOUVEAU restaurant-café à vendre, personne sérieuse seulement: 278-3682, M. Coellea.

PRÈS JEAN-TALON, dépanneur, 20 000 \$ + inventaire, bon chiffre d'affaires, 277-5507, 331-3987.

RESTAURANT Rive-Sud, très bon chiffre d'affaires. Demandeur propriétaire, 658-9482.

RESTAURANT-PIZZERIA établie depuis plus de 20 ans dans la Haute-Mauricie. La seule pizzeria en ville! Laissez message: (514)331-2376.

SALON DE COIFFURE
A Cartvelite, 3834-8250.

SALON DE COIFFURE: À vendre, à R.P.,oyer bas, prix discutable. 494-4291 — 665-3804.

TAPIS 1ER CHOIX
Disponible en franchise. Léger comptant 597-2226.

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (es)

497 Emplois demandés

ETUDIANT 2ème année HEC, marketing-finance, recherche emploi d'été dans son domaine. 278-3261.

510 Cours

LES ENTREPRISES REVENGE INC.

OFFRE de nouvelles formations en théâtre et en film-casting pour débutants, semi-professionnels et professionnels. Pour de plus amples informations, 514-276-3833.

551 Déménagement

A BAS PRIX Appeler PIERRE. Déménagement et tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AA À BON PRIX, ferait déménagement, assurances complètes, permis. 597-2382.

AAA DÉMÉNAGEMENT
Bas prix, boîtes fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

ASSURANCE COMPLÈTE LECAR TRANSPORT 327-7822

DÉMÉNAGEMENT D'EXPERIENCE
A votre service 24 heures. Assuré. Bon prix. Louis. 453-0634.

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47 000 km)
couleur bordeaux.
386-1970

30-04-90

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86
(22 000 km)
VALEUR À NEUF
125 000,00 \$
383-3400
VENTE RAPIDE

30-04-90

695 Automobiles à vendre

BMW 535i, 1985: 6 cylindres, injection, bas mileage, excellent condition. 861-7618

CADILLAC, Fleetwood Elegance 1987, bleu exécutif, intérieur cuir, Système d'alarme, plusieur extra. 23 000 \$ 629-7908, 629-5024.

PORSCHE 944 '88, 25e anniversaire, noire, 15 000 km. Suspension sport 16 po. Garantie Porsche janv. 91. Alarme, 492-4377.

PORSCHE TARGA SC, 1979, rouge, 100 000 km, moteur 21, 5 vitesses, comme neuve. 39 500 \$, 819-566-2872.



Père Ubald SAINT-MARTIN

À Saint-Jérôme, le 25 avril à l'âge de 80 ans, est décédé le P. Ubald Saint-Martin, jésuite. Né à Sorel, le 3 avril 1910, il est entré chez les jésuites en 1931, après avoir été un des premiers élèves du Collège S. Ignace. Au terme de sa formation, il fut professeur au Collège de S. Boniface, de 1946 à 1976. Il fut supérieur de la communauté de 1976 à 1978, sa mauvaise santé l'obligeant à se retirer à l'infirmerie de Saint-Jérôme.

Il laisse une soeur, Imelda (Mme C. Brochu), un frère Joachim, une demi-soeur Pierrette (Mme T. Jilings), un beau-frère, Gérard Doyon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Son corps est exposé à la maison Notre-Dame-de-Montserrat, à Saint-Jérôme. Les funérailles auront lieu le samedi 27 avril à 10h00. Suivra l'inhumation au cimetière de la communauté.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou cheque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-01978-892...

2733-6031 QUÉBEC INC. AVIS est par les présentes, donné que 2733-6031 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

RECTIFICATIF Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 156118 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes, le 30ème jour de mars 1990, sous le numéro 301018.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION par acte daté du 12 avril 1990, et enregistré le 23 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4269679, a rétrocedé et transféré à LES MODES CLIENTELE INC. CLIENTELE FASHIONS INC. tous les droits, titres et intérêts que LA BANQUE TORONTO-DOMINION a obtenu sur les créances, comptes de livres, demandes et droits d'action que LES MODES CLIENTELE INC./CLIENTELE FASHIONS INC. lui a cédé suivant une cession générale de créances datée du 15 décembre 1988 et enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4117583.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à un jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal, dossier no 500-14-00254-846, il sera procédé, le 15 mai 1990 à 10h00 de l'avant-midi, au bureau du notaire soussigné, au numéro 50, place Crémazie, suite 1025, en la ville de Montréal (téléphone: 384-6261), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Paul Marchand-Tudor et à la substitution Charlotte Marchand et désigné comme suit, savoir:

DESIGNATION Un emplacement ayant front sur l'avenue Wiseman, Outremont, composée de la partie nord-ouest du lot 36-33 et d'une partie des lots 36A-1 et 2 du cadastre de la Paroisse de Montréal. Avec cotage détaillé portant le numéro 372-46 Wiseman, Outremont. Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. SIGNÉ à Montréal, ce 24 avril 1990. ANDRÉ-MARC DAUTH, notaire 50, place Crémazie, suite 1025 Montréal, Québec, Canada H2P 1B4 384-6261.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1er étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission. Le sous-ministre, Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 331-9709-0 — Construction d'une piste balisée, voie de circulation, tablier, route d'accès, route au dépot, abri pour passagers et fret, abri pour véhicule et service, balisage de piste, fourniture et installation d'un système de communication dans la municipalité de Povungnituk, circonscription électorale d'Ungava.

Le présent projet de développement est financé conjointement par le ministère des Transports du Canada et le ministère des Transports du Québec.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 50 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 154 000 \$ ou — cheque visé: 500 000 \$

Une visite guidée des lieux est prévue pour le 8 mai 1990. La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée. La réception des soumissions prendra fin le mardi, 29 mai 1990 à 15h.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1er étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission. Le sous-ministre, Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 665-0902-0 — Réparation et élargissement des tabliers, démolition, reconstruction des parapets, enlèvement du pavage existant et pose d'un enrobé bitumineux, éclairage, signalisation routière et renforcement de poutres dans l'échangeur des routes 20 et 138 dans les municipalités de Ville St-Pierre, Lachine et Ville Lasalle, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Marquette.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 50 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 1 118 000 \$ ou — cheque visé: 500 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée. La réception des soumissions prendra fin le vendredi, 25 mai 1990 à 15h.

Projet no 665-0908-0 — Élargissement et refecton de la chaussée comprenant la démolition d'ouvrages existants, la réparation des dalles, le drainage pluvial, le terrassement, les structures de la chaussée, la construction de glissiers rigides ainsi que la réparation de structures, la reconstruction d'un mur de soutènement, l'éclairage et la signalisation routière, sur la route 138, dans la municipalité de LaSalle, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Marquette. Longueur de 2,04 km.

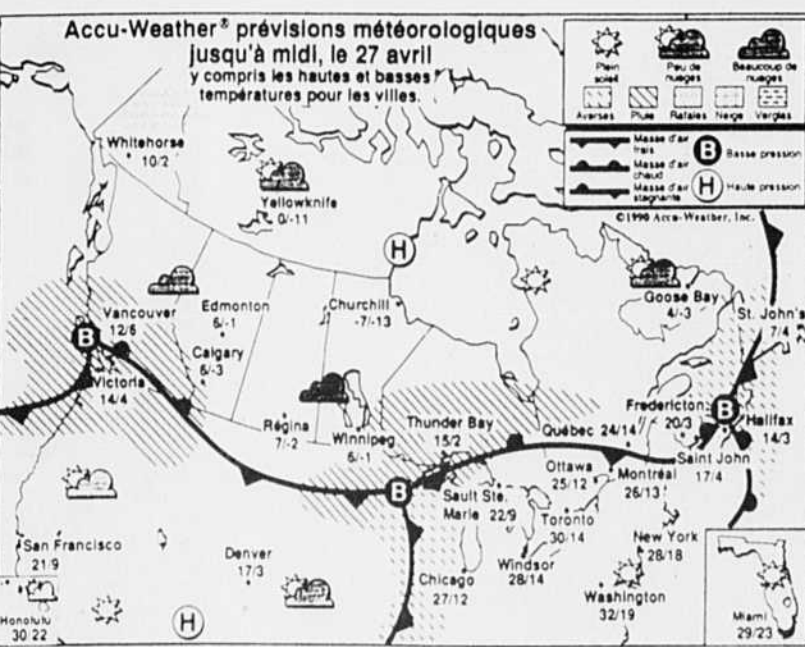
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 50 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 478 000 \$ ou — cheque visé: 239 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée. La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 23 mai 1990 à 15h.

LA METEO



Situation générale: Une arrivée d'air chaud venant du golfe du Mexique donne des températures de plus de 10 degrés au-dessus des moyennes saisonnières sur le sud du Québec. La nuit, le thermomètre descend de près de 10 degrés et entraîne la formation de brume et de brouillard généralisés.

MONTREAL Brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Risque d'un orage en fin de journée. Max. 26. Risque de précipitations: 20 %.

QUÉBEC Abitibi: Nébulosité partielle et possibilité d'averses ou d'orages. Max. 23. Risque de précipitations: 30 %.

AVIS PUBLICS

COUR MUNICIPALE

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-12-187362-904

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINT DAME MARIA ELVIRA DE LEON/JUAREZ, Partie demanderesse C. M. RAMON VASQUEZ/PEREZ, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à RAMON VASQUEZ/PEREZ de comparaître au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, au 10, rue St-Antoine Est, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS PUBLICS

COUR MUNICIPALE

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-12-187362-904

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINT DAME MARIA ELVIRA DE LEON/JUAREZ, Partie demanderesse C. M. RAMON VASQUEZ/PEREZ, Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à RAMON VASQUEZ/PEREZ de comparaître au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, au 10, rue St-Antoine Est, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

COUR SUPÉRIEURE Intimé L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête amendée pour rectification de registre Civil a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure.

GISELE DE MADDELEIN, Prototaire-adjointe MES PARENT, POIRIER, avocats a/s Me Suzanne Verreault 2, Complexe Desjardins, 24e étage Montréal, Qc H5B 1B8.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KATESCORP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4ème jour d'avril 1990 sous le numéro 423853.

LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie LES DÉVELOPPEMENTS COMRANT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies tierce partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-02119-900

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTOTAIRE-ADJOINTE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse C. SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SYSTÈMES MAXI-CONFORT INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, dit district en salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVANT GARDE DISPLAY LIMITED/ETALAGE AVANT GARDE LIMITÉE par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264503, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.

PRAGMA PRODUCTIONS INC. par acte daté le 3 avril 1990, et enregistré le 5 avril 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4264504, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltee./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source

Débat orageux autour d'un projet d'habitation

Clément Trudel

L'HABITATION LAJOIE rend tristes les amateurs d'espaces verts, dans le quartier Côte-des-Neiges. Les bulldozers ne font pas dans la dentelle, mais était-ce à ce point nécessaire de faire mourir trois arbres sains au moment où les bourgeois allaient éclore ?

Ce projet de 6 million \$, déjà en voie de réalisation, est destiné à loger 26 familles et plus de 50 couples de préretraités à faible revenu. Le chantier principal fait disparaître « un parking asphalté ». On pourra aménager un mini-parc à même la superficie d'un garage vétuste et disgracieux. Pourquoi ne pas avoir attendu que Québec ait vraiment consenti à la constitution du nouveau parc ? Mercredi soir, devant une quarantaine de voisins du chantier, réunis au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, le conseiller Abe Limonchik a concédé qu'il y avait eu à ce jour une « consultation insuffisante » avec les riverains. Pas question toutefois de décréter un moratoire, répète avec insistance l'élue du RCM. Montréal s'est déjà engagée à faciliter cette réalisation; elle ne reniera pas sa parole.

Le mécontentement d'une partie des propriétaires des rues Lacombe et Jean-Brillant tient à cette consultation qui survient *post factum*, même si la ville soutient déjà un long débat à eu cours le 5 septembre dernier. Les vrais promoteurs de ce HLM — l'ancien ministre Pierre Fortier et l'actuel député-ministre d'Outremont, Gérald Tremblay — brillent par leur absence, se plaignent, et rien n'est fait pour dissiper les zones grises qui subsistent.

Ce débat orageux a permis à M. Limonchik de rappeler que le besoin de logements sociaux est patent dans ce secteur. Fin 1988, la ville estimait que 1156 des demandes de tels logements (sur 9640) étaient en provenance de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce.

Le conseiller Limonchik a fait trois promesses aux mécontents, mercredi. Il fera tout pour qu'une lièvre de terrain offerte par Montréal en usufruit aux propriétaires de la rue Lacombe devienne pour eux une « propriété réelle » (il s'agit de résidus de terrains de la Défense nationale); aller aux renseignements sur l'état des négociations quant à la création d'espaces verts (troc présumé entre la superficie gazonnée et boisée à l'est de Lajoie — destinée à trois quadruplex HLM — et, à l'ouest de Lajoie, une portion que les plans

identifient pour l'instant comme un futur miniparc améliorant la qualité de vie de tous; mettre en marche une consultation sur l'aménagement du secteur, en conjonction avec les institutions (St. Mary's, Collège Marie-France, etc) et les citoyens. Beaucoup craignent l'accroissement du trafic et des problèmes aigus de stationnement. Certains disent tout haut qu'on prépare là un ghetto dont les habitants proviendraient d'on ne sait trop où.

Les citoyens mécontents peaufinent présentement leur stratégie, recherchant des moyens additionnels de contestation. Il pourrait s'agir d'invoquer la présumée violation, par Montréal, de son règlement no

7593 sur le Site du patrimoine du Mont-Royal et d'un autre règlement (no 7451) sur l'aménagement d'espaces verts et la plantation d'arbres. À la limite, on songe à une démarche auprès du Comité consultatif de Montréal pour la préservation des biens culturels.

Les appréhensions des propriétaires s'avivent du fait que, derrière l'actuel foyer d'accueil Alfred-Deschrochers (l'entrée se situe rue Victoria, face à la rue Isabella), la Société d'Hébergement du Québec a dans ses cartons un projet de foyer pour personnes handicapées (il n'existe pas de crédits pour ce projet cependant). Deux HLM en hauteur, trois

quadruplex pour personnes à faible revenu et, éventuellement, deux foyers, cela commence à faire craindre à ces contribuables qu'on ne les prive de ce qui leur reste d'îlots de tranquillité relative à proximité de l'Université de Montréal. Le conseiller Limonchik ne se montre pas imperturbable devant ces appréhensions; il choisit de plaider avec vigueur que « la victoire est presque totale » pour les mécontents puisqu'on a déjà diminué de 20 unités les logis destinés originellement à des familles, et que, dans l'Habitation Lajoie, les logis les plus vastes seront sis au rez-de-chaussée, les familles étant de plus pourvues de jardins mûrs.



PHOTO JACQUES GRENIER

Combien faut-il de temps pour remplacer un tel arbre ?

Le ministre Picotte présente ses excuses aux Témoins de Jéhovah

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires municipales Yvon Picotte s'est excusé hier à l'Assemblée nationale des propos qu'il a tenus lundi dernier à l'endroit des Témoins de Jéhovah.

Dans une intervention d'une quinzaine de secondes, M. Picotte a déclaré qu'il n'avait pas ses propos « d'aucune façon voulu offenser quelque groupe que ce soit. Si tel est le cas, je m'en excuse », a-t-il déclaré.

Le député péquiste de Johnson Carmen Juneau a complété sa phrase de façon ironique: « ... et je ne recommencerais plus ».

Au cours d'une émission radiophonique qu'il animait sur les ondes d'une station de Trois-Rivières lundi, M. Picotte a qualifié les Témoins de Jéhovah de « pollueurs de bruit » qui viennent « sonner aux portes ». Le ministre a aussi qualifié les membres de cette secte religieuse de « pa-

rasites de la société, vivant sur le bien-être social ou travaillant au noir ».

Les propos du ministre-animateur de radio ont été dénoncés à l'Assemblée nationale mercredi, où le ministre de la Justice Gil Rémiillard avait désavoué son collègue en termes de peine voilés, déclarant que lui-même se battraient pour que la liberté de religion soit respectée tant qu'il sera ministre de la Justice.

EN BREF...

Le Alar retiré du marché

OTTAWA (PC) — Le Alar, ce produit controversé dont on arrose les pommes et que certains services de santé soupçonnent d'être cancérigène, a été retiré du marché au Canada à la demande de son fabricant. Uniroyal Chemical Ltd. d'Elmira, Ont., affirme avoir demandé au gouvernement fédéral l'autorisation de retirer à la compagnie son permis de vente de l'ormone de croissance. « Par les temps qui courent, nous ne sommes pas intéressés à en vendre », explique M. Rick Turner, le directeur de la mise en marché des produits agricoles de la firme Uniroyal. Dans 20 ans peut-être, lorsque la société aura atteint un nouveau plateau, plus élevé, la compagnie essaiera de remettre sur le marché le produit chimique, a-t-il dit. Les pommes rouges sont arrosées au Alar — surtout les McIntosh — pour les faire mûrir de façon uniforme et qu'elles jouissent d'une plus grande longévité sur les étagères.

La Cour suprême juge à huis clos pour la première fois de son histoire

OTTAWA (PC) — Pour la première fois de son histoire, croit-on, la Cour suprême du Canada a entendu un appel à huis clos et rendu un jugement dont seules les parties intéressées ont été avisées. Un représentant du plus haut tribunal du pays a souligné qu'on avait agi ainsi parce qu'il s'agissait « d'une question de vie ou de mort pour certaines personnes impliquées dans la cause ». L'appel a été entendu le 2 février par les neuf juges et le jugement a été rendu le 15 février. Tous les dossiers concernant l'affaire ont été mis sous scellés. On a même refusé de nommer les avocats du procès ou la province dans laquelle il s'est déroulé. Le représentant de la Cour suprême du Canada a avoué qu'il ne pouvait se rappeler d'aucun précédent d'un tel huis clos. Il en a été de même de M. Henry Brown, qui publie un résumé des causes de la Cour suprême.

Québec n'aurait pas de « vision familiale »

QUÉBEC (PC) — La politique du gouvernement québécois en matière de santé se signale par « une absence générale de vision familiale », déplore le Conseil de la famille.

Dans un avis qu'il vient de transmettre à la ministre responsable de la famille, Mme Violette Trépanier, à l'occasion d'un colloque conjoint organisé à Laval par la Fédération des CLSC et le Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, le Conseil de la famille recommande plusieurs mesures qui permettraient une meilleure approche familiale dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le Conseil regrette que le projet de réforme du ministère de la Santé « ne parle de la famille uniquement qu'en termes de problèmes ou de difficultés de vivre. Les familles n'y sont pas considérées comme des forces vives et dynamiques ». Aussi, le Conseil recommande que soient créés dans chaque établissement du réseau un poste de répondant à la politique familiale afin de tenir compte d'une préoccupation à l'endroit des familles.

600,000 sidéens

GENÈVE (AFP) — Le Dr Hiroshi Nakajima, directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a estimé hier que le nombre de personnes infectées par le virus du sida dans le monde était de six à huit millions. Dans un discours prononcé devant le Comité de gestion de lutte contre le sida, M. Nakajima a affirmé que pour l'OMS, le nombre de malades du sida dans le monde se situait toujours à environ 600 000. M. Nakajima a expliqué ces chiffres par le fait que « les estimations de l'infection ont été récemment révisées à la baisse aux États-Unis, au Canada et dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, tandis que la progression se poursuit dans d'autres régions du monde comme l'Afrique sub-saharienne, l'Inde et dans quelques pays d'Asie du Sud-Est ». Le Dr Nakajima a ajouté que la lutte contre le sida continuait d'être une priorité pour l'OMS et pour lui « personnellement ». Le Comité de gestion de lutte contre le sida doit siéger hier et aujourd'hui à huis clos.

SPORTS

Burns s'attend à des Bruins plus robustes

Guy Robillard de la Presse Canadienne

BOSTON — Depuis le début de leur série contre le Canadien, c'est tout juste si les Bruins n'ont pas imité l'évangile en tendant l'autre joue après chaque coup reçu. Mais Pat Burns s'attend à ce que les choses changent ce soir au Garden.

Malgré tout, l'entraîneur du Canadien et plusieurs de ses joueurs préfèrent jouer au Garden que sur leur propre glace du Forum.

« On a beaucoup plus de chances ici, est allé jusqu'à dire Burns. Parce qu'on pratique un autre système. On n'a pas besoin de faire le spectacle

pour les spectateurs. »

Dans les journaux de Boston, on exhortait les Bruins à être moins pacifiques et des joueurs ont avoué qu'ils auraient dû à tout le moins riposter à la charge de Chris Chelios contre Andy Moog. L'arbitre Dan Marouelli était décrit comme trop clément.

L'entraîneur, qui lit attentivement les journaux, a bien noté qu'on y a beaucoup fait mention d'une « ligne de démarcation » à ne pas dépasser.

« Je ne la connais pas, a-t-il dit, et je suis prêt à voir jusqu'où on peut aller. Mais il y a eu aussi plusieurs coups des Bruins dont on n'a pas parlé. C'est devenu les « Holy Bruins », ils ne font plus rien de

mal. »

Burns leur reproche de plonger facilement sur la glace, mais il avoue que c'est « renversant » de voir à quel point ils ont changé de style. « Les Flyers ont tenté la même chose et ils ne se sont pas classés dans les séries », a-t-il relevé.

Quant à son équipe, il rappelle que si elle a disputé du hockey agressif, il n'y a pas eu de bagarres ou de folles. Tout au plus, a-t-il dit, il a prévenu ses hommes qu'ils étaient devenus « trop agressifs » après la première période du quatrième match, le seul qu'ils ont gagné.

Cela dit, Burns s'attend donc à retrouver des Bruins plus familiers ce soir au Garden, encouragés par une

presse qui se fait... pressante et des partisans qui raffolent du jeu rude.

« J'ai laissé Todd Ewen de côté pour un match ici, a confié Burns hier, et je me rappelle ce qui s'était passé. Quand il est en uniforme tous mes joueurs ont trois pouces de plus. Et qu'est-ce que je ferais si Lyndon Byers s'en prenait à un de nos joueurs ? Je ne suis pas pour lui envoyer Shayne Corson et risquer de le perdre pour la partie. »

Burns estime qu'Ewen ne nuit pas à son équipe lorsqu'il est envoyé dans la mêlée. « C'est lui qui a marqué l'autre soir, a-t-il révélé. Sur la reprise, on voit bien qu'il a fait dévier le lancer de Brent Gilchrist. »

Canada 3, URSS 3

BERNE, Suisse (PC) — Le Canada s'est assuré de la première place au classement de la ronde préliminaire des championnats mondiaux de hockey hier en arrachant un verdict nul de 3-3 à l'Union soviétique.

Ron Sutter, Steve Yzerman et Theoren Fleury ont marqué les buts du Canada.

C'est un but de Sergei Fedorov à 17:17 de la troisième période qui a permis aux Soviétiques d'arracher ce verdict nul. Mais ce point au classement n'était pas suffisant pour permettre aux Soviétiques de rejoindre les Canadiens au classement général. Ils terminent avec une fiche de six victoires, aucune défaite et un verdict nul.

Samedi, le Canada rencontrera la Tchécoslovaquie dans le premier match de la ronde des médailles et les Soviétiques feront face aux Suédois.

Avant cette rencontre, le Canada présentait un dossier de 1-17-2 contre les Soviétiques en

matchs de championnats du monde depuis 1977.

Mais les unités spéciales du Canada ont joué de façon superbe, empêchant les Soviétiques de marquer en huit avantages numériques.

Les Suédois ont défait les Tchèques 5-1 dans l'autre match de la journée et ont ainsi remporté le championnat d'Europe. Les Suédois n'avaient pas remporté ce championnat depuis 1962. C'est la première fois depuis 1977 que les Soviétiques ne remportent pas ce championnat. En 1977, ce sont les Tchèques qui avaient été couronnés champions.

Le gardien canadien Kirk McLean a été très solide en début de match. Il a volé un but à Ilya Byakin et a repoussé sept ou huit tirs avant que Sutter ne marque le premier but à 11:19 après avoir complété une stratégie de Paul Coffey.

«Un très grand jour pour Montréal» — Jean Doré

Le football professionnel sera de retour dans la métropole en mars 1991

Mario Simard de la Presse Canadienne

LE FOOTBALL PROFESSIONNEL est de retour à Montréal. L'annonce en a été faite, hier, par le maire Jean Doré et le président de la nouvelle Ligue mondiale de football américain, Tex Schramm.

La LMFA (World League of American Football), mise sur pied par la puissante LNF, débutera ses activités au mois de mars 1991. Elle se

distinguera des autres circuits professionnels par son caractère international, avec quatre équipes en Europe (Milan, Barcelone, Francfort et Londres), six aux États-Unis (Orlando, Birmingham, New York, Nashville, San Antonio) et une autre formation en Californie), en plus de Montréal et Mexico.

« C'est une bonne, une très bonne nouvelle pour Montréal, a dit le maire Doré. Les matches seront vus par des dizaines de millions de télé-spectateurs. Je suis confiant, parce

que la ligue est très bien structurée, avec l'appui de la LNF. »

Les équipes disputeront 10 matches chacune, une contre chaque autre formation (à l'exception d'une seule, puisqu'il y aura 11 adversaires et seulement 10 matches à l'horaire), du mois de mars à juin. Montréal défiera partie de la section Est de l'Amérique du Nord, en compagnie de New York, Orlando et Birmingham.

Les joueurs viendront de la LNF, des circuits universitaires américains et même de la Ligue cana-

dienne. La LMFA (ou la LNF, son bailleur de fonds) défraiera les salaires des joueurs et entraîneurs, en plus de voir aux frais de transport ainsi qu'à la location des stades.

L'équipe montréalaise devrait disputer ses matches au stade du Parc olympique.

« La LMFA a déjà pris contact avec la Régie des installations olympiques, et jusqu'ici il n'y a aucun problème, a dit le maire Doré. Nous espérons la collaboration des Expos. »

BASEBALL

Ligue nationale	Mercredi	Aujourd'hui	Hier
Montréal 1, Houston 0	New York 8, Atlanta 5	Cincinnati 12, Phil'phie 7	Pittsburgh 7, Chicago 0
San Diego 3, Chicago 0	Pittsburgh 7, Pittsburgh 4	St. Louis 5, Los Angeles 1	
Pittsburgh à San Francisco	Chicago à San Diego	Houston à Atlanta	St. Louis à Los Angeles

LIGUE NATIONALE			
Aujourd'hui			
	g	p	moy. diff.
Montréal, Z. Smith (2-1) à Cincinnati, Browning (2-1), 19 h 35	10	6	.625
Philadelphie, Cook (2-0) à Atlanta, Clary (0-1), 19 h 40	9	6	.600
New York, Viola (3-0) à Houston, Portugal (1-2), 20 h 35	8	7	.533
Pittsburgh, Heaton (3-0) à San Diego, Show (0-2), 22 h 05	7	9	.438
Chicago, Wilson (0-3) à Los Angeles, Valenzuela (0-2), 22 h 35	6	9	.400
St. Louis, Mathews (0-2) à San Francisco, Hammaker (1-1), 22 h 35	10	2	.833
	9	6	.600
	9	7	.563
	5	9	.357
	5	10	.333
	2	10	.167

LIGUE AMÉRICAINE			
Section Est			
	g	p	moy. diff.
TORONTO	11	5	.688
MILWAUKEE	8	5	.615
BOSTON	7	7	.500
BALTIMORE	7	8	.467
DETROIT	7	9	.438
NEW YORK	5	7	.417
CLEVELAND	5	8	.385
Section Ouest			
OAKLAND	11	3	.786
CHICAGO	6	5	.545
TEXAS	8	7	.533
CALIFORNIE	7	7	.500
MINNESOTA	7	9	.438
KANSAS CITY	5	9	.357
SEATTLE	5	10	.333

EN BREF...

La Coupe de l'America officiellement aux É.-U.

ALBANY, NY (AFP) — Par cinq voix contre deux, la cour d'appel de l'État de New York, à Albany, a attribué définitivement la Coupe de l'America de 1988 au San Diego Yacht Club. Les membres de cette juridiction suprême, dont la décision est définitive, ont ainsi nettement rejeté l'appel du Mercury Bay Boat Club (Nouvelle-Zélande), introduit en novembre 1989, et mis fin à près de trois ans de bataille juridique entre les deux clubs de voile. Aussitôt après l'annonce de la décision, le comité d'organisation américain pour la Coupe de l'America a annoncé que le San Diego Yacht Club (Californie) défendrait sa « Cup » dans sa baie, en mai 1992, après que Dennis Conner eut reconquis le trophée, du 7 au 9 septembre 1988, dans ces mêmes eaux, sur le catamaran *Stars and Stripes* aux dépens du monocoque *New Zealand*, qui représentait les « Kiwis ».

Albertville devra régler le problème du hockey

BELGRADE (AP) — Les dirigeants du Comité international olympique réunis à Belgrade ont déclaré souhaiter que le différend entre la Fédération internationale de hockey sur glace (FIHG) et les organisateurs des Jeux d'hiver d'Albertville 1992 soit rapidement résolu. La FIHG menace en effet de ne pas participer aux Jeux olympiques d'Albertville si une seconde patinoire n'est pas construite. Les organisateurs ont prévu d'organiser toutes les compétitions sur la patinoire existant déjà à Méribel et de réserver une plus petite patinoire à Courchevel aux entraînements.

HOCKEY

Ligue nationale			
Séries éliminatoires			
Dimanche			
Edmonton 5, Los Angeles 4	St. Louis 5, Chicago 4		
Lundi			
Boston 6, Montréal 3	Washington 7, Rangers 1		
Mardi			
Edmonton 6, Los Angeles 5	(Edmonton gagne 4-0)	Chicago 3, St. Louis 2	(Série égale 2-2)
Mercredi			
Montréal 4, Boston 1	(Boston mène 3-1)	Washington 4, Rangers 3	(Washington mène 3-1)
Hier			
St. Louis à Chicago			
Ce soir			
Montréal à Boston			
Washington à Rangers			

Les meneurs

Matches d'hier non inclus

	b	a	pts
Hull, St.L.	10	7	17
Simpson, Edm.	8	8	16
Messier, Edm.	5	10	15
Neely, Bos.	6	8	14
Druce, Was.	11	2	13
Tikkanen, Edm.	8	5	13
Kurri, Edm.	5	8	13
Janney, Bos.	1	12	13
Nicholls, Ran.	7	5	12
Lamb, Edm.	4	8	12
Elik, LA.	3	9	12
Larmer, Chi.	3	9	12
Cicca'li, Was.	8	3	11
Brind'our, St.L.	5	6	11
Courttnall, Was.	4	7	11
Hunter, Was.	3	8	11
Patrick, Ran.	3	8	11
Duchesne, LA.	2	9	11
Richer, Mt.	7	3	10
Robitaille, LA.	5	5	10
Nieuw'dyk, Cal.	4	6	10
Thomas, Chi.	4	6	10
Gretzky, LA.	3	7	10
Bourque, Bos.	2	8	10
Brown, St.L.	2	8	10

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10, sam. dim. 1 h 3, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 15

ASTRE II: — *The Guardian* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

ASTRE III: — *Lambada* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

ASTRE IV: — *First Power* sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h

BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI II: — *Le sud* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BERRI IV: — *Lambada* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, 11 h 30

BERRI V: — *Baptême* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *The Guardian* sem. et sam. 7 h, 9 h, dim. 1 h 30, 3 h 5, 7 h, 9 h

BONAVENTURE II: — *God's Must Be Crazy 2* sam. et sam. 7 h 15, 9 h 15, dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *La fleur du mal* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

BROSSARD II: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising* Bar sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CARREFOUR LAVAL 2: — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 3: — *The Guardian* sem. 7 h 20, 9 h 20, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 4: — *Baptême* sem. 7 h 05, 9 h 35, sam. dim. 1 h 20, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 5: — *Lambada* sem. 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 6: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Miami Blues* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Paper Wedding* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Cinéma paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Mortelle influence* ven. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h 3, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, lun. au jeu. 8 h

CINÉMA OMEGA 2: — *Une jolle femme* ven. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30, lun. au jeu. 8 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 Boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ven. sam. dim. *Trois pommes à côté du sommeil* 19 h — *Off, Off, Off* ou *sur le toit de Pablo Neruda* 21 h

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *The Top of his Head* 15 h, 19 h — *Love at Large* 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Miami Blues* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *The Guardian* sem. 7 h 25, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Wild Orchid* sem. 7 h, 9 h 05, sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *First Power* sem. 7 h 05, 9 h 05, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ven. *Le porcelaine à travers les âges* 18 h 35 — *Fairy Tale for 17 Years Old* 20 h 35 — sam. *A Quiet Little Town* 18 h 35 — *Coming Home* 20 h 35 — dim. *The Abandoned Field* — *Free Fire Zone* 15 h — *Mort en fraude* 18 h 35 — *Brothers and Relations* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

CINÉMA V - 2: — *I Love You to Death* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX II: — *Ultime vengeance* 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 — *Cry Baby* 1 h 40

CINÉPLEX III: — *Fête des Pères* 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

CINÉPLEX IV: — *Né u 4 juillet* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30

CINÉPLEX V: — *Milou en mai* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* fr. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

CINÉPLEX VII: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 05, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* (v.1.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — *The South 2*, 4 h, 7 h, 15 h, 19 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Peuple singe* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS II: — *La fleur du mal* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Conte de printemps* 12 h 45, 3 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Cinéma paradio* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — ven. sam. dim. *Hommage Dunia* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (849-3878) — dim *La traversée du Paris* 19 h — *Patti Rocks* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h, sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — *Noce de papier* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 2 h, 4 h, 7 h, 9 h

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *The Guardian* sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Wild Orchid* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (831-8585) — *Spaced Invaders* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20

DORVAL II: — *Crazy People* sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

DORVAL III: — *Q & A* 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

DORVAL IV: — *I Love You to Death* sem. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 30, 9 h

DU PARC 2: — *Crazy People* sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

DU PARC 3: — *Q & A* 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

DU PATEAU 1: (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h

DU PATEAU 2: — *Une jolle femme* 2 h 10, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — *The Hunt for Red October* sem. 6 h 30, 9 h 20, sam. dim. 3 h 30, 6 h 30, 9 h 20

FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 05, 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *The Guardian* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *My Left Foot* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Wild Orchid* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Nuns on the Run* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Les deux sont tombés sur la tête...la suite* 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *La poursuite d'octobre* rouge 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Benhos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deapest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Hunt for Red October* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Les deux sont tombés sur la tête...la suite* 7 h 15, 9 h 25, sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25, sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL II: — *À la poursuite d'octobre* rouge 6 h 15, 9 h, sam. dim. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 15, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL III: — *Mortelle influence* sem. 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35

LAVAL IV: — *Crazy People* sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 50, 3 h, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL V: — *Une jolle femme* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

LAVAL 2000 2: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 35, 9 h 35, sam. dim. 1 h 45, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S II: — *Q & A* 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S III: — *I Love You to Death* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S IV: — *Beautiful Dreamers* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S V: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h 05, 7 h 10, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 20

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1: *Drowning by Numbers* 19 h — *Et la lumière fut* 21 h 15 — Salle 2: *Nous ne sommes pas des anges* 19 h 15 — *Le petit diable* 21 h 20 — Salle 3: *Sunrise* 19 h 30 — *Yoyo* 21 h 30 — Sam. salle 1: *Nous ne sommes pas des anges* 14 h — *Le petit diable* 16 h 15 — *Drowning by Numbers* 19 h — *Et la lumière fut* 21 h 15 — Salle 2: *Le grand nuage et la baleine* 14 h 15 — *Rain Man* 16 h — *Bagdad Café* 19 h 30 — *Les trois Blues* 21 h 10 — Salle 3: *Sunrise* 19 h 15 — *Yoyo* 21 h

PALACE 1: — *Spaced Invaders* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 10, sam. dim. 1 h 30, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 10, sam. dern. spect. 11 h 45

PALACE 2: — *Crazy People* 12 h, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 45

PALACE 3: — *Hard to Kill* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 25

PALACE 4: — *Ernest Goes to Jail* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PALACE 5: — *Blue Steel* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 10, sam. dern. spect. 11 h 20

PALACE 6: — *Love and Murderer* 1 h 30, 3 h 40, 5 h 50, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PARADIS II: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40

PARADIS III: — *Né u 4 juillet* sem. 7 h 15, 9 h 45, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 45

PARISIEN I: (866-3856) — *Yaaba* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

PARISIEN II: — *Mortelle influence* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25

PARISIEN III: — *Bunker Palace Hotel* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25, sam. 12 h 50, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25

PARISIEN IV: — *À la poursuite d'octobre* rouge 12 h 50, 3 h 35, 5 h 35, 6 h 25, 9 h 15

PARISIEN V: — *Le temps des glaces* 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

PARISIEN VI: — *Les deux sont tombés sur la tête...la suite* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35

PARISIEN VII: — *Une jolle femme* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II: — *First Power* 1 h, 3 h 5, 7 h, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON III: — *God's Must Be Crazy* 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE LONGUEUIL 2: — *Lambada* sem. 7 h 20, 9 h 25, sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — ven. *22nd Tournee of Animation* 7 h 15, 9 h 30 — *Down by Law* 11 h 30 — sam. *22nd Tournee of Animation* 7 h 15, 9 h 30 — *The Rocky Horror Picture Show* 11 h 30 — dim. *The Little Mermaid* 3 h — *Tournee of Animation* 5 h, 7 h 15 — *Manhattan* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0001) — *The Party* 7 h, 9 h 05, sam. dim. 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

VERSAILLES I: (353-7880) — *Une jolle femme* 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES II: — *Les deux sont tombés sur la tête...la suite* sem. 7 h 25, 9 h 35, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

VERSAILLES III: — *Patrouille en folie* sem. 7 h 20, sam. dim. 1 h 5, 5 h 20, 7 h 20 — *The Party* 9 h 25, sam. dim. 3 h 15, 9 h 25, sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES IV: — *Crazy People* sem. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES V: — *À la poursuite d'octobre* rouge 6 h 30, 9 h 05, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05, sam. dern. spect. 11 h 35

VERSAILLES VI: — *Mortelle influence* 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

VARIETES

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (882-0740) — *Songes en équilibre* + chorégraphie d'Isabelle Van Grimde, du 26 au 28 avril à 20h30

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 rue St-Jacques, Montréal — Richard Desjardins, auteur-compositeur-interprète, les 27 et 28 avril à 20h30

CEGEP AHUNTSIC: Auditorium, 9155 St-Hubert, Montréal — Théâtre acrobatique: Mur Mur, de la troupe Circol, le 29 avril à 14h

CEGEP EDOUARD-MONTPÉTI: Auditorium, 100 de Gentilly, Longueuil (282-5382) — Les Grands Explorateurs présentent Pays d'Amazonie, Pérou-Equateur, avec Jacques Cornet, le 29 avril à 13h30

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000 boul. Marie-Victorin, Montréal — Salle du Rond-Point: Musique rock: Danielle Lorain, rythmes latino-américains, le 28 avril à 21h30

ÉCOLE FÉLIX-LECLERC: 1750 boul. du Tricentenaire, Pie-oux-Tremblay — Théâtre pour enfants: Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon, production du Théâtre du Gros Mécan, le 28 avril à 14h

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA: 12,200 René-Masson, Montréal — Théâtre enfant: Zizi et la lettre, le 28 avril à 14h

ÉGLISE STE-JEANNE-D'ARC: 2295 rue Chamblé, Montréal (522-9005) — Québec je te chante + avec Marie-Suzanne Brossot, Virginie Rigoin et Guy Sévigny, le 28 avril à 20h

ESPACE FRANÇAIS: 429 est ave Viger, Montréal (845-0000) — L'accordéoniste Jacques Dumont et son orchestre, tous les samedis à 21h

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Dîner-théâtre Le Stage, + Rancee Lee dans Lady Day at Emerson's Bar & Grill + du mer. au sam., jusqu'au 2 juin

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Danse: création de Lynda Gaudreau, avec Jeff Hall, Heather Mah et Lynda Gaudreau, le 27 avril à 20h — Cinéma-enfants: Fierio ou l'été des secrets, de André Melançon, le 28 avril à 14h

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal — Chanson/poésie: Famme que votre rêve arrive, avec Pierrette Champeau, Jean Albert, Micheline Dine, Charles Johnson, Yanuz Wolny et Magdalena Wolny, le 27 avril à 14h

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Théâtre: Madame Lou XIV, conception et m. en s. Lorraine Pintal, le 28 avril à 20h

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRACE: 3755 Botrel, Montréal — Atelier: Joints de papier selon la tradition haïtienne, le 29 avril à 14h

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLorimier, Montréal — Théâtre: Madame Lou XIV, conception et m. en s. Lorraine Pintal, le 27 avril à 20h — Les Samedis de la Petite Patrie, le 27 avril à 20h — *Le temps perdu*, de Rock Demers, le 28 avril à 14h30 — Jazz: Steve Lacy Sextet, le 28 avril à 20h

MANOIR NOTRE-DAME-DE-GRACE: 5319 ave Notre-Dame-De-Grace, Montréal — Soirée de danses folkloriques, le 29 avril de 19h30 à 22h30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Ouverture de l'exposition Salvador Dalí, le 27 avril, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 19h — Auditorium Maxwell-Guimbert: Conférences de Jean-Claude Planchard, l'architecture à Florence des 15e

et 16e siècles, le 29 avril à 11h — Alfred Laliberté, conférence de Nicole Cloutier, le 29 avril à 14h — Suzor-Côté, sculpteur, conférence de Pierre L'Allier, le 29 avril à 14h30 — An Early History of the Sculpture Society of Canada, conférence de Christine Boyanaki, le 29 avril à 15h

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h30 — *Les colères du soleil* du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h30, mar. 19h30, jeu. 19h30, ven. 19h30, sam. 14h15, 19h30 et 20h30, dim. 13h, 15h30, 18h30, 20h30, anglais: lun. 19h30, mar. 12h30, jeu. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h15, 19h30

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040) — Les Grands Explorateurs présentent Pays d'Amazonie, Pérou-Equateur, avec Jacques Cornet, le 22 au 28 avril, lun. au mer. 20h, jeu. au sam. 19h, ven. 19h, dim. 13h30, 16h, 20h

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Claude Barzotti en spectacle, les 27-28-29 avril à 20h

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8887) — L'observatoire de la tour du Stade, accessible par le funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h à 18h, mar. au dim. de 10h à 18h

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Ballet-Théâtre de Montréal, les 27-28 avril à 20h

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ave Bernard ouest, Montréal (282-9382) — Les Grands Explorateurs présentent Russie d'Europe avec Michel Dra-chousoff, du 27 avril au 3 mai, lun. au mer. 20h, jeu. ven. 19h, sam. 19h, et 21h30, dim. 13h30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — L.A. Jazz Band, les 27-28 avril à 21h30

CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Lena en spectacle, du 4 au 29 avril, mer. au sam. à 22h, le dim. à 16h30

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Les groupes Boss Hog et Uansie, le 27 avril à 21h — Les groupes Fifth Column, Egi Bikaver Serials et B.L.A.O. le 28 avril à 21h — Les groupes Firehose et The Nils, le 29 avril à 21h

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Tiger Okoshi, les 27-28-29 avril à 22h

LA CROISSETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000) — Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h à 20h

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h à 23h, Christiane Gendron, harpiste, les ven. et sam.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (831-2411) — La Barrique: Pier-reth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h30 à 2h — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h30 à minuit

LE GUIDE DU WEEK-END

Un petit ensemble qui ira très loin...

Grand concert « classique »

Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt: Ligeti, *Concerto de chambre*; Rea, *Kubla Khan*; Berg, *Concerto de chambre*, avec Marc-André Hamelin (piano) et Richard Green (violin); Schoenberg, *Symphonie de chambre* op.9. Coproduit par Radio-Canada (rediffusion au réseau MF, 6 septembre prochain). Salle Claude-Champagne, 25 avril.

Carol Bergeron

FASTE SOIRÉE de musique contemporaine, il aurait fallu, en ce 25 mai, pratiquer l'ubiquité afin d'être à la fois à Claude-Champagne pour entendre

des « classiques » du 20e siècle, et au Planétarium pour découvrir au moins trois créations électroacoustiques. Soumis à un choix déchirant, le modeste public de ce genre musique a dû par conséquent se partager entre les deux événements.

Même si le concert du Nouvel Ensemble Moderne (NEM) fut impressionnant, il ne provoqua pas le sentiment inconfortable d'avoir raté quelque chose, au sud du Mont-Royal.

La réputation qu'en un an s'est acquise le NEM, a de quoi étonner ceux que les oeuvres importantes du répertoire contemporain laissent encore sceptiques. En sept concerts sous la direction de sa fondatrice Lorraine Vaillancourt, il a déjà atteint un niveau exceptionnel d'excellence.

Au franc succès que dès l'automne dernier il a remporté à New-York, s'ajoute encore d'avoir été nommé « ensemble en résidence » de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. De plus, il a enregistré son premier disque et suscité la publication d'une revue nord-américaine de musique du 20e siècle dont le premier numéro, consacré au post-modernisme, paraîtra en novembre prochain.

Ainsi lancé sur une voie royale, grâce à la qualité de son, à l'enthousiasme de son équipe aussi bien qu'au talent de son chef, le NEM ne tardera sûrement pas à obtenir une reconnaissance internationale qui le hissera parmi les meilleures formations instrumentales du genre. Avec l'Orchestre Symphonique et l'ensem-

ble I Musici, il deviendra bientôt une autre source de fierté pour le Québec, une preuve supplémentaire de la vitalité et de la richesse extraordinaires du milieu musical montréalais.

Si Schoenberg, Berg et Ligeti sont maintenant reconnus comme des grands maîtres de la création musicale de notre époque, cela ne signifie pas pour autant que leurs oeuvres soient devenues populaires. Entre le public mélomane et eux s'érigent encore quelques barrières dont l'une vient de la difficulté de trouver de bons interprètes. De bons interprètes qui peuvent consacrer le temps nécessaire à l'assimilation de partitions généralement fort complexes.

En se donnant le temps qu'il faut, le NEM nous console de ces inconfortables exécutions dans lesquelles les musiciens ne parviennent souvent qu'à éviter la catastrophe, qu'à sauver les meubles. Pour y prendre goût, l'auditeur doit impérativement sentir que le plaisir de jouer la *Symphonie de chambre*, par exemple, découle de la qualité de son assimilation.

À partir du moment où l'interprète aborde Berg, Ligeti ou John Rea avec l'aisance et le même naturel que pour Bach, Mozart, Beethoven ou Brahms, l'auditeur devient un animal sauvage et craintif qui s'apprivoise. Il prend goût à ce qu'il entend. Il participe à l'irrésistible vitalité qui se dégage du *Concerto de chambre* et de la *Symphonie* op.9 des deux Viennois. Il se réjouit de constater que le *Concerto de chambre* de Ligeti ne nourrit pas une hautaine incompatibilité à l'égard de *Kubla Khan* de Rea. Entre cet Allemand d'origine hongroise et ce Québécois de naissance ontarienne, se remarque un intérêt commun pour la recherche des coloris subtils.



Le NEM devant le Carnegie Recital Hall de New York.

De belles valeurs envolées à des prix fort réduits

Jean Chartier

LE COLLECTIONNEUR montréalais qui a acheté par téléphone un tableau de Picasso aux enchères doit déboursier au total 1 450 000 \$, taxes et commission à l'encanleur incluses. Cette huile sur toile de 1960 intitulée *Arlès, Corrida en dia de sol* n'a cependant pas atteint les estimations préalables du commissaire-encanleur loin de là, puisque celles-ci se chiffraient à 2,5 millions \$.

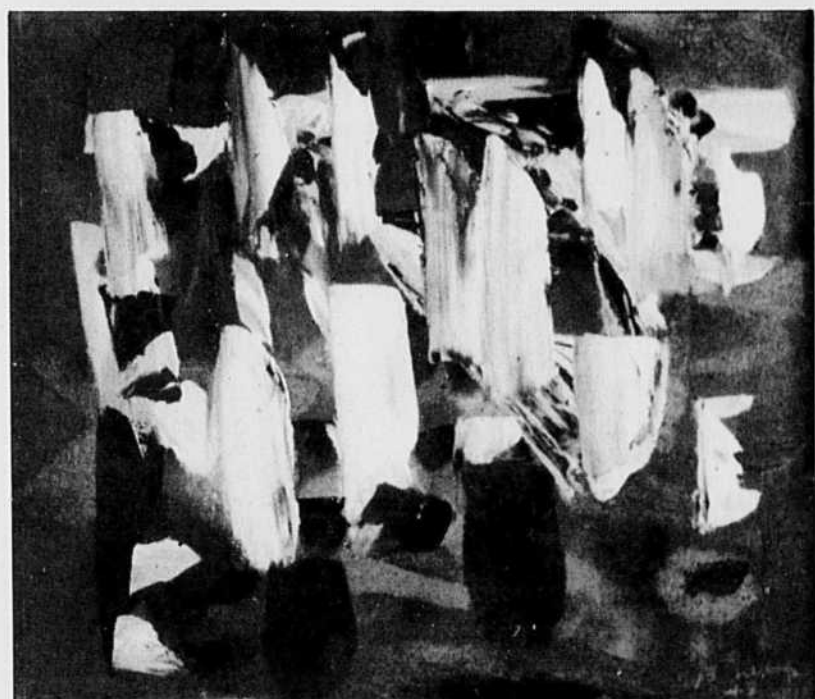
Le commissaire Abraham Rogozinsky précise que six clients ont fait des offres pour le Picasso, dont deux par téléphone. Un Européen a offert 900 000 \$ au téléphone et un Montréalais a fait ensuite une seule offre au téléphone, à 1 250 000 \$. Bien qu'il s'agisse d'un record canadien, il faut ajouter que ce tableau et plusieurs autres se sont vendus à la moitié de leur évaluation. Chose étrange, tout de suite après le Picasso, des croutes ont été mises aux enchères à quelques centaines de dollars à peine.

Plusieurs toiles ont aussi été retirées de la vente, n'atteignant pas le prix plancher fixé par le vendeur. Ce fut le cas notamment pour un ta-

bleau de Lawren Harris intitulé *Isolation Peak*, pour un tableau de 1960 de Riopelle, *La côte*, ainsi que pour *For-Pok* de Victor Vasarely. Le tableau de Harris a été retiré de la vente au niveau des 110 000 \$, celui de Riopelle à 195 000 \$ et le Vasarely à 47 000 \$. Le Riopelle était évalué dans le catalogue à 300 000 \$.

Pire, une huile de Jean-Paul Lemieux évaluée à 75 000 \$ fut cédée à 25 000 \$, attirant de ce fait les murures de la salle bondée à souhait pour entendre les prix à tout casser qui étaient promis. De fait, seul le Picasso s'est vendu à plus de 200 000 \$, ce qui n'est évidemment pas inhabituel pour un Picasso.

Le pastel de Raoul Dufy vendu par un collectionneur de Vancouver n'a pas atteint lui non plus l'évaluation de 200 000 \$ publiée par M. Rogozinsky. Il a en effet été adjudé à 165 000 \$. Les autres Riopelle n'ont pas plus atteint davantage l'objectif fixé. Hormis, *La côte*, une composition abstraite de 1961, *Gulf*, a été mis aux enchères à 75 000 \$ et celles-ci se sont arrêtées à hauteur de 100 000 \$. Un petit tableau de Riopelle datée de 1974, et provenant de la galerie Maeght, s'est pour sa part vendu



Réunion matinale, de Jean-Paul Riopelle, a été vendu 110 000 \$ alors qu'on en demandait entre 130 000 et 140 000 \$.

21 000 \$.

Au début de la vente, un tableau de Paul-Émile Borduas datant de 1947, un très beau tableau de sa période surréaliste réalisé juste avant la rédaction du *Refus Global*, a quant à lui été adjudé à 110 000 \$. Puis, une composition abstraite de grande dimension par Guido Molinari a très

bien fait à 48 000 \$. Il s'agit là de l'une des rares oeuvres de cet encan à dépasser son évaluation. Un petit tableau de Borduas daté de 1935, *Petit Jardin*, a obtenu 8500 \$ et une toile faite avec techniques mixtes, *La plante héroïque*, datée de 1951, a été cédée à 9000 \$. Une composition abstraite de Marcelle Ferron réalisée en

Le Trio Schubert remplacé deux fois

LE TRIO Schubert de Vienne qui devait se produire samedi soir à Sainte-Adèle et dimanche après-midi à Montréal a dû annuler sa tournée pour cause de maladie du violoncelle.

Le Trio Raphaël a accepté de le remplacer au pied levé au dernier concert de la saison du Ladies Morning Musical Club (LMC) à 15 h 30 dimanche à la salle Pollack. Ce groupe américain est composé de Charles Castleman, violon, Susan Salm, violoncelle et Daniel Epstein au piano. Le programme comprendra des oeuvres de Beethoven, Brahms, Bischof et Mendelssohn.

Le concert qui devait avoir lieu au nouveau Pavillon des arts de Sainte-Adèle samedi soir a été annulé et reporté au samedi 19 mai. L'artiste invité sera alors le pianiste Claude La-

belle qui interprétera des oeuvres de Chopin, Beethoven et Liszt. Les invités pourront également voir des oeuvres récentes du peintre québécois Marc Garneau, et cela jusqu'au 15 juin.

Le Pavillon des arts de Sainte-Adèle a été créé dans le but de promouvoir les artistes québécois oeuvrant dans le domaine de la musique et des arts visuels. La direction musicale est assurée par Marie Dupont-Rémillard, directrice générale l'Orchestre Métropolitain. Ce pavillon est situé au 1364, Chemin Sainte-Marguerite (sortie 69 de l'autoroute des Laurentides) et est ouvert du mercredi au dimanche de 11 h à 17 h et jusqu'à 20 heures le vendredi et les soirs de concert. Les billets sont disponibles auprès de Gisèle Roy-Du-Cap au 1-229-2586.

Décès d'Edmund Bovey

ON RAPPORTAIT hier le décès d'une figure éminente du milieu culturel canadien, M. Edmund Bovey, président de Téléfilm Canada.

Mme Joan Pennfather, commissaire du gouvernement à la cinématographie, présidente de l'Office national du film du Canada et membre du conseil d'administration de Téléfilm Canada a commenté en ces termes la disparition de M. Bovey : « La communauté culturelle canadienne vient de perdre une de ses figures les plus marquantes ».

M. Bovey est l'auteur notamment d'un rapport fort important intitulé *Le financement des arts au Canada*

d'ici l'an 2000 déposé au ministère des Communications du Canada à l'été 1986. Ce rapport avait pour objectif principal de déterminer les moyens d'améliorer le financement des arts au Canada et, de façon particulière, de favoriser l'appui financier du secteur privé.

M. Bovey a par la suite accepté la présidence de Téléfilm Canada en pleine déroute, cette corporation fédérale étant en effet accusée il y a quelques années de mauvaise gestion et de favoritisme.

Excellent administrateur, M. Bovey a redressé les finances et la réputation de l'organisme.

ENCAN D'OEUVRES D'ARTS 57
du vendredi 27 avril au dimanche 29 avril, 19h à 23h

Encan d'oeuvres d'art et d'artisanat des Adirondacks, du Nord de l'état de New York, du Vermont et du Canada, en direct, au profit de la télévision publique.

wcfe 57!
Canal 14, Vidéotron
Canal 57, UHF

Les oeuvres d'arts peuvent être ramassées à Montréal.

Commandité par:
Keeseville National Bank

Arts

AUCTION 57

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 27 AVRIL
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- valse Les patineurs, Dolorès, Pluie de diamants (Waldteufel)
- valse Luxembourg, Amour tzigane, Eva (Lehar)
- danse ancienne de Hongrie (N.)

DEMAN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no. 9 K. 271 Jeunehomme (Mozart)
- symphonie no. 35 K. 385 en ré Haffner (Mozart)
- symphonie no. 4 en la op. 90 Italienne (Mendelssohn)
- concertos pour flûte RV 509 & 514 (Vivaldi)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

THÉÂTRE

Hamlet Ils sont rares les Hamlet... Il y a 20 ans c'était Albert Millaire, aujourd'hui c'est Marc Béland (notre photo). La presse assistait hier soir à la première du *Hamlet* de 1990, signé par Olivier Reichenbach, un metteur en scène qui a une pente à remonter après avoir raté en ligne un *Don Juan*, une *Phèdre* et des *Liaisons dangereuses*. C'est le spectacle de théâtre le plus attendu de cette seconde partie de saison. On en reparlera. Quoiqu'il en soit, on monte si peu souvent le chef d'oeuvre de Shakespeare qu'il faut s'y précipiter. Au Théâtre du Nouveau Monde.

Bousille André Brassard redonne une nouvelle vie à la meilleure pièce de Gratien Gélinas, créée en 1959. Son *Bousille* et les *justes* a perdu ses couleurs de terroir, pour gagner en réalisme, en force, et devenir une dénonciation des hypocrisies familiales. André Montmorency est inoubliable dans le rôle de Bousille. À la Compagnie Jean-Duceppe.

— Robert Lévesque

1975 a ensuite obtenu 4000 \$.

De façon générale, les tableaux du Groupe des Sept n'ont pas atteints des prix époustouflants. Dans tous les cas, les acheteurs ont été sur la réserve. C'est vrai pour un pastel de Maurice Cullen daté de 1931, *Rivière Cachée en novembre*, vendu 26 000 \$, c'est encore plus net pour une huile de Edwin Holgate datant de 1921 à 14 000 \$. Il n'y avait pas là, semble-t-il, de tableaux fortement cotés du Groupe des Sept.

LE PEUPLE SINGE

LA TENDRESSE, LE JEU, L'AMOUR... LA DANSE DES JOURS CHEZ "LE PEUPLE SINGE"

"Un des 10 meilleurs films de l'année"

— Hugues Robitaille LA PRESSE

GÉRARD VIENNE

MAJOLINE DISTRIBUTION

DES JARDINS COMPLEXE DES JARDINS

L'ENSEMBLE VOCAL POLYMNIE présente

REQUIEM de Darius Milhaud

sous la direction de **Jean-Pierre Guindon**

solistes invités
Michèle Gaudreau, mezzo-soprano
Claude Létoirneau, baryton
à l'orgue, Hélène Panneton
au violoncelle, Marcel Saint-Cyr

DEMAIN, 20h

en collaboration avec Radio-Canada

le samedi 28 avril, à 20h

église Saint-Viateur

coin Laurier ouest et Bloomfield, Outremont

admission: 12 \$ pour tous

information: 679-7519 ou 674-0856

COMPÉTITION OFFICIELLE - FESTIVAL DE BERLIN 1990

A L'AFFICHE!

GENEVIEVE BUJOLD
DANS
LES NOCES de papier

UN FILM DE MICHEL BRAULT
PRODUIT PAR AIMÉE DANIS ET DANIELE BUSSY

AVEC MANUEL ARANGUIZ DOROTHÉE BERRYMAN GILBERT SCOTTE JEAN MATHIEU THÉO SPYCHALSKI ET LA PARTICIPATION DE MONIQUE LÉPAGE

SCÉNARIO JEFFERSON LEWIS DIALOGUES JEFFERSON LEWIS, ANDRÉ PELLETIER MONTAGE JACQUES GAGNÉ IMAGES SYLVAIN BRAULT

PRODUIT PAR LES PRODUCTIONS DU VERSAÛ EN COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS TV FILMS ASSOCIÉS ET L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA AVEC LA PARTICIPATION DE TÉLÉFILM CANADA LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES - QUÉBEC RADIO QUÉBEC

DISTRIBUÉ PAR MAX FILMS DISTRIBUTION

VO FRANÇAISE
Sem. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Sem.: 7:30 - 9:30

VO AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE

ÉGYPTIEN
1455, RUE PEEL

CINÉPLEX Océan

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 27 avril 1990

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Du Dali délirant au Musée des beaux-arts

Lyne Crevier

PARIONS un homard — dur à l'extérieur et mou à l'intérieur — et une montre molle que Dali, le plus surréaliste des surréalistes, le plus avide de dollars, le plus anarchiste et monarchiste, le

plus timide et le plus cynique, le plus acclamé et le plus honni, bref, le plus paranoïaco-critique des artistes du 20^e siècle, disparu l'an dernier, applaudirait comme un fou, la tête haute et la moustache arrogante, à l'hommage délirant que lui réserve le Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 29 juillet

En visitant l'exposition de 135 tableaux, dessins, collages, gravures, sculptures, bijoux, objets en pâte de verre, photographies, manuscrits de Dali et la salle réservée à ses peintres préférés (Picasso, Miro, Meissonier, Bouguereau, etc.) on tombe sous le charme d'un être onirique et fantasmagique qui a su, malgré les influences ou à cause d'elles, se démarquer de ses modèles vénérés.

Dali fut un dessinateur de grand talent. Ses dessins au crayon, rehaussés à l'encre de Chine ou à la gouache témoignent d'une sensibilité pour la forme sinuose ou hachurée qui se retrouve moins dans des tableaux plus ambitieux, chargés d'éléments discordants. Surréalisme oblige.

Font partie de la rétrospective, le premier tableau de Dali peint en 1915, *Paysage*, et son dernier terminé en 1983, *Contorsion topologique d'une figure féminine devenant violoncelle*. De plus, mentionnons *Autoportrait macrophotographique avec apparition de Gala en religieuse espagnole* et *Portrait de mon frère mort*, œuvres remarquables conçues au début des années 1960.

De l'aveu de Dali, celui-ci ne se serait pas accompli, n'eût été sa rencontre décisive avec Gala Eluard en 1929. Dali exulte : « Je l'aime plus que ma mère, plus que mon père, plus que Picasso et même plus que l'argent ! ». Gala deviendra la compagne de ses hallucinations, la muse attirée.

Le virage surréaliste du Catalan s'annonça dès les premiers

échanges avec Miro, Tzara, Eluard, Breton. Celui-ci finira pas le bouter hors du mouvement dans les années 1930, ne pouvant pas admettre que Dali soit sympathique à la cause d'Hitler... Dali s'en défendra : « Hitlérien ou stalinien ? Non, cent fois non. Je suis dalinien, rien que dalinien. »

Auparavant, l'artiste aura eu le temps de signer plusieurs textes, théoriques et poétiques, à savoir surréaliste et de collaborer avec Buuel à deux films : *Un chien andalou* (1928), *L'Âge d'or* (1930).

Divers aspects du personnage Dali se retrouvent dans le catalogue de 224 pages, illustrées de 148 reproductions en couleur et de 69 planches en noir et blanc, qui complète l'exposition. L'ouvrage regorge de citations daliniennes irrésistibles sur la richesse : « Les gens très riches m'ont toujours fait de l'effet, comme les gens pauvres de Port Lligat aussi. Seuls les gens moyens m'ont laissé sans réaction » ; sur l'angoisse : « Au contraire il faut accroître l'insécurité collective en désorganisant systématiquement tout, afin de répandre l'angoisse qui, selon la psychanalyse, est le principe même du plaisir » ; sur lui : « Comme mon nom de Salvador l'indique, je suis destiné à rien de moins que sauver la peinture moderne de la paresse et du chaos. Je m'appelle Dali ce qui veut dire *désir* en catalan et j'ai Gala. »

Nous, nous avons Dali trois précieux mois au Musée. Juste le temps d'apprécier son surréalisme surchargé, un tantinet suranné.



Buste de femme rétrospectif, de Salvador Dali.

NOS CHOIX JAZZ



✓ **Dizzy Reece**, trompettiste et ancien compagnon de Dexter Gordon, sera à Montréal ce soir et demain. Où ça ? Au 2080 de la rue Clark. Question trompette, Reece c'est pas un « deux de pique ». À ne pas manquer. Au Spectrum, on propose John Lee Hooker. Ce grand « blueseux » occupera la scène de l'endroit ce soir et demain. Quant à l'avant-gardiste saxophoniste Steve Lacy il se produira samedi à la maison de la culture de la Petite patrie.

— Serge Truffaut

CINÉMA

✓ **Le Grand Canyon et Benthos**. Il ne faut pas rater les fabuleux films Imax présentés au Vieux Port : Le Grand Canyon comme personne ne l'a jamais vu, et Benthos, un voyage insolite dans la profondeur des mers. Des découvertes époustouflantes, des émotions intenses, des images inoubliables. Il ne reste plus qu'un mois, soit jusqu'au 27 mai, mais les salles sont bondées.

MUSIQUE



✓ **Ensemble vocal Polymnie**. Jean-Pierre Guindon dirigera l'Ensemble vocal Polymnie samedi à 20 h à l'église Saint-Viateur d'Outremont. Parmi les œuvres au programme, le *Requiem* de Maurice Duruflé, l'*Ave Maria* de Clermont Pépin et *Psaume 112* de Rachel Laurin. Les solistes : Michèle Gaudreau, mezzo-soprano et Claude Léourneau, batyron, accompagnés à l'orgue par Hélène Panneton et au violoncelle par Marcel Saint-Cyr. Ce concert sera diffusé ultérieurement à l'émission Écran sonore au réseau FM de Radio-Canada.

✓ **Petits Chanteurs du Mont-Royal**. Le concert annuel des Petits Chanteurs du Mont-Royal a lieu dimanche à 15 h à l'église Saint-Jean-Baptiste. Au programme : des œuvres de Benjamin Britten, Vaughan Williams avec solistes et 125 chanteurs, Villa-Lobos et Penderecky.

✓ **Radio-concert**. Les guitaristes Jean Vallières et Peter McCutcheon donnent un concert gratuit dimanche à 15 h 30 à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Ce concert sera diffusé ultérieurement sur les ondes de Radio-Canada.

✓ **Récital Perahia**. L'artiste américain Murray Perahia (notre photo) considéré comme l'un des plus grands poètes du piano donne un récital Franck, Schumann, Chopin et Liszt dimanche à 20 h à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA.

— Marie Laurier

LA TÉLÉ DU WEEK-END

VENDREDI

Célébrations. Lise Payette réalise et anime l'émission spéciale *Femmes en fête* pour souligner le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des Québécoises. On retracera l'itinéraire des suffragettes

par une série de reportages, entrevues et sketches de variétés. Des femmes de l'univers politique, du milieu social et plusieurs autres viendront témoigner de leurs activités. T.-M., 20 h

Fonçuses. Le *Droit de parole* de cette semaine porte le titre *Elles*

ont la « couenne » dure. Claire Lamarche rencontre : Monique Bégin, Monique Simard, Louise Roy, Denise Filiatrault, Hélène Pedneault, Michèle Rossignol, Andrée Boucher et Aouara Bizzari. R.-Q., 20 h.

SAMEDI

Détermination. Comme un taureau sauvage raconte la carrière et les problèmes personnels du champion boxeur Jake La Motta interprété par l'excellent Robert De Niro, boursoufflé pour ce rôle. R.-Q., 21 h.

Protection. Dans le drame de John Cassavetes, *Gloria*, une ancienne prostituée se fait la protectrice d'un enfant menacé par la pègre. R.-Q., 23 h25.

DIMANCHE

Ruée vers l'or. Le drame épique de Carlos Saura *El Dorado* raconte les aventures d'une expédition espagnole, en 1560, partie à la recherche d'un pays mythique où l'on trouverait de l'or à profusion. R.-Q., 19 h30.

Succès. Cinq chansons sont en compétition pour l'obtention du Grand Prix de la chanson québécoise : *Toujours vivant*, de Gerry Boulet; *Repartir à zéro*, de Joë Bocan; *Journée d'Amérique*, de Richard Séguin; *Amère America*, de Luc de Laroche; et *Hélène*, de Roch Voisine. Jean-Guy Moreau anime un spectacle de variétés au cours duquel on remettra le trophée de la chanson la plus populaire auprès du public. T.-M., 20 h.

— Guy Ferland



Claire Lamarche donne ce soir le *Droit de parole* aux « femmes à la couenne dure ».

RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL



Josée BLANCHETTE

CUCINA, 5134 rue St-Laurent, Tél: 495-1131

C'est le nouveau restaurant branché, berceau privilégié de la pizza au feu de bois, voisin choyé du traiteur et du restaurant Prego chez qui il pige un peu de son inspiration et de ses approvisionnements. Antipasto,

carpaccio, pasta au pesto ou à l'orange, salades de légumes cuits ou de légumes crus rivalisent d'audace sur cette carte avec la pizza classique ou renouvelée telle la kosher au saumon fumé. L'endroit a du charme et de l'entrain, le service est jeune et la carte des vins bien étudiée pour offrir le meilleur rapport qualité-prix. Les desserts « à l'américaine » donnent dans la crème glacée Hagen Daasz, le gâteau aux bananes et celui au fromage. Ça change des cassata et des biscuits à l'Amaretto. Comptez 30 \$ avant vin, taxe et service. On ne prend pas les réservations.

BAGATELLE, 4806 avenue du Parc, Tél: 273-4088. Que vous soyez en quête d'une bonne bouffe

sympa cuisinée par un chef de talent ou simplement d'un endroit où l'ambiance animée ira de pair avec le décor vaguement brasserie parisienne c'est chez Bagatelle qu'il faut diriger vos pas. Pascal Gellé cuisine les poissons comme pas un et vous apprête sans arête, saumon, colin, lotte, brochet, raie, à l'oseille, au beurre de tomate, à la moutarde ancienne, aux câpres, bref à ce qui vous fera plaisir et selon les arrivages du jour. Cet être inspiré sait aussi y faire avec les viandes et les abats, avec le gâteau de mousse de foies de volailles et la terrine de poissons fumés au huîtres. Les desserts ne sont pas de reste et les petits vins pas cher n'étouffent pas le chrétien. Une adresse à fréquenter... entre amis. Comptez 40 \$ pour deux personnes avant le vin, la

taxe et le service (stylé).

NDLR: Ces appréciations résument une bonne critique parue dans nos pages dernièrement. La situation a pu changer depuis.



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

Chianti classico Brollo 1986, Ricasoli 10,50 \$

Ce vin ne peut que satisfaire les attentes des amateurs de chianti typique avec son nez étonnamment complexe de fruit évolué sucré, épice et ses nuances animales. La bouche présente un très bel équilibre entre le fruit mûr, les tanins agréables et l'acidité bien caractéristique de ce type de vin. Un petit chianti très classique, à boire dès maintenant. 15/20.

« J'ai rarement assisté à une aussi belle fête de l'imagination. À voir comme un printemps attendu. »
— Jean Beauvois, *La Presse*

« Monique Mercure chante admirablement bien. »
— Winston McQuade, *Les Belles Heures*

« Panique à Longueuil, le délire total. On se laisse entraîner et on s'amuse. »
— Carmen Montessuit, *Journal de Montréal*

P arce que vous ne connaissez peut-être pas vos voisins...

Monsieur Arsenault croyait bien avoir trouvé le calme, la tranquillité. Mais à vouloir les conserver intacts, il va être amené à faire de surprenantes rencontres.

Manique à Longueuil

UNE CO-PRODUCTION AVEC LE THÉÂTRE FRANÇAIS DU CNA

AUTEUR : René-Daniel Dubois **AVEC :** Jean-Pierre Bergeron
Bernard Fortin
MISE EN SCÈNE : Luc Guérin
Denise Filiatrault **Monique Mercure**
Benoît Rousseau

du 17 avril au 12 mai 1990

Les guichets sont ouverts du mardi au samedi inclusivement de 12h00 à 20h00.

théâtre d'aujourd'hui

Le retour d'un homme vers l'amour et d'un pays vers la liberté...

"UNE ŒUVRE MAGISTRALE" — LA PRESSE
"*** UN FILM ET UNE MUSIQUE DES PLUS ENVOÛTANTS!" — BON DIMANCHE
"*** 1/2 LA MUSIQUE DE PIAZZOLLA EST LE PARADIS MÊME!" — LA GAZETTE
"UN TRÈS BEAU FILM, UN GRAND FILM, À VOIR ABSOLUMENT!" — LE DEVOIR

Un film de **FERNANDO SOLANAS**
Musique de **ASTOR PIAZZOLLA**

GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE, CANNES 86
GRAND PRIX FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA LATINO AMÉRICAIN, LA HAVANE 86
1^{er} PRIX MEILLEUR PHOTO
1^{er} PRIX MEILLEUR MONTAGE
1^{er} PRIX MEILLEUR FILM
1^{er} PRIX FIPRESCI FESTIVAL DE RIO 86
1^{er} PRIX DE LA CRITIQUE AU FESTIVAL DE NORVÈGE 88

14 ans

1-30 - 4-15 - 7-00 - 9-30
V.O. ESPAGNOLE
CINÉPLEX OOKON AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

BERRI
ST-DENIS & STE-CATHERINE

CENTRE-VILLE
2001, RUE UNIVERSITY

2-00 - 4-15 - 7-10 - 9-20
V.O. ESPAGNOLE
AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

4^e SEM